John Carter Brown
Library
Brown University

The Gift of
The Associates of
The John Carter Brown Library

RELATION

DE CE QVI S'EST PASSE' dans les Isles & Terre-Ferme de l'Amerique, pendant la derniere Guerre avec l'Angleterre, & depuis en execution du Traitté de Breda.

AVEC VN IOVRNAL

Du dernier Voyage du Sieur de la Barre en la Terre-Ferme, & l'Isle de Cayenne; accompagné d'une exacte description du Pays, mœurs & naturel des Habitans.

Le tout recueilly des Memoires des principaux Officiers qui ont commandé en ces Pays.

Par I. C. S. D. V.

Où est joint le Iournal d'un nouveau Voyage fait en Guynée, l'année presente, qui contient le Traitté de Commerce, & alliance, fait avec le Roy d'Ardres; avec l'envoy d'un Ambassadeur de ce Prince en France.

SECONDE PARTIE.

A PARIS,

Chez GERVAIS CLOVZIER, au Palais, à la seconde boutique, sur les degrez en montant, pour aller à la Sainte Chappelle, au Voyageur.

M. DC. LXXI.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.

EXTRAIT DV PRIVILEGE du Roy.

PAR grace & Privilege du Roy, donné à Paris le septiéme jour de Septembre 1670. Signé BOVCHARD, il est permis à GERVAIS CLOVZIER Marchand Libraire à Paris, d'imprimer ou faire imprimer un Livre intitulé, *Relation de ce qui s'est passé dans les Isles & Terre-Ferme de l'Amerique, pendant la derniere Guerre avec l'Angleterre, & depuis en execution du Traité de Breda; avec un Iournal du dernier Voyage du Sieur de la Barre en la Terre-Ferme, & l'Isle de Cayenne, accompagné d'une exacte Description du Pays, mœurs & naturel des habitans: le tout recueilly des memoires des principaux Officiers qui ont commandé en ces Pays, par I.C.S.D.V. Où est joint le Iournal d'un nouveau Voyage fait en Guynée l'année presente, qui contient le Traitté de commerce, & Alliance fait avec le Roy d'Ardres, avec l'envoy d'un Ambassadeur de ce Prince en France*, en telle marge & caractere que bon luy semblera, durant le temps & espace de cinq ans, à compter du jour qu'il sera achevé d'imprimer pour la premiere fois. Et deffences sont faites à tous Imprimeurs & Libraires de l'imprimer, vendre ny distribuer pendant ledit

temps, sans la permission dudit Clouzier, à peine de l'amande portée par icelüy Privilege : comme aussi aux charges plus à plein porté par lesdites Lettres.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le 2. Ianvier 1671.

Regiſtré ſur le Livre de la communauté des Imprimeurs & Marchands Libraires de cette Ville de Paris, ſuivant l'Arreſt de la Cour de Parlement du 8. Avril 1653. & ce aux charges, clauſes & conditions portées és preſentes Lettres, le vingt-quatriéme Novembre 1670.

Signé, LOÜIS SEVESTRE, Syndic.

TABLE
DES CHAPITRES CONTENVS
en cette seconde Partie.

CHAPITRE XXV. *Voyage du Sieur de la Barre, aux Isles de la Guadeloupe & Martinique ; d'où à son retour il va reconnoistre l'Isle de Mont-Sarrat de fort prés.* page 1.

CHAP. XXVI. *Disposition des choses pour l'attaque de Mont-Sarrat, en son attaque & prise sur les Anglois.* 11

CHAP. XXVII. *Arrivée des nouvelles des Isles en France, & les effets qu'elles y produisirent.* 43

Commission de Lieutenant General pour Monsieur de la Barre. 52

Lettre de Cachet de sa Majesté aux Gouverneurs des Isles. 62

CHAP. XXVIII. *Ce qui se passe en Angleterre, & les ordres qui y furent donnez pour le secours des Isles Angloises de l'Amerique.*

CHAP. XXIX. *Ordres donnez dans les Isles Françoises, sur les nouvelles des preparatifs*

qui se faisoient en Angleterre. 71
CHAP. XXX. *Depart du Sieur de la Barre, de Saint Christophle, & son combat contre la fregate de Colcester.* 91
CHAP XXXI. *Arrivée du Sieur de la Barre à Sainte Croix, d'où il depêche en France: & son depart de cette Isle pour la Martinique.* 112
CHAP. XXXII. *Voyage du Sieur Creinssen, Commandant l'escadre des navires de guerre Hollandois, en Amerique.* 126
CHAP. XXXIII. *Arrivée de quatre vaisseaux François aux Isles; & la resolution prise d'aller combattre la flotte Angloise.* 133
CHAP. XXXIV. *Combat naval donné devant Nieuës, entre les deux flottes; avec le secours de saint Christophle.* 149
CHAP. XXXV. *Depart de la Flotte de saint Christophe: Separation des Zelandois d'avec elle: Son retour aux Isles du Vent, où elle est inutilement suivie par la Flotte Angloise.* 170
CHAP. XXXVI. *Attaque de saint Christophe par les Anglois, & la grande victoire obtenüe sur eux par les François.* 188
CHAP. XXXVII. *Retour des Anglois à Nieuës apres leur defaite: Arrivée du Chevalier Harmant leur Admiral, avec un grand renfort; & sa resolution.* 216
CHAP. XXXVIII. *Resolutions de la France,*

sur le secours des Isles : & ses negociations avec l'Angleterre. 222
CHAP. XXXIX. *Raisons pour lesquelles les Anglois n'ont pas reüssi, avec toutes leurs forces, dans les Isles.* 231.
CHAP. XL. *Arrivée de la Flotte de l'Admiral Harmant devant la Martinique, & ses diverses attaques faites aux vaisseaux François.* 238
Lettre du Sieur Harmant Admiral Anglois 275
Réponse à la Lettre de l'Admiral Harmant. 278
CHAP. XLI. *Depart de la Flotte Angloise, & comme le sieur de la Barre sauva les vaisseaux François échouez.* 281
CHAP. XLII. *Retour du Chevalier Harmant à Nieuës : sa resolution d'aller, pendant la saison des Houragans, attaquer Cayenne, & surprendre Suriname.* 287
CHAP. XLIII. *Les Isles sont affligées d'un fâcheux Houragan : le sieur de la Barre se sert de cette conjoncture pour faire passer un secours de vivres à Saint Christophe.* 297
CHAP. XLIV. *Ordres que donne le Sieur de la Barre, pour avituailler Saint Christophe. Prise de Cayenne par la Flotte Angloise.* 306
CHAP. XLV. *Arrivée des premieres nouvelle de la conclusion de la Paix avec l'Angleterre. Conduite du sieur de la Barre pour en profiter.* 316

CHAP. XLVI. *Les ordres pour la publication & execution de la Paix, arrivez aux Isles, & ce qui s'y fit en consequence.* 330

Journal du voyage du Sieur Delbée, Commissaire general de la marine, aux Isles, dans la coste de Guynée, pour l'établissement du Commerce en ces pays, en l'année 1669. & la presente: Avec la Description particuliere du Royaume d'Ardres, & de ce qui s'est passé entre les François, & le Roy de ce pays. 347

L'Imprimeur au Lecteur. 473

Instruction du Sieur Carolof, pour les Capitaines des vaisseaux qui feront le voyage de Guynée. 475

Fin de la Table.

VOYAGE

VOYAGE DU SIEUR de la Barre, aux Isles de la Guadelouppe & Martinique; d'où à son retour il va reconnoître l'Isle de Mont-Sarrat de fort prés.

CHAPITRE XXV.

NOus avons laissé le sieur de la Barre à la voile, au delà de Nieuës, où ayant apperceu deux Navires qui s'efforçoient de tenir le vent, & croyant que ce fussent quelques-uns de ceux qui étoient partis de Nieuës le iour precedent, il chassa sur eux,

& les ayant obligez d'arriver, reconnut que c'étoit le ſaint Anthoine, & le Chaſſeur, faiſant routte de la Martinique, à ſaint Chriſtophe, le premier chargé aux deux tiers pour France : de ſorte qu'il continua ſa routte pour la Guadeloupe, où étant arrivé le lendemain, il trouva les choſes en aſſez bon état, hors que le ſieur du Lion luy témoigna qu'il avoit du chagrin de ce que le ſieur de Clodoré avoit agy, comme de ſon chef à Antigue, quoy qu'il ne le deût faire que comme Commis par ledit ſieur de la Barre, pour cette entrepriſe, ſelon que l'on en étoit convenu ; que même il avoit donné en ſon nom une Sauve-

garde à cette Isle, comme Françoise, & fait des deffenses à tous les Sujets du Roy, de faire aucun tort, ny dommage à ses habitans; luy disant qu'il ne connoissoit point de pareils ordres, & que les gens de son Gouvernement n'en recevoient point du sieur de Clodoré: à quoy le sieur de la Barre luy dit, sans surprise, ny émotion, qu'il falloit reformer la chose; & que sans l'aigrir, & même en parler davantage, il n'étoit question que de leur envoyer une Sauve garde de luy; ce qu'il fit à l'instant, & appaisa ce commencement de division: aprés quoy il mit à la voile pour la Martinique, où étant arrivé, il apprit avant

que de debarquer, que le ſieur de Clodoré s'étoit expliqué à quelques perſonnes, en des termes de chagrin contre luy; ce qui fit qu'il prît reſolution de tenter tous moyens, pour ramener ſon eſprit & empécher la meſintelligence. Pour cét effet, étant debarqué le matin, & le trouvant à la deſcente de ſa chalouppe, il luy propoſa d'aller enſemble à la Meſſe, aprés laquelle l'ayant tiré à part, il luy témoigna le déplaiſir qu'il reſſentoit du differend qu'il auoit eû avec les Officiers des trouppes du Roy, à Antigue, & qu'il prenoit part au chagrin qu'il en avoit receu, le priant ſur tout d'excuſer le petit emportement

qu'avoit eû contre luy le sieur Dorvilliers, qui ayant esté fort blâmé des Capitaines de Navarre & de Normandie, de luy avoir cedé le Commandement au premier voyage d'Antigue, s'étoit dans ce chagrin laissé emporter à l'esprit de ces Officiers, dont il avoit bien du déplaisir, & souhaitoit le luy faire connoistre: Ce qu'ayant dit, il fit approcher le sieur Dorvilliers, qui étoit en sa compagnie, qui ayant fait quelques excuses au sieur de Clodoré; ausquelles il répondit aussi fort civilement, l'asseura qu'il desiroit son amitié sur toute chose. Le sieur de la Barre joignit encore à cette precaution une familiarité

qu'il crut devoir tout à fait obliger ce Gouverneur, qui fut de luy propoſer d'aller paſſer le reſte de la matinée en ſon logis : Mais tout cela n'empécha pas une furieuſe broüillerie qui arriva en ſuitte entr'eux, & qui a eſté la ſource des démeſlez, dont une partie de la France a eû connoiſſance, & qui ont eſté juſques à ſa Majeſté, & ont cauſé de l'attention à quelqu'un de ſes Miniſtres, mais deſquels j'eſtime qu'il eſt à propos de me taire, ne voulant point donner lieu de plainte à l'un, ny à l'autre par le recit que ie ferois de ce que i'en ay appris de bonne part.

Le ſejour du ſieur de la Barre

ne fut pas long à la Martinique, il y fournit ses trois vaisseaux corsaires de tout ce qui leur étoit necessaire pour deux mois, puis les fit mettre à la voile pour la Barbade; & ayant donné les ordres qu'il croyoit importans pour la seureté de cette Isle, il en partit pour la Guadelouppe, où étant arrivé, il jugea qu'il étoit de la derniere consequence, pour l'execution de son dessein sur l'Isle de Mont-Sarrat, de l'aller reconnoistre de fort prés, afin de pouvoir mieux choisir les lieux par où il voudroit l'attaquer, & profiter de tous les avantages que la connoissance du terrain luy pouvoit donner, pour la disposition de

ſes vaiſſeaux, pour le choix de la deſcente, & de la determination des lieux; de la vraye & des fauſſes attaques : & pour ne point perdre de temps à cette execution, il mit à la voile ſous la Guadelouppe, le 15. Ianvier, & le 16. il vint razer la pointe de Sud'eſt de l'iſle de Mont-Sarrat, à la portée du piſtolet, la coſte étant ſanie & ſans fonds, juſques à plus d'une lieuë de cette pointe : Les ennemis qui avoient pris l'alarme, à la veuë des vaiſſeaux François, les ſuivirent le long du bord de la mer, ſous les armes en aſſez bon ordre; & comme l'Amiral François, qui raſoit la terre de fort prés, fut devant leur premiere batterie

garnie de huit pieces de canon, ils en firent deux décharges sur ce navire, sans autre dommage que de l'avoir percé en quelques endroits de son bordage, au dessus des ceintes: le second fort, fit la même chose, avec aussi peu de succés; en sorte que le sieur de la Barre put facilement, pendant deux heures qu'il fut le long de la coste, à la petite portée du fusil, reconnoistre les retranchemens des Ennemis,& leurs forces: Ce qu'ayant fait exactement, il arriva le 17. à saint Christophle, où il proposa l'attaque de cette Isle de Mont-Sarrat, aux sieurs de saint Leon, Mareschal de bataille & Commandant le corps de Na-

varre, & de ſaint Laurens, Gouverneur de cette Iſle; l'un & l'autre embraſſerent ce deſſein avec toute la chaleur que leur zele pour le ſervice du Roy, leur pouvoit inſpirer: De ſorte qu'il ne fut queſtion que de travailler aux preparatifs neceſſaires pour cette entrepriſe; ce qui ayant eſté fait en peu de iours, il mit à la voile le 29. Ianvier, avec dix-huit Navires de haut bord, ſept Barques, & le Brigantin, l'émerillon: le ſieur de ſaint Laurens, jugeant cette entrepriſe digne de ſa preſence, voulut y aller en perſonne pour commander cinq cens hommes détachez de ſaint Chriſtophe.

DISPOSITION DES choses pour l'attaque de Mont-Sarrat, en son attaque & prise sur les Anglois.

CHAPITRE XXVI.

LE sieur de la Barre, ayant crû qu'il étoit de la derniere importance de surprendre les Ennemis, afin de les attaquer avant la jonction de toutes les trouppes de l'Isle, avoit donné rendez vous à la pointe du Nord de la Guadeloupe, où tous les Navires devoient aller moüiller, pour venir en suite, vent arriere, sur les Ennemis, & faire la descente en se presentant devant

eux : mais les vents, & la mer ne furent pas plus favorables cette fois, qu'ils l'avoient eſté ſix ſemaines auparavant : la flotte fut ſeparée, & aucun des Navires ne put gagner cette pointe de la Guadeloupe, aſſignée pour rendez-vous.

L'Admiral, avec les Fregates, la Iuſtice, & le Floriſſant, aprés avoir battu quatre iours la mer, moüillerent le 2. Fevrier au matin à une pointe qui s'avance à l'Oueſt de l'Iſle de Mont-Sarrat; & y ayant eſté joints de trois autres Navires, deux Barques, & le Brigantin, le ſieur de la Barre envoya auſſi-toſt ce dernier au rendez vous, à la Guadeloupe, avec ordre à tous les bâ-

timens qui y seroient arrivez, de se rendre sous le pavillon de l'Admiral : il revint le 4. & il le depécha à l'instant pour saint Christophe, afin de faire revenir les Navires qui y auroient relâché ; & s'ils ne pouvoient gagner, faire venir les troupes sur des barques : Ce iour, au soir, trois Navires, & trois Barques, qui avoient esté jusques à la Guadelouppe, rejoignirent la flotte : si bien qu'aprés ce renfort, en attendant les nouvelles de saint Christophe, il fut resolu d'aller battre le fort des Ennemis ; & comme l'on ne pouvoit s'en approcher qu'en louvoyant, chacun fit son devoir pour en aller moüiller le plus proche

qu'il ſe pourroit : Le Capitaine Gauvain, commandant la Iuſtice, gagna & moüilla le premier à la portée du piſtolet : le Capitaine la Iaunaye, commandant le Floriſſant, fut le ſecond qui gagna & moüilla proche de la Iuſtice, l'un & l'autre de ces Navires, reçeut trois ou quatre décharges de la batterie des Ennemis, avant que l'Admiral eût moüillé; Gauvain eut ſon Navire percé de quinze ou ſeize coups, ſans perte d'hommes ; la Iaunaye en eut deux tuez du canon des Ennemis, & n'en fut pas quitte à meilleur marché pour ſon Navire, que celuy de Gauvain, ayant eſté percé de pluſieurs coups de canon.

L'Admiral ayant moüillé, avec trois ou quatre autres Navires, le grand feu de tous les vaisseaux, fit cesser celuy des Ennemis ; & toute la nuit du 5. où la Lune étoit fort belle, & le matin du 6. se passerent en coups de canon, dont il fut tiré plus de mil à douze cens volées des vaisseaux ; leur feu eust duré davantage, si sur les dix heures du matin il n'eust paru trois Navires à la pointe du vent de l'Isle, qui d'abord furent pris pour François, mais ensuite furent connus à leur Manœuvre pour ennemis : cela obligea le sieur de la Barre, de lever l'ancre, & d'envoyer l'ordre à tous les vaisseaux de faire le même ; au Capitaine

Gauvain, commandant la Juſtice, & Ferrand, commandant le Soucy, de le ſuivre; & au Capitaine de la Iaunaye, d'aller avec le reſte de la flotte moüiller à la pointe de l'Oueſt de l'Iſle, prenant la precaution de ne point faire ſuivre la flotte en ſa chaſſe, de peur de la ſeparer une ſeconde fois.

La chaſſe du ſieur de la Barre ne dura que juſques à la nuit, qui ſe voyant à plus de quatre lieuës des vaiſſeaux Ennemis, & craignant de trop s'écarter de Mont-Sarrat, & manquer ſon entrepriſe, il remit à l'autre bord, pour rejoindre la flotte; ce qu'il fit le 7. & trouva le brigantin arri-

vé, avec le sieur de la Giraudiere, & six vingts hommes de Normandie, qui avoit relâché son Navire, ayant eû ses deux hunieres emportez : Quelques heures aprés arriva une barque où le sieur Samson s'étoit jetté avec cinquante hommes de Navarre, ayant relâché de masté ces barques expediées avec toute la diligence possible, par le sieur de Chambrey, Intendant : Peu de temps aprés ayant reconnu un Navire qui avoit peine à gagner, il envoya deux barques pour aller querir les hommes qui étoient dedans : ce qui fut fait, & elles amenerent le sieur des Fontaines, Capitaine de Normandie, avec soixante hommes, le

Navire ayant enſuite eſté obligé de relâcher à ſaint Chriſtophle : Toutes les forces jointes, il fut reſolu de ne plus retarder la décente que le ſieur de la Barre avoit determinée eſtre faite à une petite ance, à la portée du fuſil, & au vent du Fort ou batterie des Ennemis.

On mit la voile le 9. au matin, tous les Navires & Barques furent à leur poſte, hors le Mercier qui ne put ſi-toſt gagner : ce qu'étant fait, le ſieur de la Barre envoya ſommer les Ennemis de remettre l'Iſle ſous l'obeïſſance de ſa Majeſté.

Ils répondirent en braves gens, & de qui on devoit at-

endre une défense des plus vi-
oureuses, ce que leur conte-
nance devoit d'ailleurs assez per-
suader, tirans peu à peu, & te-
nans leurs retranchemens bien
garnis, avec grand ordre & si-
lence.

Le Mercier, n'ayant moüil-
lé que sur les deux heures, l'at-
taque fut remise au lendemain
matin : elle se fit en cette
sorte.

Le sieur Samson comman-
doit les hommes détachez de
Navarre, avec les sieurs Dassy
& Doffemont, Lieutenant, &
Enseigne : il étoit soûtenu par
les sieurs de la Nouë & Beau-
mont, Capitaines en ce Regi-
ment, & par le sieur Dorvil-
liers, Commandant Poitou, qui

bataillonnoit avec Navarre, & faiſoient l'attaque de la droite.

Le ſieur l'Eſcoſſois commandoit les hommes détachez de Normandie, avec les ſieurs du Ménil, Lieutenant, & Veignon, Enſeigne : il étoit ſoutenu des ſieurs de la Boiſſiere, des Fontaines, & de la Giraudiere, Capitaines, & faiſoient l'attaque de la gauche, la plus proche du Fort.

Le ſieur Giraud, Capitaine, commandoit les hommes détachez de ſaint Chriſtophe, avec les ſieurs Geoffroy, & de ſaint Amour, Enſeignes : il étoit ſoutenu du ſieur de ſaint Laurent, Gouverneur, avec les ſieurs Guillou, Preciaumont, & Daigremont, Capitaines, &

aisoit l'attaque du milieu, vec son bataillon de prés de inq cens hommes : Celuy de Navarre en pouvoit faire trois ens : & celuy de Normandie, leux cens ; Le sieur de saint Leon faisoit la charge de Maeschal de bataille sur toutes les trouppes.

Le signal de la décente, donné par un pavillon rouge au mats d'Artimont, toutes les Chalouppes & Barques partirent, les unes de leurs bords, les autres de leurs postes, chargées de trouppes pour aller à terre : le Brigantin en moüilla à un jet de pierre, sur la droite; & le sieur de la Boissiere, qui étoit dessus, fit faire un si grand feu de sa mousqueterie, & de

ſon canon, qu'il délogea le
Ennemis d'un boyau qu'il
avoient ſur la droite au long d
l'ance, qui voyoit l'attaque à
revers : les autres barques n
firent pas ſi bien leur devoir,
car elles moüillerent trop loin
pour bien favoriſer les Cha-
louppes de leur feu.

A l'approche des Chaloup-
pes, les Ennemis firent la meil-
leure mine du monde, & at-
tendirent qu'elles fuſſent à la
portée du piſtolet, pour faire
leurs décharges, & firent lors
un ſi grand feu, qu'il s'en eſt
veu peu de pareil, pour le nom-
bre qu'ils étoient. Il arriva
dans ce moment, que les Cha-
louppes où étoient les hom-
mes détachez, n'étant pas les

premieres, parce qu'elles avoient eû de leurs Matelots tuez, celles qui étoient devant cesserent un instant de ramer, pour les laisser passer, & ce petit relâche pensa nous arracher la victoire des mains, donnant cœur aux Ennemis, & leur donnant temps pour une seconde décharge : mais la Chalouppe, où étoient les sieurs Doffemont & Dassy, ayant passé les autres, & crié que l'on les soutint, ces deux braves Gentils-hommes sauterent à terre, à la teste de tout, avec un courage & une vigueur qui doit trouver par tout des admirateurs, s'étant lancez seuls au milieu des Ennemis, qui les recevans sans

s'émouvoir, tuerent le ſieur Doffemont, à quatre pas du bord de la mer; & Daſſy l'ayant voulu ſecourir, aprés avoir eſté bleſſé, donna juſques ſur le bord de la tranchée, où aprés avoir tiré ſon coup de piſtolet, & mis l'épée à la main, il fut tué comme ſon camarade, au moment que le ſieur Dorvilliers, qui étoit avec le Major de Poitou, & deux de ſes Officiers, dans un petit ſcut, ſauta à terre; & ayant ralié à luy quatre ou cinq ſoldats de Navarre, entra luy neufiéme dans la trenchée: aprés avoir tué le Major de l'Iſle, qui la défendoit le ſabre à la main, & qui avoit tué le ſieur Daſſy.: il fut bien-toſt

ſuivy.

suivy du sieur de Beaumont, Capitaine de Navarre, & des hommes détachez des Corps, qui ayant fait un peloton de leurs gens, pousserent les Ennemis hors du front de toute l'attaque ; & toutes les troupes ayant ensuite mis pied à terre, & ayant esté mises en bataille par le sieur de saint Leon, les Ennemis ne parurent plus devant elles.

Le bataillon de Normandie marcha droit au Fort, Navarre gagna la hauteur ; & le bataillon de saint Christophe, à la teste duquel étoit le Chevalier de saint Laurent, suivoit la routte que les Ennemis avoient prise en fuyant : tandis qu'ils commençoient à mar-

cher, le ſieur de la Barre, aprés avoir ralié à la décente, le reſte des trouppes qui n'avoit encore pû mettre à terre, ſe mit à leur teſte, prenant le chemin par lequel il avoit veu les Ennemis ſe retirer, & ayant joint en peu de temps le ſieur de ſaint Laurent, & le bataillon de ſaint Chriſtophe, & conſideré le terrain, il jugea à propos d'aller occuper une hauteur au delà d'une ravine, où les Ennemis pouvoient s'eſtre retirez, ce qui l'obligea d'envoyer ſes ordres au ſieur de ſaint Leon pour le venir joindre en ce poſte, avec le bataillon de Navarre, & Poitou, & au ſieur de la Boiſſiere, de faire le même, avec

celuy de Normandie ; aprés quoy il marcha vers cette hauteur, où il fit mettre ses troupes en bataille, qui furent bien-tost jointes de tous les Corps, même du sieur de Prailles, qui ayant esté commandé, avec sa Compagnie, & quelques habitans de saint Christophe, pour faire une fausse attaque, une lieuë sous le vent du Fort, avoit forcé les Ennemis, sans avoir eu que deux hommes blessez.

Etant en ce poste, le sieur de la Barre fut averty qu'il paroissoit cinq vaisseaux vers la pointe du vent de l'Isle, & les ayant découverts, il reconnut que c'étoit ceux qu'il avoit envoyé croiser vers la Bar-

bade, qui revenoient avec deux priſes, leſquels mirent encore le ſoir cent cinquante hommes de Poitou à terre.

Toutes les trouppes étant en bataille, le ſieur de la Barre détacha divers petits partis pour avoir nouvelle des Ennemis, & s'avança avec vingt hommes détachez, & quelques Officiers, pour chercher un lieu propre pour le campement de ſa petite armée, compoſée de prés de douze cens hommes; & ayant heureuſement rencontré proche le lieu où les trouppes étoient en bataille, une belle habitation où paſſoit un ruiſſeau aſſez fort, il y fit marcher & camper toutes ces trouppes. A peine avoient-

elles pris leurs postes, qu'il apprit que les Ennemis avoient paru au coin d'un bois, à un petit quart de lieuë du campement : ce qui l'obligea de détacher les sieurs Samson, Capitaine de Navarre, l'Ecossois de Normandie, & Giraud de saint Christophe, avec chacun soixante hommes, pour les aller pousser jusques dans le bois: ce qui fut fait, les Ennemis s'étant retirez à leur veuë.

Le 11. sur l'avis donné que les Ennemis s'étoient retirez au nombre d'environ sept cens hommes, dans un lieu appellé le Iardin, entre deux montagnes, le sieur de la Barre fit marcher toutes les trouppes,

& s'étant mis à la teſte, avec le ſieur de ſaint Leon, Maréchal de bataille, il commanda de faire halte à l'entrée du bois où les Ennemis avoient paru le iour precedent, pour jetter devant luy trente hommes détachez de tous les Corps, commandez par le ſieur de la Tour, Lieutenant de Navarre, qu'il ſuivoit immediatement: Ils paſſerent un défilé d'un quart de lieuë dans un bois fort épais, au bout duquel ayant trouvé un païs découvert, & marché une lieuë, l'on reconnut les Ennemis qui s'étoient poſtez ſur une haute montagne preſque inacceſſible, & qui avoient un petit Corps de garde devant eux, que l'on voyoit ſeu-

lement du lieu où étoient les trouppes : Elles y firent halte, & en suite on les fit camper dans un bel endroit, à demie lieuë de là, d'où l'on détacha divers partis, qui rapporterent que les Ennemis s'étoient separez : ce qui fut confirmé par plusieurs Irlandois qui se vinrent rendre, ausquels on fit le meilleur traitement qu'il fut possible : cela obligea le sieur de la Barre de faire sejourner les trouppes en ce poste, d'où elles partirent le 13. pour retourner au premier campement : Il avoit cependant détaché le sieur Dorvilliers, avec cent cinquante hommes, pour aller soumettre les quartiers les plus éloignez de l'Isle : ce

qu'il fit avec tant de ſuccés, qu'il prit la femme du Gouverneur priſonniere, avec plus de quatre-vingts Anglois, obligea le Gouverneur, & la meilleure partie des Officiers, & plus de deux cens Anglois, de ſe venir rendre: à quoy il fut aydé par environ trente Caraybes, qui étoient venus joindre les François, avec dix Pirangues, ayant ſçeu qu'ils avoient forcé l'Iſle: Ces ſortes de gens, qui ne ſçavent combattre que les fuyars, & qui broutent dans les bois, comme des beſtes ſauvages, ſervirent fort à en faire ſortir les Anglois.

Ces choſes furent faites en ſix iours, pendant leſquels on

tira de l'Isle trois cens Anglois capables de porter les armes: & on fit prester le serment de fidelité à cinq cens Irlandois qui y resterent, qui avec leurs femmes & enfans, ne faisoient pas moins de deux mil personnes: il y eut seize pieces de canon prises, avec force Negres, chevaux, & bestes à cornes, qui furent distribuez aux troupes; plus de quarante sucreries détruites, parce qu'il n'y en avoit point qui appartinssent aux Irlandois; la chaleur des soldats, en suite de la décente, fut telle qu'ils mirent le feu à plusieurs magazins pleins de riches marchandises, sans les avoir reconnuës, ayant plûtost envisagé la destruction

des Ennemis, que leur profit particulier ; & comme leur prompte fuite empécha le carnage, ils exercerent leur colere ſur ce qui ſe preſenta devant eux.

Il y avoit à la décente, neuf cens hommes des Ennemis oppoſez à nos forces, dont plus de quatre cens faiſoient front à l'attaque; il en fut tué une trentaine des noſtres: nous y perdîmes, outre les ſieurs Daſſy, & d'Offemont; le ſieur Geoffroy, Lieutenant de ſaint Chriſtophe, ſix ou ſept ſoldats, & huit Matelots, environ une vingtaine de bleſſez: Tous les Officiers y firent leur devoir, ainſi il ne faut ſçavoir que leurs noms, pour leur donner la

gloire de ce succés, auquel le sieur de la Barre se trouva de sa part avoir beaucoup contribué tant par le choix qu'il avoit fait du lieu de la décente, le plus avantageux qui fut en toute l'Isle, & où il s'opiniâtra de la faire malgré l'opinion de plusieurs Officiers, qui la trouvoient trop prés du Fort, & trop exposée à son canon, qu'en ce qu'il insista fortement pour faire la décente, & mettre pied à terre, plusieurs ayant esté d'avis que l'on se retirât sans la tenter, aprés avoir veu la bonne contenance des Ennemis: à quoy le sieur de la Barre s'opposa avec tant de force, & même tant d'indignation, qu'il dit

que ceux qui ne ſeroient pas de cét avis pourroient demeurer dans les vaiſſeaux, au moment qu'il donneroit à terre, avec ceux qui le voudroient ſuivre : le ſieur de ſaint Leon y agit avec grande vigilance & marcha toujours à ſes coſtez, à la teſte des trouppes, dans l'Iſle : le ſieur de ſaint Laurent n'obmit rien de ſa bravoure & de la grandeur de ſon courage, qu'il a fait paroître en toutes les autres occaſions de cette guerre : Tous les autres Officiers des trouppes y firent leur devoir ; mais on ne peut obmettre l'action du ſieur Dorvilliers, qui voyant les deux Officiers détachez de Navarre, tuez, ſauta à terre à

la teſte des Enfans perdus, & avec douze ou quinze d'iceux, ſe rendit maiſtre de la tranchée des Ennemis, aprés avoir tué les ſieurs Haſquin, & Rentley, Capitaine & Major de l'Iſle, dont l'un étoit venu tuer le ſieur Doffemont juſques proche de la lance: Les Volontaires y firent fort bien leur devoir, & entr'eux le ſieur de Geimoſai, Lieutenant du Regiment de Champagne; les ſieurs Pinon, de Quincy, Campagne, & Terré, qui ne donnerent pas moins de marques de leur courage en cette occaſion, qu'ils avoient fait à Antigue.

Le Gouverneur & les principaux Officiers, étans entre les

mains des François, le ſieur de la Barre prit la reſolution de partir pour S. Chriſtophe, laiſſant le ſieur de Praille avec quatre-vingts hommes dans l'Iſle, pour regler les affaires des Irlandois, & la Fregatte de l'Hirondelle, pour le porter lors qu'il auroit achevé; il arriva le dix-neuf à Saint Chriſtophe, chargé du butin, & des dépoüilles des Ennemis, où il fit embarquer les Priſonniers de Guerre dans un Vaiſſeau, pris depuis peu de jours ſur les Anglois, & les envoïa à la Iamaïque, afin qu'ils ne puſſent plus revenir aux Iſles du Vent, renforcer ceux qu'il avoit à combattre.

Il reconnut devant Nieuës,

que les trois Navires qu'il avoit chassez y estoient arrivez, & sçeut par le Maistre d'une Barque qu'il avoit prise deuant Mont-Sarrat, qu'outre les provisions de bouche, ils avoient esté secourus de quarante Barils de poudre, de cinq cens Fuzils, & trois mille Boullets. Estant de retour à Saint Christophe, il examina les Prisonniers des deux prises Angloises, dont l'une étoit un petit Navire fort vieil de cent vingt Tonneaux, qu'il donna aux habitans Anglois de Mont sarrat, pour les porter à la Iamaïque, & l'autre vne Barque. Par la lecture des Lettres, trouvées dans ces bastimens, & par le rapport

des Priſonniers, il conneut que les Anglois étoient dans une extréme conſternation: Mais qu'ils attendoient inceſſammẽt à la Barbade un ſecours d'Europe, aſſez conſiderable.

Les Capitaines des Vaiſſeaux François qui venoient de courſe, rapporterent qu'aïant approché à la petite portée du Canon de la Radde de la Barbade, devant la Ville du Pont ſous Pavillon Anglois: ils avoient reconneu à leur aiſe l'état des forces navalles des ennemis, & qu'ils n'avoient remarqué que deux Vaiſſeaux d'environ trente pieces de Canon, parmi un grand nombre de petits, dont une partie avoient leurs mats de hune bas,

que les forts aïans remarqué qu'ils n'avoient pas fait les signaux accoustumez par les Anglois, leur avoient envoïé plusieurs vollées de Canon, qui leur avoient fait à l'instant arborer pavillon blanc : tant à leurs vaisseaux, qu'à leurs prises, ce qui avoit donné l'alarme si chaude à toute la Barbade, que pendant deux jours qu'ils avoient tenu sur la côte, ils n'avoient veu que Cavallerie & Infanterie, marcher & poser des Corps de Garde à divers lieux, d'où ils conjecturoient que ceux de cette Isle estoient dans une grande apprehension.

Le buttin pris à Mont-sarrat ne se trouva pas considerable,

parce que chacun des Officiers en avoit détourné quelque choſe en particulier, & comme il ſe trouvoit chargé des recompenſes des bleſſez, & de ceux qui l'avoient pris & emmené au Corps de garde, ainſi que du payement des Chirurgiens, le ſieur de la Barre creut qu'il eſtoit plus avantageux de l'abandonner aux Officiers & Soldats des troupes, & de Saint Chriſtophe, pour les mettre en curée & leur donner deſir d'entreprendre autre choſe, que d'en faire un partage, dont ils auroient fait de grandes plaintes, & duquel la Compagnie auroit tiré peu d'avantage : ce fut ce qu'il executa, reſervant ſeule-

ment un petit fonds, pour l'achapt de quelques poudres, qui se trouverent dans des Navires Flamands.

ARRIVE'E DES NOUvelles des Isles en France & les effets qu'elles y produisirent.

CHAPITRE XXVII.

CEs choses se passoient dans les Isles, lors que les dépêches, portées par le Capitaine Aschart, arrivoient à Paris, où elles apporterent beaucoup de joïe, non seulement aux Directeurs de la Compagnie, mais même à toute la Cour, qui n'aïant eu que du desavantage en Europe au

commencement de cette Declaration de Guerre contre les Anglois, tant par la priſe du Navire de ſa Majeſté, la Victoire, commandé par le Chevalier de Sertanies, que par celle du Ruby, monté par le ſieur de la Roche Gaſteliers, l'un des meilleurs Officiers de Mer de ſa Majeſté, que de la chaſſe donnée au Bourbon, & au Mazarin, par ſix Fregattes Angloiſes, juſques ſous le canon du Havre de Grace, fut tres-ſatisfaite de voir quelques advantages remportez ſur cette Nation, en un pays que les Anglois conſiderent beaucoup, pour l'importance du commerce qu'ils y font; plus de deux cens Vaiſſeaux, y al-

ans chaque année chargez de marchandises d'Angleterre, & en revenans remplis de celle que produit le Pays.

De sorte que les exploits de la prise des Isles d'Antigue & de Saint Eustache, y firent autant de bruit qu'auroit pû faire une conqueste en Italie, ou en Catalogne, & attirerent la consideration de la Cour sur ces Païs, qu'elle avoit assez negligez.

Les raisons du sieur de la Barre y furent examinées & trouvées justes, l'on reconnut la faute qui avoit esté faite, de n'avoir pas donné un pouvoir plus absolu à celuy qui devoit commander le Païs, & l'on eût bien du chagrin de

voir qu'elle eût empéché l'attaque de l'iſle de Nieuës, que la Cour apres avoir examiné les raiſons de ceux qui avoient contrarié cette entrepriſe, trouva ſi importante, qu'elle devoit être preferée à tout autre deſſein, méme à la conſervation de Saint Chriſtophe, puiſque cette Iſle ne ſe peut conſerver, qu'avec beaucoup de peine, & de dépence dans une Guerre déclarée, lors que celle de Nieuës, ſera occupée par les forces Angloiſes : De ſorte que pour remedier à ce mal, Le Roy reſolut d'envoyer inceſſamment au ſieur de la Barre une Commiſſion de Lieutenant general dans ſes Armées, tant de Terre que de Mer,

pour commander en cette qualité à toutes les forces qui se trouveroient en l'Amerique; la preuve que l'on avoit de son courage, & la vigueur avec laquelle il avoit commencé d'agir, ayant surmonté les difficultez que l'on avoit pû justement faire, d'élever à cette dignité, une personne qui avoit presque toute sa vie fait profession de la Robe, & qui n'avoit que depuis 3. ans mis une épée à son costé: les Commissions en furent expediées, avec des Lettres de Cachet, pour le reglement du commandement des Gouverneurs, avec les Officiers des Trouppes du Roy, cy transcrites.

MONSIEUR de la Barre, j'ay eſté bien ſatisfait d'apprendre le ſuccés qu'ont eû mes armes dans l'Amerique, par la priſe des Iſles d'Antigue, ſaint Euſtache, & Tabac; & ie vous fais cette Lettre pour vous témoigner le gré que ie vous ſçay de la bonne conduite & diligence que vous avez apportée en cette expedition, d'autant plus que de tous les vaiſſeaux & trouppes qui étoient partis avec vous des Ports de mon Royaume, vous étiez arrivé, avec voſtre ſeul vaiſſeau: mais à preſent que le tout vous aura joint, ie ne doute point que vous n'ayez attaqué l'Iſle de Nieuës, que les Anglois tiennent encore à la veuë de celle de ſaint Chriſtophe

Christophe, afin d'asseurer une fois cette Isle, & reduire les Anglois dans celle de la Barbade ; & en cas que cette attaque ne fût point encore faite, par la difference des avis des Officiers de mes trouppes, & Commandans dans les Isles, qui sont sur les lieux ; je vous fais cette Lettre pour vous dire, que mon intention est, qu'aussitost que vous l'aurez receuë, à moins que tous les Officiers unanimement, n'en fussent point d'avis, ou que vous y vissiez des difficultez insurmontables, vous ayez à faire l'attaque de ladite Isle, & en chasser les Ennemis à force ouverte : Cependant ie vous donne avis que j'ay resolu d'envoyer le sieur de Baas, Lieutenant general en mes armées, pour com-

 Relation de ce qui s'eſt paſſé
mander toutes mes forces, tant par
mer, que par terre, dans ce païs;
que j'envoye avec luy cinq ou ſix
vaiſſeaux de guerre, avec vingt
Compagnies d'infanterie, des meil-
leures trouppes de mes armées; &
que toute cette flotte partira dans
quinze iours ou trois ſemaines;
que ie luy donne ordre de ſe rendre
à la radde, l'Iſle la Martinique,
où ie veux que vous faſſiez aſſem-
bler tous les vaiſſeaux & les troup-
pes qui ſont dans leſdites Iſles,
auſſi-toſt que vous aurez fait l'at-
taque de celle de Nieues : & afin
de vous donner d'autant plus de
moyen de bien ſervir en des occa-
ſions ſi importantes, au bien de
mon ſervice; je vous envoye mes
ordres, pour ſervir en qualité de
Lieutenant general en mes armées,

sous le commandement dudit sieur de Baas, en sa presence, & mesme pour le reglement des rangs, & du commandement, tant du sieur de saint Leon, que de tous les Gouverneurs des Isles, afin que vous ne receviez aucune difficulté dans l'execution des ordres que vous leur donnerez pour le bien de mon service. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, Monsieur de la Barre, en sa sainte garde. Ecrit à saint Germain en Laye, le 31. Ianvier 1667. Signé, LOUIS, & plus bas, DE LYONNE.

COMMISSION de Lieutenant General, pour Monſieur de la Barre.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE: *A tous ceux qui ces preſentes Lettres verront; Salut. Dans la reſolution où nous ſommes de ne rien obmettre de ce qui eſt en noſtre pouvoir, non ſeulement pour maintenir & conſerver ce que nos armes ont acquis dans les Iſles de l'Amerique, mais auſſi pour y faire de nouveaux progrés, & y étendre noſtre domination autant qu'il ſe pourra en repouſſant les forces des Barbares, & autres qui voudront s'oppoſer à nos juſtes deſſeins, qui n'ont pour*

but que l'accroissement du Christianisme, l'avantage & augmentation du commerce : Nous avons donné nos ordres pour faire passer audit païs un bon nombre de trouppes, outre celles qui y sont déja, ensemble une armée Navalle, & tout ce que nous avons crû necessaire pour l'execution de nos entrepriſes ; & nous avons fait expedier nostre pouvoir au sieur de Baas, l'un de nos Lieutenans generaux en nos armées, pour en ladite qualité commander à tous nos gens de guerre, tant de cheval, que de pied, François, & étrangers ; étans, & qui seront cy-aprés dans lesdites Isles de l'Amerique dans la Terre-ferme, & autres païs de nostre obeïssance de ce costé-là ; ensemble aux Officiers qui y

 Relation de ce qui s'eſt paſſé
commandent pour Nous, & aux habitans deſdites Iſles, & païs; comme auſſi à noſtre armée navalle, & aux vaiſſeaux de la Compagnie des Indes Occidentales; & conſiderant que dans les occupations qu'un employ ſi conſiderable & de ſi grande étenduë donnera au ſieur de Baas, il eſt neceſſaire de le faire ſoulager par un Lieutenant general qui puiſſe s'employer & agir ſous ſes ordres, & par tout où il pourra ſe trouver en perſonne, à tout ce qui ſera à faire pour le bien de noſtre ſervice, & l'employ utile de nos armes, Nous avons jetté les yeux ſur la perſonne du ſieur de la Barre, Gouverneur, & noſtre Lieutenant general en l'Iſle de la Cayenne, & Terre-ferme de l'Amerique, ſçachant que Nous

ne pouvons, pour cette fin, faire un meilleur choix, parce qu'outre la connoissance qu'il a du païs & de sa situation, il a toutes les bonnes qualitez necessaires pour s'en acquitter dignement ; ayant aussi une confiance particuliere en sa valeur, courage, diligence, prudence, & bonne conduite ; & en sa fidelité & affection à nostre service, dont il a donné des preuves en diverses Charges & emplois, mesme dans les commandemens qu'il a exercez depuis qu'il est audit païs ; ce qui nous donne lieu de croire qu'il s'acquittera bien de celuy-cy : SÇAVOIR FAISONS, que Nous, pour ces causes, & autres considerations à ce nous mouvantes, avons ledit sieur de la Barre, fait, constitué, ordonné, & éta-

bly ; faisons, constituons, ordonnons, & établissons par ces presentes, signées de nostre main, nôtre Lieutenant general, representant nostre personne, pour en l'absence dudit sieur de Baas, & sous son authorité, en sa presence, commander à tous nos gens de guerre, tant de cheval, que de pied, François, & Etrangers, qui sont à present, & qui seront cy-aprés esdites Isles, & païs de l'Amerique ; ensemble aux Officiers qui y commandent pour Nous, & aux habitans desdites Isles & pays ; comme aussi à nostre armée navalle, qui y sera envoyee, & aux vaisseaux de la Compagnie des Indes Occidentales ; ordonner aux Gouverneurs, & nos Lieutenans generaux, par nous établis ausdites

Isles, & pays; aux Couverneurs particuliers des Villes, Places, & Forts; & aux habitans, étant en iceux, tout ce qu'ils auront à faire pour nostre service, exploiter, & faire agir nosdites trouppes, & nostredite armée navalle, mesme les vaisseaux de ladite Compagnie des Indes Occidentales, par tout & en la maniere qu'il verra estre à propos pour le bien & avantage de nos affaires & service, & l'effet de nos intentions; entrer dans les Pays & Ports des Ennemis; assieger, & faire battre les Forts, Villes, Chasteaux, Bourgs, & toutes les Places qui refuseront de nous obeyr; y donner assaut, les emporter de force, s'il est possible, ou les prendre par composition; combattre nos Ennemis, tant par terre,

que par mer; leur livrer bataille, rencontres, eſcarmouches, & faire tous les autres actes & exploits de guerre que beſoin ſera pour le bon ſuccés de nos deſſeins; faire fortifier les Places qui ſeront reduites en noſtre obeyſſance, y laiſſer des garniſons ſuffiſantes pour leur conſervation; faire conduire & exploiter des pieces d'artillerie par tout où beſoin ſera, & où l'importance des lieux le requierera, & établir noſtre authorité dans les pays qu'il pourra conquerir, aſſujettir & ſoûmettre à noſtre obeyſſance les peuples d'iceux, les conſerver par nos forces, faire faire les Montres & Reveuës de noſdits gens de guerre, par les Commiſſaires, & Controolleurs ordinaires de nos guerres; & en leur abſence, en

commettre d'extraordinaires ; faire vivre lesdits gens de guerre en bonne police & discipline, suivant nos Reglemens & Ordonnances, les faire entretenir & garder inviolablement en tous les lieux où nosdites armées seront employées, faire punir & chastier severement ceux qui oseront y contrevenir ; ordonner les payemens de nos gens de guerre, tant de cheval, que de pied, suivant nos Estats ; comme aussi de toutes les autres dépenses ordinaires & extraordinaires qui seront à faire prés desdites troupes, & expedier toutes les Ordonnances necessaires ; & generalement faire & ordonner par ledit sieur de la Barre, en ce que dessus, circonstances & dépendances, en l'absence dudit sieur de Baas, &

 Relation de ce qui s'eſt paſſé ſous ſon authorité en ſa preſence, tout ce que nous-meſmes ferions, ou faire pourrions, ſi nous y étions preſens en perſonne, jaçoit que le cas requît mandement plus ſpecial qu'il n'eſt porté par ceſdites preſentes: SI DONNONS EN MANDEMENT *à tous nos Officiers deſdites Iſles, & Terre-ferme de l'Amerique, aux Gouverneurs particuliers des Villes, Places, & Forts deſdits Pays, aux habitans d'iceux, aux Maréchaux, & Maiſtres de nos Camps, Colonels, Capitaines, Chefs, & Officiers commandans & conduiſans noſdits gens de guerre, Officiers de noſtre artillerie, & autres de noſtredite armée: comme auſſi au Lieutenant general, Chef deſdites eſcadres, Capitaines de nos vaiſſeaux, & autres de noſtre ar-*

née navalle ; ensemble aux Capitaines des vaisseaux de ladite Compagnie desdites Indes Occidentales, de reconnoître ledit sieur de la Barre, & de luy obeyr & entendre en tout ce qu'il leur commandera & ordonnera pour nostre service, & pour l'execution de nos desseins, tout ainsi qu'ils feroient à nostre propre personne, en l'absence, comme dit est, dudit sieur de Baas, & sous son anthorité en sa presence: CAR *tel est nostre plaisir; en témoin dequoy Nous avons fait mettre nostre Seel à cesdites presentes. Donné à saint Germain en Laye, le premier iour de Fevrier* 1667. *& de nostre regne le vingt-quatre. Signé, LOUIS: & plus bas,* LE TELLIER.

LETTRE DE CACHET de ſa Majeſté, aux Gouverneurs des Iſles.

MONSIEUR, Ayant donné au ſieur de Baas, la Charge de mon Lieutenant general, pour commander à toutes les trouppes, tant d'Infanterie, que de Cavallerie, étans, & qui ſeront cy-aprés aux Iſles de l'Amerique, Terre-ferme, & autres Places de ces quartiers-là; comme auſſi à tous les Officiers generaux, & particuliers, étant auſdits Pays, & aux habitans d'iceux; enſemble à l'armée navalle que j'y envoyeray, & aux vaiſſeaux appartenans à la Compagnie des Indes Occidentales : I'ay au meſme temps fait

expedier un pouvoir au sieur de la Barre, mon Lieutenant general en l'Amerique, pour en l'absence dudit sieur de Baas, & sous son authorité en sa presence, commander à mesdites trouppes, tant sur terre, que sur mer; & voulant leur donner moyen de se bien acquitter de leur employ, & de faire agir utilement mesdites trouppes, je vous fais cette Lettre, pour vous dire que mon intention est, que vous ayez à reconnoître lesdits sieurs de Baas, & de la Barre; & à obeyr audit sieur de Baas; & en son absence, & sous son authorité, en sa presence, audit sieur de la Barre, esdites qualitez de mes Lieutenans generaux; voulant que vous commandiez, & soyez reconnu, tant dedans les Isles tenuës par nos ar-

mes, qu'autres où mes trouppes ſeront enſemble, comme Colonel d'Infanterie; qu'hors de celles de voſtre Gouvernement, vous ſerviez ſous les ordres deſdits ſieurs de Baas, & de la Barre, du ſieur de ſaint Leon, Sergent de Bataille en mes armées, & ſous ceux du ſieur de Clodoré, Gouverneur de la Martinique; du ſieur Du Lyon, Gouverneur de la Guadeloupe; & du ſieur Chevalier de ſaint Laurens, Gouverneur de ſaint Chriſtophe, comme plus anciens Colonels: & que lors que meſdites trouppes ſeront employées, & agiront dans l'Iſle de Marie-Galande, où vous commandez, ſoit pour la défenſe d'icelle, ou autrement, vous obeyſſiez ſeulement aux ordres deſdits ſieurs de Baas, & de la Bar-

é, & commandiez à tous autres; vous asseurant que les services que vous me rendrez dans les occasions qui s'en offriront, me seront en pareille consideration. Sur ce, ie prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde. Ecrit à saint Germain en Laye, le premier iour de Fevrier 1667. Signé, LOUIS: & plus bas, LE TELLIER.

L'on ne se contenta pas de cela; car comme l'on avoit eû avis d'Angleterre, à la Cour de France, qu'il s'y preparoit un puissant secours pour l'Amerique, sa Majesté resolut de ne pas abandonner ce païs, & d'y envoyer des forces suffisantes, pour resister, & pour destruire, s'il se pouvoit, celles qui y arriveroient d'Angleterre. A

cét effet, les ordres furent expediez pour tirer vingt Compagnies d'infanterie, des vieilles trouppes du Roy, des Places & garniſons voiſines de la Rochelle, & les faire marcher en cette Ville, pour eſtre embarquées ſur huit vaiſſeaux de guerre de ſa Majeſté, que Monſieur l'Admiral eut ordre de détacher de l'armée navalle; & le ſieur Colbert du Terron, Intendant general de la Marine, de pourvoir de toutes les choſes neceſſaires pour cette entrepriſe, le tout devant eſtre conduit & commandé par le ſieur de Baas, ancien Lieutenant general des armées de ſa Majeſté: Et comme les Directeurs de la Compagnie des

ndes Occidentales apprehen-
lerent, avec quelque raison,
que ce secours ne fut pas si-tost
prest qu'il auroit esté necessai-
re pour la conservation du païs;
les avis d'Angleterre portans
que les vaisseaux commandez
pour les Antilles, étoient
prests pour faire voile; ils en-
voyerent ordre aux Directeurs
particuliers de la Rochelle, de
faire incessamment partir trois
vaisseaux quarrez de trente à
trente-deux pieces de canon,
avec une flute de huit pieces
qui s'appreſtoient en ce lieu,
& de les charger de toutes les
armes, vivres, & munitions
qui avoient esté demandées
par le sieur de la Barre, ordon-
nant mesme d'y faire embar-

quer vingt milliers de poudre, outre l'armement des vaiſſeaux, & force boulets & grenades: ce qui fut executé à l'exception de la poudre, dont le manque a penſé cauſer la perte de toutes les Iſles.

Ils envoyerent en meſme temps ordre en Hollande, de faire depécher une grande flute en Norvegue, pour y charger des mats, planches de ſap, bray, goudron, & autres choſes neceſſaires pour le radoub des vaiſſeaux, & ce que le ſieur de la Barre leur avoit demandé. L'on peut dire avec raiſon, que cette prévoyance fut le ſalut de la plus grande partie de leurs navires.

CE QUI SE PASSE EN Angleterre, & les ordres qui y furent donnez pour le secours des Isles Angloises de l'Amerique.

CHAPITRE XXVIII.

PENDANT que ces prouisions se faisoient du costé de France, l'Angleterre ne demeuroit pas les bras croisez: & si tost que l'on eut avis certain de la perte du Millord François Vviloughby, car on en douta encore, quelques mois aprés son naufrage; Sa Majesté Britannique resolut de faire passer en ces païs, le Milord Guillaume Vviloughby

ſon frere, avec quatre fregates de guerre, & le Regiment du Colonel Breiſeis, pour luy donner moyen de reconquerir ce qui avoit eſté pris ſur luy par les François : mais comme elle crut que ce ſecours ne ſeroit pas aſſez toſt preſt pour empécher les François de continuer leurs progrez, elle ordonna que l'on fit partir en toute diligence les fregates, le Colceſter, & la Bonne-avanture ; la premiere de quarante, & l'autre de cinquante pieces de canon, avec les navires, la Coronation de cinquante-deux pieces, le Oueſt-Inde Marchand ; le Iean Thomas, & le Quakers, tous de quarante à quarante-deux pieces, leſquels

urent ordre de mettre incef-
amment à la voile, chargez
l'armes & munitions de guer-
re, sans attendre les trouppes,
ny le Millord Vviloughby; ce
qu'elles firent dans la fin de
Ianvier 1667.

ORDRES DONNEZ *dans les Isles Françoises sur les nouvelles des preparatifs qui se faisoient en Angleterre.*

CHAPITRE XXIX.

COMME ces choses se pas-
soient en Europe, le sieur
de la Barre, qui avoit eû avis,
comme nous avons dit du pre-
mier secours qui devoit par-
tir d'Angleterre, jugea im-

portant de le combatre, avant qu'il fût arrivé à la Barbade, & qu'il eût joint l'armement qui s'y faiſoit pour le ſecours de Nieuës. Pour cét effet, il fit mettre en état les navires, le Lys, la Iuſtice, le Floriſſant, le ſaint Chriſtophe, les armes d'Angleterre, la Vierge, & l'Hirondelle, pour aller attendre ce ſecours ſur l'avenuë de la Barbade, du coſté d'Europe : Et comme il manquoit d'hommes, & de munitions pour les mettre en état d'executer cette entrepriſe, il fit embarquer deux cens hommes de Poitou, deſſus ces bâtimens, & manda au ſieur de Clodoré d'y faire embarquer au moins cent cinquante volontaires de

ſon

son Isle, pour en renforcer l'armement, luy écrivant de faire fournir à ces vaisseaux trois milliers de poudre, des six qu'il avoit retenus de celle du Roy; & que pour les gens de son Gouvernement, qui s'embarqueroient, outre la subsistance, ou ils auroient la part au butin, ou la solde, à raison de quinze francs par mois. Il avoit eu pensée de s'embarquer sur cette petite flotte pour cette expedition : Mais les démélez arrivez dans saint Christophe, entre les Officiers des trouppes du Roy, & le Chevalier de saint Laurent, auquel les Officiers de ce Corps avoient esté obligez de ceder le commandement, depuis

l'arrivée des proviſions du Roy, de Gouverneur, qu'il avoit receuës; ce qu'ils n'avoient fait qu'avec beaucoup de peine & de chagrin, l'obligerent à reſter dans cette Iſle: ce qu'il fit, afin d'empécher que cette diviſion ne paſſaſt des Officiers aux ſoldats, & du Gouverneur aux habitans, & ne formaſt comme deux partis dans l'Iſle, d'où il euſt pu naiſtre quelque deſordre conſiderable. Cela étoit d'autant plus à apprehender, que le ſieur Sanſon, l'un des Capitaines de Navarre, avoit eû aſſez d'imprudence & d'emportement, pour faire une eſpece d'algarade au Chevalier de ſaint Laurent, dans l'Egliſe, la veil-

le de Noel, & qu'il s'étoit nouvellement emporté à cét excés, qu'assistant à la grande Messe, avec le sieur de la Barre, de saint Leon, & de Chambrey, il avoit esté arracher le panier du Pain-benît, au Marguillier, & en étoit venu luy-même distribuer à tous les gens de quelque marque qui étoient presens, passant devant le Chevalier de saint Laurent avec derision, sans luy en offrir, ny presenter; ce qui avoit obligé le sieur de la Barre de l'arrester luy-méme au sortir de l'Eglise, & le faire embarquer dans un de ses navires: de sorte que se voyant contraint de se priver de la satisfaction d'aller à cette entreprise, il s'at-

tacha à faire partir en toute diligence ſes vaiſſeaux, qui mirent à la voile les derniers iours de Fevrier.

Ils ne pouvoient encore eſtre devant la Martinique, quand il arriva une barque de la Guadeloupe, depéchée par le ſieur du Lyon, Gouverneur de cette Iſle, qui luy apportoit les lettres & depéches qui s'étoient trouvées dans une priſe Angloiſe amenée en ce lieu par le Capitaine la Glace Fleſſingais: par leur lecture, il apprit que les ſix navires partis d'Angleterre, en Ianvier, étoient arrivez à la Barbade, où l'on attendoit de iour à autre le Millord Vvilrughby, venant d'Angleterre avec quatre fregattes

du Roy; elles asseuroient ceux de Nieuës, qu'en cas qu'il ne fût arrivé le 25. de Mars, que ce jour-là il partiroit une flotte pour leur secours, composée de onze bons navires, le moindre de trente pieces de canon, & d'un brûlot, qui seroient en état de faire changer la face des affaires, & de les rendre maîtres de la mer, sans contredit, & les mettroient en état de tout entreprendre contre les François.

Ces nouvelles firent changer tous les desseins, & ayant mis beaucoup d'épouvante dans les esprits de ceux qui étoient à saint Christophe, obligea le sieur de la Barre, dans une assemblée du Conseil ge-

neral des Officiers des troupes, & des habitans, de donner les mains à une propoſition qu'ils firent de rappeller tous les navires François en leur radde, & de mettre les choſes en état, par des batteries de terre, de les y conſerver, contre l'effort des Ennemis : il jugeoit bien l'abſurdité de cette propoſition, mais s'agiſſant de raſſeurer les eſprits, il y acquieſça ſans conteſter, leur diſant au contraire, qu'il croyoit non ſeulement leurs forces ſuffiſantes pour garantir leur Iſle, mais auſſi pour défendre la flotte Françoiſe; & pour les encourager davantage, fit ſa depéche en leur preſence, & donna ordre au Capitaine du petit na-

vire le Soucy, de partir incessamment pour l'aller porter aux vaisseaux, qui devoient estre arrivez à la Martinique, auquel il dit seulement à l'oreille, d'ordonner de sa part aux Capitaines, d'en differer l'execution pour deux jours, & ainsi separa ce conseil fort encouragé à bien faire, & beaucoup moins épouvanté de l'approche des Ennemis, qu'il n'étoit auparavant, qui fut un coup de prudence & de jugement, dont les consequences n'ont point besoin d'estre expliquées: En suite, il envoya querir le Maître du petit brigantin l'Emerillon, bâtiment tenant bien le vent, & bon de voile, luy ordonnant de se tenir prest pour partir

au premier commandement.

Le lendemain matin, il fit aſſembler les ſieurs de ſaint Laurens, ſaint Leon, la Noüe, la Boiſſiere, Dorvilliers, & de Chambrey, auſquels il remontra qu'il n'y avoit aucun lieu dans la radde de ſaint Chriſtophe, où les vaiſſeaux puſſent eſtre le moins du monde défendus des batteries de terre; qu'il n'y pouvoit faire venir la flotte ſans eſtre, pour ainſi dire, aſſeuré de ſa perte; outre qu'étant obligez de détacher des hommes pour ſa défenſe, ce ſeroit autant affoiblir les poſtes de l'Iſle, qu'il falloit garder que les Ennemis l'ayant une fois battuë, ſeroient en état de tout entreprendre, juſ-

ques aux moindres descentes; au lieu que s'ils la sçavoient au vent d'eux, en état de leur tomber à tout moment sur les bras, ils seroient obligez de se tenir toûjours en corps, de peur d'une surprise, & n'oseroient entreprendre de les attaquer qu'aprés de grandes precautions; & leur découvrant la raison qui luy avoit fait donner les mains au conseil du iour precedent, conclut qu'il falloit envoyer ordre aux vaisseaux de se retirer à la Martinique, de renvoyer à saint Christophe les trouppes de Poitou, & à tous ceux qui étoient en radde, d'y aller pareillement.

Aprés avoir oüy ses raisons, ils y donnerent tous les mains,

& le brigantin fut depéché avec ſes ordres, & particulierement celuy de faire revenir la fregatte, les armes d'Angleterre, pour rapporter les troupes à ſaint Chriſtophe, d'où tous les vaiſſeaux François étans en rade, mirent à la voile ſans delay; mais le vent & la marée les ayant gourmandez auſſi-bien que les ſept partis pour aller en courſe, trois relâcherent au bout de dix ou douze jours, ſçavoir le Floriſſant le premier, qui aprés s'eſtre pourveu d'eau, remit à la voile au bout de deux jours, & ſe rendit à la Martinique, le ſaint Iean de Nantes, & le Lyon d'or, flûtes, qui pour n'avoir pas fait pareille diligence, fu-

rent surprises en radde par les Ennemis.

Le sieur de la Barre écrivit au sieur de Clodoré, par le brigantin, qu'il luy envoyoit tous les vaisseaux de la Compagnie, à l'exception des armes d'Angleterre, qu'il gardoit pour le porter au premier jour en son Isle; qu'il tint cependant conseil avec tous les Capitaines, pour voir en quel lieu ils se retireroient ou du Carenage, ou de la radde du Fort saint Pierre, & qu'aprés la resolution prise, on prit toutes les precautions possibles pour leur défense, au lieu où ils se seroient retirez, puis que de ce soin dépendoit une partie du salut de toutes les Isles.

Ces choſes ordonnées, il s'attacha à faire achever de charger les flutes, le ſaint Michel, le Chaſſeur, & l'Afriquaine; en ſorte qu'il les fit partir pour France, & la Bergere pour Hollande, le 11. de Mars: cependant les armes d'Angleterre, & le brigantin arriverent avec les hommes détachez de Poitou, qui mirent ce Corps en état de former un bataillon de prés de trois cens hommes, & qui furent poſtez & campez entre Navarre, & Normandie.

Comme ces choſes ſe paſſoient à ſaint Chriſtophe, tous les vaiſſeaux François qui en étoient partis, dont la pluſpart avoient couru juſques à la Gre-

nade, hors les deux flutes dont j'ay parlé, arriverent à la Martinique, où le sieur de Clodoré fit tenir un conseil, composé de tous les Capitaines des navires, pour deliberer du lieu que l'on choisiroit pour la retraitte des vaisseaux ; les avis furent differens, les uns étoient pour la radde du fort saint Pierre, & les autres pour le Carenage : les raisons des premiers étoient que cette radde étoit bonne, de difficile accés, & qui pouvoit recevoir un grand secours des batteries de terre, puis que les vaisseaux en pouvoient estre approchez à un jet de pierre ; en sorte qu'ils ne croyoient pas que les Anglois eussent une flotte capable de

forcer ce qu'ils étoient de vaiſſeaux ſous cette défenſe; que l'on devoit conſiderer qu'ils étoient au commencement de la guerre, que ſi l'on mettoit les vaiſſeaux dans le Carenage, lieu reconnu pour tres-mal ſain, la pluſpart de leurs équipages venant à mourir, comme il arrive tous les ans aux vaiſſeaux qui s'y retirent dans la ſaiſon des Houragans, ils ne ſeroient plus en état de pouvoir ſervir dans les beſoins que l'on pourroit avoir de leurs ſecours; que de deux maux, il falloit éviter le plus certain; qu'il n'y avoit nulle apparence que les Ennemis les deuſſent venir chercher à la Martinique, toutes leurs penſées tournant

ur saint Christophe, & quand ls le feroient, il y avoit lieu d'esperer qu'ils les batteroient, au lieu que dans la retraitte du Carenage, la perte de leurs équipages leur étoit certaine & asseurée: Ceux de l'autre avis disoient, que travaillant à faire des batteries aux endroits proches du Carenage, & disposant un bâtiment, a estre coulé bas dans la passe des vaisseaux, le lieu étoit inaccessible aux forces Ennemies, & qu'ainsi il falloit preferer la seureté des vaisseaux, aux maladies & mortalitez qui pourroient arriver aux équipages, que l'on pourroit peut-estre empécher, les retirant de l'oisiveté, & les faisant travailler aux batteries & pla-

tes-formes qu'il falloit faire pour la défenſe de ce lieu : Le ſieur de Clodoré penchant à cét avis, il prevalut, & les navires s'allerent mettre dans le Carenage, où le terrain fut diſtribué aux équipages de chacun des vaiſſeaux, pour travailler aux défenſes neceſſaires.

Le ſieur Blondel y avoit tracé un Fort, auquel travailloient une centaine de priſonniers Anglois; mais ſa foüille ſe trouva de telle nature qu'il fallut abandonner l'ouvrage, les viſites & ordres qu'il avoit donnez dans les autres Iſles n'ayant pas eû un meilleur ſuccés hors la Grenade, où il s'eſt bâty un petit reduit. Pendant que le

nois de Mars s'écouloit, il ve-
noit à saint Christophe di-
vers avis, qu'il étoit party de
Zelande une escadre de vais-
seaux de guerre pour l'Ameri-
que, & qu'il y avoit à la mer
des croiseurs de cette nation
assez forts: ce qui tenoit le sieur
de la Barre fort à l'erte dans la
pensée de profiter de l'occa-
sion du moindre renfort, & le
faisoit disposer à quitter saint
Christophe, pour aller à la Mar-
tinique, au moment qu'il pour-
roit y estre utile & y rendre
quelque service considerable:
Les choses étoient en cét état
en toutes les Isles, lors que le 2.
Avril, il arriva à saint Christo-
phe un navire Flessingois, qui
apporta nouvelle au sieur de

la Barre, des Iſles de la Matinique, & de la Guadelouppe, qu'il y avoit pluſieurs navires Hollandois, armez en guerre, tant eſdites Iſles, que vers la Barbade; & comme il avoit eû avis que quelques fregattes Angloiſes croiſoient vers l'avenuë d'Europe, à la Martinique, & qu'il ſçavoit d'ailleurs que la flotte Angloiſe devoit tous les jours arriver à Nieuës, il creut de la derniere conſequence de ſe tranſporter à la Martinique, pour raſſembler la flotte des vaiſſeaux de la Compagnie des Indes Occidentales; & les joignant, avec quelques Navires Hollandois, faire teſte aux Ennemis; ce qu'il avoit juſques à ce temps differé de faire,

'ayant pas crû devoir quitter
aint Christophe dans la di-
ision qui regnoit entre les
rouppes, & les habitans, ayant
lonné ordre à son embarque-
nent pour le lendemain ma-
in, dans la petite fregatte, les
rmes d'Angleterre, qu'il avoit
eservée exprés.

DEPART DU SIEUR de la Barre, de saint Christophe, & son combat contre la fregatte le Colceſter.

CHAPITRE XXX.

LE 3. à la pointe du jour, il eut avis qu'il paroissoit devant le Fort de Nieuës, une grande fregatte, qui ayant fait

les ſignaux de reconnoiſſance, avoit tiré pluſieurs coups de canon de ſalut, & en avoit reçeu de même; ce qui obligea pluſieurs des Officiers & principaux habitans de l'Iſle, de s'efforcer à le diſſuader de s'embarquer : à quoy il ne put donner les mains, étant certain que dans la grande apprehenſion où chacun étoit du ſeul nom de fregatte Angloiſe, la moindre action de timidité de ſa part, mettroit une épouvente univerſelle dans les eſprits, où la diviſion avoit déja jetté de l'alteration : De ſorte qu'il crut eſtre plus avantageux au ſervice de courir la riſque d'un perilleux combat, que de donner aucun lieu de croire

ue la presence de l'Ennemy
ût capable de l'épouvanter,
y de faire changer une resolu-
ion qui avoit esté jugée ne-
essaire au service. Plusieurs le
onseilloient de s'embarquer
de nuit ; mais comme il crut
que cette fregatte pouvoit
estre suivie de quelques autres,
il estima plus à propos de pas-
ser la pointe de Nieuës de jour,
afin de découvrir devant soy,
que de hazarder à se jetter de
nuit au milieu des vaisseaux
des Ennemis ; ce qui fit qu'il
mit à la voile sur les deux heu-
res aprés midy, emmenant a-
vec luy le sieur de la Nouë, Ca-
pitaine commandant le Regi-
ment de Navarre, qu'un grand
demélé pour le commande-

ment, avec le ſieur de ſaint Leon, ne permettoit pas au ſieur de la Barre de laiſſer à ſaint Chriſtophe, ſans les expoſer tous deux.

Il ſerra le vent, rengeant la pointe des ſalines de ſaint Chriſtophe, & approcha à demie lieuë des vaiſſeaux Ennemis, ſous la radde de Nieuës. Il reconnut la fregatte qui étoit arrivée le matin, elle luy parut grande & toute neuve, larguant en ſuite pour doubler la pointe de Nieuës, avec ſon brigantin, & une barque qui l'accompagnoient; il la doubla ſans que les Ennemis fiſſent aucune mine de le vouloir ſuivre; mais lors cette fregatte appareilla en un moment

ec deux barques Ennemies,
luy donna chasse, toutes ses
oiles hors.

Il connut bien d'abord qu'il
alloit necessairement combat-
re, quelque inégale que fût la
artie, son navire n'étant que
e cent vingt tonneaux, mon-
é de cent dix hommes, & de
ingt-quatre pieces de canon:
& celuy des Ennemis paroiſ-
oit de plus de quatre cens ton-
neaux, & au moins de quaran-
te-quatre, ou quarante-huit
pieces de canon: Etant donc
resolu à faire ce qui se doit en
de pareilles occasions, il don-
na les ordres necessaires; & par
un petit discours, fit connoî-
tre à ses gens qu'il falloit vain-
cre ou mourir, sans qu'il y eût

d'autre party à prendre: un Volontaire de ſa trouppe luy dit lors, qu'en une pareille occaſion le Lieutenant general Vviloughby, ſe voyant preſſé par nos vaiſſeaux, avoit quitté ſon navire, & s'étoit ſauvé dans une barque; qu'il avoit ſon brigantin proche, & que cette retraitte luy étant également facile & avantageuſe, il ne devoit pas negliger une occaſion ſi favorable. Le ſieur de la Barre luy répondit fiérement, qu'il n'étoit pas le Lieutenant general Vviloughby, & en même temps cria au brigantin de larguer, & de ſe ſauver à ſaint Chriſtophe, commandant auſſi de coupper l'Amarre de ſa chalouppe qui étoit à la touë, tant

pour

pour oster aux siens toute espe-rance de se sauver par une au-trevoye, que par la victoire, que pour donner un manie-ment plus libre à son petit vais-seau: aprés quoy il prit chasse larguant une brasse d'escoute, pour éloigner les Ennemis de leurs terres, & pour avoir plus de temps pour se preparer au combat.

La fregatte Angloise, qui é-toit des meilleures voilieres, fut en moins de trois heures à bord: comme elle eut approché d'assez prés, sur les neuf heu-res du soir, les Ennemis crie-rent de la voix; D'où est le na-vire: mais il ne leur fut fait de réponse que par deux coups de canon de l'arriere, ausquels

il ne fut point répondu de leur part ; mais toutes voiles hors, ils vinrent pour aborder les armes d'Angleterre par le travers; ce qui donna lieu au ſieur de la Barre, de craindre que la fregatte Ennemie ne le coulât bas ſous elle, par le grand avantage qu'elle avoit ſur ſon vaiſſeau : pour l'éviter, il commanda au Pilote d'arriver promptement ; ce qu'il fit, & par ce moyen il évita l'abordage qu'il craignoit; en ſorte que le navire Ennemy ne put l'aborder qu'en coulant, ſon beau pré paſſant le long de ſes hauts bans d'Artimont, & perçant ſa grande voile. Dans ce moment il fut ſalüé de tout le feu de ſa mouſqueterie, qui fut tres-grand & de fort

prés : Il avoit donné ordre, que ses canons de bas fussent chargez de double charge, & qu'ils ne tirassent qu'à l'eau ; ce qui fut bien executé, tandis qu'il essuyoit le feu des Ennemis, à la faveur duquel plusieurs sauterent aux portes, hauts bans, & aux escottars ; les Volontaires, & sa maison, qui étoient avec luy sur la chambre, firent leur devoir, de les repousser à coups d'épées, & de pistolets : il étoit au milieu du Château d'arriere, appuyé sur la lice, le fusil à la main, animant par ses paroles & par son exemple, des gens déja bien intentionnez, estimant que dans le petit nombre qu'ils étoient, il ne devoit pas s'épargner plus

que le moindre ſoldat : Ce fut en combattant dans ce poſte qu'il fut bleſſé de deux mouſquetades, l'une à la cuiſſe, & l'autre qui luy perça la main droite en deux endroits, qui le mirent hors de combat ; ſes habits furent encore percez de cinq autres, qui ne le toucherent point : Ses bleſſeures l'obligerent de deſcendre ſur le pont, où le bruit de ſa mort avoit déja ébranlé pluſieurs ſoldats qui ſe retiroient vers le Corps de Garde, & vers les eſcoutiles ; mais ſa preſence, & la vigueur & conduite du ſieur Coulombier, Lieutenant au Regiment de Poitou, qui les commandoit, leur firent bien toſt reprendre leur poſte, & ſe ran-

ger le long du bord, où ils firent à bout, portant plusieurs décharges de mousqueterie sur les Ennemis, qui étoient sur le beau pré, dans l'éperon, & sur le Château d'avant de la fregatte Ennemie, en disposition de seconder ceux qui s'attachoient aux manœuvres du navire François, le commandement que le sieur de la Barre avoit fait, de ne point tirer qu'aprés qu'ils seroient abordez ayant fort bien reüssi: Cependant le sieur de la Nouë répondant à ce que l'on devoit attendre de son experience & de son courage, prit sa place sur le gaillard, & tua de deux coups de pistolets, un des Officiers Ennemis, qui du beau pré, vouloit sauter dans

ſon vaiſſeau ; en ſuite dequoy, luy, & les ſieurs Picot du Charnay, De Boilevé, Bardet, de Rouvelet, Benoît, Perreau, & tous les domeſtiques du ſieur de la Barre, repouſſerent vigoureuſement les Ennemis l'épée à la main, qui furent tuez, ou contrains de rentrer dans leur bord, aprés une heure de combat opiniâtré, avec perte de grand nombre des leurs.

Le vaiſſeau ennemy dérivant ſon beaupré, ayant rompu la grande voile du François, le prolongea, & tira pluſieurs coups de canon ſur luy, qui ne firent pas grand effet ; puis ſon arriere étant tombé ſur l'avant par le moyen de la dérive, briſa ſon avantage, & emporta

son beaupré ; En ce même temps, les Ennemis firent une seconde salve de leur mousqueterie, & de tout leur canon chargé de cartouches & de balles à deux testes, dont ils mirent en un instant trente hommes hors de combat ; ils jetterent force pots & lances à feu qui le porterent dans la misenne, & l'attacherent au mats d'avant du navire François : le Capitaine Bourdet, qui le commandoit, & qui a passé en cette occasion tout ce que l'on pouvoit attendre d'un brave & experimenté homme de mer, voyant le mal que faisoit le Château d'ariere des Ennemis, aprés avoir fait éteindre le feu de ses voiles, & de son mats, prit

luy-même la méche d'un ſoldat, & mit le feu aux quatre pieces de l'avant, chargées de balles de mouſquet & de balles à deux teſtes; ce qui fit ceſſer l'effort des Ennemis: Pendant que ſa batterie baſſe continuoit de tirer à l'eau, avec tant de furie & de vigueur, que les effets firent bien toſt connoître, que de ce ſoin dépendoit un des plus ſeurs moyens de ſon ſalut, les Ennemis ne laiſſerent pas de ſe preſenter une ſeconde fois ſur leur Château d'ariere, pour ſauter dans ſon avant; mais toutes les trouppes, animées par la voix du ſieur de la Barre, ayant fait leurs décharges, s'oppoſerent une troiſiéme fois à eux l'épée à la

nain, avec tant de vigueur & le resolution, qu'aucun ne mit e pied dans son vaisseau, le- quel dérivant peu aprés, débor- da celuy des Ennemis. On les vit alors tout d'un coup des- cendre de leurs Châteaux d'a- vant & de derriere, pour cou- rir à leurs escoutiles, & gagner le bas de leur vaisseau, la Lune qui étoit dans son dixiéme jour, donnant assez de lumiere pour distinguer aisément ces choses: la fregatte Françoise arrivoit; celle des Ennemis tenoit le vent, & cette premiere en é- toit d'environ une portée de fusil, lors que le grand mats de celle des Ennemis, chargé de toutes ses voiles, tomba à la mer; ce qui ayant excité un

grand cry de joye dans le vaiſſeau François, fit que ſix ou ſept perſonnes ſeulement virent la fregatte Angloiſe s'enfoncer par l'avant, & couler bas en un moment. Le ſieur de la Barre n'avoit point de chalouppe, & étoit ſous le vent, & ainſi il luy fut impoſſible de ſauver aucun de ceux qui montoient ce vaiſſeau nommé le Colceſter, qui étoient au nombre de trois cens hommes.

Pendant tout ce combat, le ſieur de la Barre reſta ſur le pont, aſſis ſur un matelas rédoublé, & appuyé contre le bord du navire, preſque nageant dans le ſang, qu'il perdoit de ſes bleſſeures ; mais il falloit que ſa preſence ſoûtint la reſo-

ution des siens, & serviſt de balance aux grands avantages que les Ennemis avoient ſur luy ; auſſi n'hezita-t-il pas à preferer le ſoin de ſa victoire, à celuy de ſa vie, qu'il abandonna aux Chirurgiens, aprés que l'on eut veu le grand mats des Ennemis tombé.

Ce combat étant de la nature de ceux où la ſeule valeur le peut emporter ſur la force & ſur le nombre, il ſuffit que l'on ſçache le nom de ceux qui y étoient, pour leur donner toute la gloire qu'ils meritent : Le ſieur Picot de Charnay y fut tué, ſurpaſſant ce que l'on recite des plus braves ; le ſieur de Boiſſevé y receut une bleſſeure mortelle, le ſieur des

Lauriers, Maître d'hoſtel du ſieur de la Barre, & deux de ſes domeſtiques, y furent bleſſez, ainſi que le Pilote du navire, à mort : un Caporal, un Sergent, & deux ſoldats de Poitou, y furent tuez ; le vallet de chambre du ſieur de la Nouë, un canonier, & trois matelots ; & vingt-cinq, tant ſoldats, que matelots, bleſſez.

Si-toſt que l'on eût penſé le ſieur de la Barre, il fit appeller le Capitaine dans ſa chambre, pour ſçavoir l'état de ſon vaiſſeau ; & ayant connu par la deſcription qu'il luy en fit, qu'il ne pouvoit gagner les Iſles du vent, le Beaupré étant emporté, le mats de Miſenne fort endommagé, toutes les voiles

l'avant, ou brûlées, ou déchirées de coups de canon, la grande voile en fort mauvais état, & la plusſpart des hauts bans couppez; il luy commanda de mettre à la cape, pour se raccommoder, & tâcher de regagner la pointe de dessous le vent de saint Christophe; ce qu'il s'efforçoit de faire, lors qu'au point du jour, l'on apperceut du haut des mats onze voiles Ennemies, razans la pointe des salines de saint Christophe, & faisant leur routte pour gagner la radde de cette Isle: elles étoient trop avancées, pour que le sieur de la Barre pût joindre la terre avant qu'elles l'eussent couppé; ce qui l'obligea de donner ordre

de faire vent arriere, pour gagner l'Iſle de ſainte Croix, afin d'y faire raccommoder ſon vaiſſeau, & ſe faire traiter de ſes bleſſeures.

Il courut tout le matin avec bon frais, & ſur les deux heures ſa garde apperceut un vaiſſeau au vent, à environ trois lieuës, qui luy donnoit chaſſe: la choſe rapportée au ſieur de la Barre, il ſe fit lever, & aprés l'avoir conſideré, & qu'il luy eût paru fort petit, il donna les ordres neceſſaires pour ſe preparer au combat; les choſes étoient preſque en état, quand le ſieur de la Nouë le vint trouver à ſon lit, & luy dit qu'il étoit d'avis que l'on mit coſté en travers pour attendre ce bâ-

ment, jugeant plus à propos
e se battre de jour, que d'at-
endre la nuit ; le Capitaine
Bourdet se trouvant de ce sen-
iment aussi bien que luy, l'on
it carguer les basses voiles, &
mettre costé en travers; ce qu'é-
tant apperceu du navire qui
les chassoit, il tint le vent,
& fit sa routte, laissant faire
la sienne à la fregatte Fran-
çoise.

ARRIVÉE DU SIEUR de la Barre, à ſainte Croix, d'où il depéche en France : & ſon depart de cette Iſle, pour la Martinique.

CHAPITRE XXXI.

LE ſieur de la Barre arriva à ſainte Croix, le 5. Avril, où il trouva le ſieur du Bois, Gouverneur de cette Iſle, ſous les armes, & en état & en reſolution de reſiſter aux Ennemis, ſi ſon vaiſſeau, & une flute de la Compagnie, qui ſe ſauvoit de ſaint Chriſtophe, & parut en même temps que la fregatte, ſe fuſſent trouvez Anglois ; n'ayant rien obmis de

ut ce qui pouvoit servir à fa-
riser les siens dans la défen-
d'une descente, & de ce qui
ourroit nuire aux Ennemis,
rs qu'ils entreprendroient de
faire : mais comme ce Gou-
erneur a autant de prudence,
ue de vigilance, il avoit bien
réveu que le nombre d'habi-
ans qu'il avoit, en état de por-
er les armes, ne seroit pas suffi-
ant pour resister aux forces des
Anglois, s'ils formoient une
ntrepriſe considerable sur son
sle : & pour favoriser la reso-
ution qu'il avoit prise de dé-
endre jusques au dernier poul-
ce de son terrain, il avoit, au
milieu des bois, preparé, de-
puis six ou sept mois, une re-
traitte où il avoit fait amasser

des vivres du Païs, & diſpoſé un lieu pour y nourrir des beſtiaux, & en même temps avoit fait coupper toutes les avenuës de cét endroit, & abatre des arbres dans ceux où le bois n'étoit pas aſſez épais; en ſorte que vingt hommes, connoiſſants les routtes, & le païs, pouvoient en arreſter cinq cens ſur le cul, en tous les lieux où le paſſage étoit le plus facile.

Cét Officier fut fort ſurpris, d'apprendre que le ſieur de la Barre étoit dans ce navire, & encore plus du combat qui ſe venoit de donner: il ne ſe contenta pas d'en témoigner ſa joye; mais avec un zele & une charité extraordinaire, il vou-

opiniatrément que le sieur
la Barre allât se faire traiter
ez luy, il fit servir sa maison
retraitte à tous les Officiers,
Volontaires, tant sains, que
essez, & donna ses soins à ce
ue jusques au moindre sol-
at, & matelot, aucun ne man-
uast des choses necessaires à
vie, & utiles pour la cure de
eurs blesseures: il fit plus; car
l préta son brigantin au sieur
le la Barre, pour le depécher à
aint Christophe, pour y por-
er de ses nouvelles, mandant
au sieur de saint Laurent, d'en-
voyer aux autres Isles, & faire
rendre ses lettres à tous les
Gouverneurs, ausquels il écri-
voit, & qu'il jugeoit à propos
qui fussent promptement in-

formez, que ſes bleſſeures é
toient ſans peril, & qu'il ſeroi
bien-toſt en état d'aller parta
ger le peril & la gloire de la dé
fenſe de leurs Iſles, avec eux: i
receut, peu de jours aprés ſon
arrivée, des nouvelles de ſain
Chriſtophe, par leſquelles on
luy mandoit que la flotte en-
nemie, compoſée de onze fre-
gattes, étant venuë le matin du
4. à la pointe du jour, rangeant
les terres de cette Iſle, avoit
attaché un brulot, à un navire
Flamand, qui étoit à la radde
de la baſſe-terre; & aprés l'a-
voir canoné trois heures, l'a-
voit brûlé, ainſi qu'une flute
de la Compagnie, nommée
le ſaint Iean, qui n'avoit pû ſe
retirer ſi promptement, que le

ion d'or, qui avoit fuy, & s'é-
it sauvé par le vent de l'Isle:
ue c'étoit où l'exploit des En-
emis s'étoit borné, une autre
ute de la Compagnie s'étant
uvée en la même Isle de sain-
e Croix; & un vaisseau Fla-
nand, qui étoit à la radde de la
ointe de sable, s'étant pa-
eillement échappé de leurs
nains; que leurs vaisseaux é-
oient grands, & qu'il y avoit
eux fregattes de cinquante
ieces de canon, deux de qua-
ante-quatre à quarante huit;
e reste, depuis trente, jusques
quarante.

Ces nouvelles ne firent qu'é-
chaufer le desir que le sieur de
a Barre avoit de se mettre à la
mer; il pressa pour cét effet le

Capitaine Bourdet, de mettre
ſon vaiſſeau en état au plûtoſt
ne faiſant point de difficulté
de s'embarquer avant la gueri
ſon de ſes bleſſeures; mais com
me le radoub, qui luy étoit ne
ceſſaire, étoit conſiderable, i
ne put eſtre preſt qu'en vingt
cinq jours. Pendant ce temps
la petite fregatte la Noſtre
Dame de bon voyage, & ſon
brigantin, le vinrent joindre
la premiere, venant de France
luy apporta des Lettres du Roy
& une Commiſſion de Lieute
nant general de ſes armées, a
vec la nouvelle d'un puiſſan
ſecours que l'on avoit lieu d'at
tendre tous les iours, puis qu
l'on luy marquoit, que le ſieu
de Baas, qui le devoit com

ander, étoit déja à la Ro-
nelle, avec vingt Compagnies
e vieilles trouppes du Roy, &
u'il y attendoit à tous mo-
ens huit vaisseaux de guerre
e sa Majesté, commandez
our ce Païs.

Enfin, la petite fregatte, les
rmes d'Angleterre, étant ra-
loubées & en état de faire
oile; le sieur de la Barre, quoy
quenon gueri de ses blesseures,
aprés avoir donné des marques
de sa gratitude au sieur duBois,
des soins, & des bons offices
qu'il luy avoit rendus, & à tous
les siens, luy avoir témoigné la
satisfaction qu'il avoit du bon
ordre qu'il apportoit, tant pour
la police & augmentation de
son Isle, que pour sa défense,

& l'avoir encouragé à perſiſte
dans cette vigoureuſe reſolu
tion ; & pour luy donner le
moyens de les mettre à execu
tion, luy avoir laiſſé quelque
poudres, & promis de luy en
voyer le reſte des munitions d
guerre dont il avoit beſoin
s'embarqua le premier May
ayant fait partir pour France, l
navire l'Oranger, qu'il avoi
fait charger en partie de ce qu
étoit dans le vaiſſeau du Ro
David, fretté par la Compa
gnie que l'on fut obligé de dé
grader à ſainte Croix, pou
n'eſtre en état de faire le voya
ge de France, coulant bas d'eau
Il envoya par ce navire, l
ſieur de la Nouë, ſous pretex
te de porter la nouvelle de ſo
combat

combat : mais en effet, pour le tirer d'avec le sieur de saint Leon, avec lequel il avoit eû different pour le commandement, tel qu'il s'étoit veu en état de ne pouvoir les empécher d'en venir aux mains ; & une partie des Officiers, tant de Navarre, que de Normandie, prests à prendre party chacun pour son amy ; ce qui le necessita tellement à éloigner le sieur de la Nouë, que sans cela il couroit risque de voir une division entre les troupes, qui eût sans difficulté entierement ruïné les affaires.

Etant à la voile, il vint reconnoître l'Isle de saint Eustache, où ayant eû connoissance de deux grandes fregattes

Angloiſes, qui croiſoient entre cette Iſle, & celle de ſaint Chriſtophe, il commanda de larguer, pour éviter le peril d'un combat inégal; & le vent le favoriſant, il ſe trouva le 8. au matin, en veuë de la terre de la Martinique, à la diſtance de trois bonnes lieuës, où étant pris de calme, il quitta ſa fregatte, pour ſe jetter dans ſon brigantin, afin de gagner la terre plus ſeurement & plus promptement à la rame: Tous ſes efforts, la marée étant contraire, ne purent le faire toucher à terre avant onze heures du ſoir: Il ne fut pas ſi toſt debarqué, que le ſieur de Clodoré, Gouverneur, le vint trouver, & luy témoigna eſtre dans

un fort grand embaras, à l'occasion des lettres qu'il avoit receuës de saint Christophe, par lesquelles on le pressoit avec instance de secourir cette Isle, de vivres ; & pour luy en faire paroître la facilité plus grande, on luy faisoit la flotte Angloise bien moins forte qu'elle ne l'étoit en effet, & que tous les avis le portoient : Il étoit arrivé à la Martinique trois navires de guerre Zelandois, qui s'offroient de se joindre aux vaisseaux François, pour le secours de cette Isle; & le sieur de Crinssen, qui les commandoit, avoit bien voulu se donner la peine d'aller voir les vaisseaux François dans le cul de sacq, pour juger de leur force ; mais

il eſtimoit qu'elle n'étoit pas ſuffiſante pour aller aux Ennemis, qui quoy qu'apparammant moins forts en nombre de vaiſſeaux, l'étoient beaucoup plus en effet par la grandeur de ceux qu'ils avoient, par le plus grand nombre d'hommes dont ils étoient pourveus, & par la groſſe artillerie dont ils étoient montez ; en un mot, les vaiſſeaux François n'étoient que vaiſſeaux marchands, & les Anglois en avoient au moins cinq de guerre d'une force conſiderable. Ces raiſons frapperent le ſieur de la Barre; mais il fut determiné par deux autres plus fortes, l'une étoit le manque de poudre, dont il n'y avoit pas ſuffiſamment dans

es vaisseaux pour fournir à un combat un peu opiniâtré, une journée souvent ne decidant pas ceux qui se donnent sur la mer, quand les deux parties sont dans un même dessein: & l'autre, qu'il ne jugeoit pas à propos de risquer toutes leurs forces dans l'attente prochaine où l'on étoit du secours de France, qu'il croyoit devoir arriver vers les premiers jours de Iuin, parce qu'ils étoient comme asseurez que ce secours étant arrivé, les Ennemis n'oseroient attendre leur flotte; au lieu que s'il arrivoit aprés la perte d'un combat, & trouvant les affaires en mauvais état, & les Ennemis enflez de l'heureux évenement d'un bon

ſuccés, il ne ſeroit pas en état de les rétablir.

VOYAGE DU SIEUR Creinſſen, commandant l'eſcadre des navires de guerre Hollandois, en Amerique.

CHAPITRE XXXII.

IL ſemble ne pas eſtre hors de propos, de dire icy ce qui avoit amené le ſieur Creinſſein, aux Iſles. Les Etats de Zelande irritez de ce que les Anglois avoient pris & envahy ſur eux toutes les terres qu'ils poſſedoient en l'Amerique, hors la riviere de la Berbice, reſolurent de faire une tentative, pour avoir leur

vanche; & ayant consideré les
ostes qu'ils pourroient atta-
uer, ils estimerent que celuy
e la riviere de Suriname, é-
oit considerable, facile à en-
ver, & aisé à fortifier : ces
aisons leur en firent resoudre
entreprise; & pour l'executer,
s firent équiper trois navires
e guerre, de vingt-huit à
rente-deux pieces de canon;
ne petite fregatte, de quator-
e; & une hourque, de huit;
t firent embarquer dessus, ou-
re les équipages assez forts,
rois cens soldats choisis, sous le
ommandement du Sr de Liec-
emberg: toute cette petite flot-
e, commandée par le sieur de
Creinssen, ayant pour Vice-
Amiral le sieur de Cuvelard,

partit de Zelande vers la fin de Ianvier ; & c'étoit les navires de guerre dont avoit parlé le Zelandois, arrivé le 2. Avril à ſaint Chriſtophe, & toucha à Cayenne dans le mois de Mars, où elle donna une forte alarme, étant priſe pour Angloiſe : les Officiers du ſieur de Crinſſen qui furent à terre, trouverent le ſieur de Lezy, commandant avec les Officiers François de cette Iſle, & les habitans en fort bon état, parce que rien ne leur manquoit des choſes neceſſaires à la vie, ils y firent de l'eau, & y prirent ce dont ils avoient le plus de beſoin ; puis, ſans découvrir leur deſſein aux François, firent voile pour Suriname : le ſieur

de Creinssen en entrant dans la riviere, fit prendre pavillon Anglois à ses vaisseaux, & arriva jusques sous le fort de Paramorbo, trois lieux haut dans cette riviere, sans estre pris pour Ennemy; mais ayant esté reconnu au defaut des signaux, & le Fort ayant commencé à tirer sur luy, il luy répondit des bordées de tous ses vaisseaux, ayant arboré le pavillon Flamand, & fit en même temps mettre ses troupes à terre: Les Anglois, qui avoient vécu long-temps dans leur confiance accoustumée, causée par la presomption ordinaire à cette nation, se trouverent foibles, & leur Fort n'estre pas en défense du costé

de terre: & comme leurs habitations ſont répanduës le long de la riviere, juſques à plus de trente lieuës haut, ceux qui étoient dans ce Fort, n'en pouvoient eſtre ſecourus que par eau, où les Zelandois étans maîtres, ils ſe voyoient reduits à tirer toute leur défenſe de leur ſeule force, & de celle de leur voiſinage qui étoit peu conſiderable: ſi bien qu'il ne faut pas s'étonner, ſi voyant les Zelandois à terre, & preſts à donner, ils ſe rendirent, & firent une capitulation pour tous les habitans Anglois de cette riviere de Suriname, ainſi que pour ceux de celle de Kamonieque, par laquelle tous ceux qui poſſe-

oient des habitations, de-
oient en jouïr paisiblement
n pleine & entiere proprie-
é, en prétant serment de fide-
ité à Messieurs des Etats de
Zelande; les habitations de
eux qui seroient absens, &
elles appartenantes au feu
Milord Vviloughby, demeu-
ans confisquées au profit de
Messieurs des Etats; & que
ous les soldats, & autres gens
n'ayans point d'heritages, re-
teroient prisonniers de guer-
re, tous les Anglois étans te-
nus de remettre leurs armes
entre les mains du Comman-
dant des Zelandois.

Cette capitulation executée,
le sieur de Creinssen fit char-
ger sur une flute qu'il avoit

priſe dans la riviere, tout ce qu'il trouva de meilleur butin dans les lieux confiſquez, & fit embarquer dans une autre, tous ceux qui devoient eſtre priſonniers de guerre; puis ayant fait travailler pendant prés d'un mois à achever les fortifications du Fort, & laiſſé dedans le ſieur de Rame, avec ſix vingts hommes, il mit à la voile pour les Iſles.

ARRIVE'E DE QUATRE vaisseaux François, aux Isles: & la resolution prise d'aller combattre la flotte Angloise.

CHAPITRE XXXIII.

L'Arrivée des quatre vaisseaux que la Compagnie des Indes Occidentales avoit fait preparer à la Rochelle, comme nous avons dit, & les nouvelles qu'ils apporterent, ainsi que celles que l'on apprit d'Angleterre, par une prise que fit le Capitaine Raphael Court, d'un navire qui en venoit, changeant la face des affaires, fit changer de sentiment au sieur de la Barre:

Il ſceut par les vaiſſeaux partis de la Rochelle les derniers jours de Mars, que le ſecours que l'on en attendoit, ne pouvoit y arriver que dans ſix ſemaines au plûtoſt, puis que les vaiſſeaux qui devoient embarquer le ſieur de Baas, & les trouppes du Roy, n'étoient pas encore partis de Breſt, pour ſe rendre en cette ville, où ils devoient prendre une partie de leurs vitualles & munitions; même il ſe diſoit en ce lieu, que le chois n'en étoit pas encore determiné, Monſieur l'Admiral n'étant pas encore convenu avec Monſieur Colbert du Terron: il apprit en même temps que l'on avoit équipé quatre fregattes de guerre en

ngleterre, qui étoient sor-
es de la Tamize les derniers
ours de Fevrier, avec le Mi-
ord Vviloughby, qu'elles a-
oient souffert un rude coup
e vent dans la Manche, qui
n ayant demasté une, & in-
ommodé une autre, les avoit
outes obligées de relâcher à
leymout, d'où elles pour-
oient partir dans la fin de
Mars, & que l'on en équipoit
uatre autres qui devoient
artir vers la fin d'Avril, sous
e commandement du Cheva-
ier Iean Harmant, qui devoit
ommander toutes les forces
avalles des Anglois en l'Ame-
tique.

Ces nouvelles l'obligerent
de faire assembler le Conseil

de guerre, & de prier le ſieur de Crinſſent, & les Officiers Zelandois d'y aſſiſter : il y propoſa la neceſſité indiſpenſable d'aſſiſter ſaint Chriſtophe dans l'occaſion preſente, puis que l'attente du ſecours de France ne pouvoit plus eſtre d'aucune utilité, les vaiſſeaux qui ſe preparoient en Angleterre étans plus forts & en auſſi grand nombre que ceux qui le devoient compoſer; de ſorte que n'y ayant aucune eſperance conſiderable en ce ſecours, qui même ne pouvoit pas arriver ſi-toſt que la premiere eſcadre de vaiſſeaux qui devoient partir d'Angleterre, la perte de ſaint Chriſtophe étoit preſque indubitable, ſi on ne le

couroit avant la jonction
e ces fregattes, aux vaisseaux
nglois qui étoient devant
lieuës; que le renfort qu'ils
enoient de recevoir de trois
aisseaux nouvellement arri-
ez, qui outre leurs munitions,
voient apporté six milliers de
oudre, & force boulets, met-
oit les François hors d'état
le craindre que les forces de
ner des Anglois, qui étoient
ous Nieuës, les surpassassent
& fussent plus considerables
que les leurs: mais que pour
empêcher qu'ils ne prevalus-
sent en nombre d'hommes, il
falloit prendre mil, ou douze
cens hommes des deux Isles, de
la Martinique, & de la Gua-
delouppe, pour renforcer l'ar-

ment des navires François; qu'aprés toutes ces precautions, il jugeoit à propos de tout riſquer, pour ſauver ſaint Chriſtophe, du ſalut, ou de la perte duquel dépendoit celuy de toutes les Iſles Françoiſes, non ſeulement par l'importance du poſte, mais parce que toutes les trouppes y étoient enfermées.

Comme dans le premier rencontre tout le monde avoit eſté d'un pareil avis, de ne point hazarder le combat, chacun en cette occaſion s'y porta ſans repugnance, & le ſieur de Clodoré offrit d'eſtre de la partie, & de s'embarquer avec ſix cens hommes de ſon gouvernement; Ainſi la choſe fut re-

uë unanimement: une des ſons qui ſervit le plus à déminer un chacun à cette treprise, fut ce qu'alegua le ur de la Barre; Que les Franis étans en poſſeſſion de batles Anglois par tout où les avoient rencontrez, & ur flotte étant compoſée de vires, & gens pris à la Barde, il y avoit lieu d'eſperer, ie prevenus, comme ils éient en ce lieu, du courage s François, ils mettroient ſément l'épouvante parmy eux qui étoient nouvellent arrivez d'Angleterre, ou moins ils ne feroient pas rande reſiſtance de leur chef: ais comme la diligence étoit ne des choſes neceſſaires à

l'heureux ſuccés de cette ex
pedition, elle ne fut pas plû
toſt reſoluë, qu'il travailla iou
& nuit, tant à faire prepare
les vitualles neceſſaires, qu'
dreſſer les ordres & ſignau
pour l'attaque & pour le com
bat; à quoy il s'employa ave
tant de ſoin, & ſi peu de perte d
temps, que le 15. May tout fu
en état de pouvoir mettre
la voile de la Martinique; d'o
le brigantin l'Emerillon, a
voit eſté dépéché à la Gua
deloupe dés le moment qu
la reſolution de l'entrepriſ
eut eſté reſoluë, pour en don
ner avis au ſieur du Lyon, Gou
verneur, afin qu'il ſe preparâ
pour en eſtre avec cinq cen
hommes de ſon Iſle: Le ſoi

'avoit pris le sieur de Clodo-
, de faire équiper en brulots,
s deux navires, le Cher Amy,
le soucy, ne fut pas inuti-
, puis qu'en cét état ils fu-
nt estimez plus considera-
les qu'aucuns des navires,
ont fut composée la flotte
rançoise.

Six cens hommes de la Marti-
ique, s'étans embarquez avec
e Gouverneur, l'on fit voile
e 15. & étans arrivez le 16. à la
Guadelouppe, le sieur du Lyon,
Gouverneur, fit une si grande
diligence, qu'en un seul jour
l s'embarqua avec six cens
hommes de son gouverne-
ment.

Comme le sieur de la Barre
jugea qu'il étoit important

de ſurprendre les Ennemis, q
maîtres depuis long-temps d
la mer, moüillez à la radd
d'une de leurs Iſles, pourroie
avoir une partie de leurs ſo
dats & équipages à terre, a
ainſi pourroiēt beaucoup ſou
frir d'une ſurpriſe ; il determ
na de paſſer par le vent de l'Iſ
de Mont-Sarrat, afin que l'o
pût meſurer le temps de l'arri
vée vers la coſte de Nieuës
pour quelques heures devan
le jour, & que l'on pût au le
ver du Soleil, joindre les vai
ſeaux Ennemis ; ce qui ne reüſ
ſit pas tout à fait en cette ſor
te, parce que la Concorde, &
l'Harmonie étant tres-mauvai
ſes voilieres, l'obligerent plu
ſieurs fois le ſoir & la nuit d

à les attendre ; toutes cho-
s étant prétes & en état, les
ouppes des Isles departies
r chacun des navires, le sieur
: la Barre fit assembler tous
s Capitaines dans son bord,
ì aprés leur avoir representé
mportance de l'action qu'il
lloit entreprendre, il les ex-
orta par des parolles fortes
touchantes, de faire chacun
ur devoir, puis les ayans ren-
oyez, fit mettre à la voile le
. May, de la radde de la Gua-
elouppe.

Le Chevalier Hinselin, Lieu-
enant du Roy en cette Isle, fit
e si grandes instances au sieur
e la Barre, qu'il luy permit
'accompagner son Gouver-
eur ; en quoy il fut plus heu-

reux que le ſieur de Laubieres
Lieutenant de Roy en l'iſle d
la Martinique, qui eut pein
de ſouffrir qu'on l'y laiſſa
quand on alloit combattre
mais ſa preſence y étant jugé
neceſſaire, il fut obligé de ce
der aux ordres que luy donn
le ſieur de la Barre, pour y re
ſter, & pour y recevoir l
ſecours qu'on attendoit d
France.

Tout ce qu'il y eut d'hon
neſtes gens en ces deux Iſles
animez par l'exemple de leur
Gouverneurs, ſe reſolurent ai
ſément de les ſuivre en cett
expedition ; & ce fut en c
rencontre que le zele des ha
bitans parut tel, qu'encor
qu'il n'y eût perſonne de com
mand

andé, on fut contraint d'u-
r de violence sur le bord de
mer, pour en retenir beau-
oup, parce que chacun vou-
oit s'embarquer dans les cha-
ouppes, & se plaignoient du
ort qui ne leur donnoit point
e part en cette action d'hon-
eur.

Comme le sieur de la Bar-
e vit que les Zelandois por-
oient pavillon d'Admiral,
Vice-Admiral, & contre-Ad-
miral, & qu'il apprit que les
aisseaux Anglois faisoient la
même chose, il jugea à propos
e donner des pavillons aux
iens, tant pour les rendre plus
onsiderables, que pour pou-
oir mieux observer les ordres
u combat.

Toutes choſes ayant eſté ſ
heureuſement expediées, on
fit voile la nuit du 18. avec les
navires, le Lys couronné, por-
tant pavillon d'Admiral, de
trente huit pieces de canon,
commandé par le ſieur Delbée;
la Iuſtice, portant pavillon de
Vice-Admiral, de trente-deux
pieces de canon, Capitaine
Gauvain; la Concorde, de tren
te-deux pieces, Capitaine la
main, pour contre-Admiral;
le Floriſſant, de trente, Capi
taine la Iaunaye; les arme
d'Angleterre, de vingt-quatre
Capitaine Bourdet, le ſain
Chriſtophe, de vingt-ſix, Ca
pitaine Seguin; l'Harmoni
de trente-deux, Capitaine Pin
gault; le ſaint Iean de trente

uatre, Capitaine Chevalier ; Hercule de ving-six, Capitai- e Garnier ; l'Hirondelle de uatorze, Capitaine Mallet ; à Nostre-Dame, de dix pieces, & douze pierriers, Capitaine u Vignaud ; la Flute le Mer- ier de vingt-quatre, Capitai- ne Tadourneau ; & la Flute le Marsoüin de dix huit, Capi- aine Sanson ; les deux Brulots, commandez par les Capitai- nes Descoubles, & Ferrand ; es trois vaisseaux de guerre de l'Admirauté de Zelande, l'un de trente-deux pieces, com- mandé par le sieur de Crins- sen ; l'autre, par le sieur Cu- velard, de vingt-six ; & le troi- siéme de vingt huit, accom- pagnez du navire Hollandois,

le Levrier, de vingt-deux pieces, Capitaine Daniel Pitre: La Flotte fut diviſée en deux eſcadres; l'une de neuf navires, & ſon brulot, & l'autre de huit, & un brulot: L'Admiral François tenoit la teſte de la premiere, & le ſieur Crinſſen celle de la ſeconde: Le ſieur de la Barre commandoit ſur le tout, & avoit le ſieur de Clodoré pour Vice-Admiral, & le ſieur du Lion pour contre-Admiral.

COMBAT NAVAL donné devant Nieuës, entre les deux flottes, avec le secours de saint Christophe.

CHAPITRE XXXIV.

LE 20. à la pointe du jour, la flotte se trouva entre Nieuës, & la Redonde, où elle apperceut la garde des Ennemis, qui étant tres bonne voiliere, s'en debaraſſa, & se retira sous le Fort de la pointe de Nieuës, nonobstant la chasse qu'on luy donna, tirant plusieurs coups de canon qui avertirent les Ennemis & les empécherent d'estre surpris.

Le sieur de la Barre s'avan-

çoit toûjours pour doubler la pointe de l'Oueſt Sudoueſt de cette Iſle, lors qu'il vit la flotte ennemie qui ſortoit à la voile de deſſous cette pointe, compoſée de dix-ſept vaiſſeaux, dont l'Admiral portoit cinquante-deux pieces de canon, le Vice-Admiral, & contre-Admiral, de quarante-huit; les autres douze vaiſſeaux paroiſſant de vingt-huit à trente-ſix pieces, hors une petite fregatte admirable de voile, qui avec deux Brulots faiſoit dix-ſept voiles.

Et comme l'affaire principale du ſieur de la Barre, étoit de ravitailler ſaint Chriſtophe, il avoit joint pour cét effet à ſa flotte, une Flute, une Galliot-

, & plusieurs barques char-
ées de toutes sortes de vivres
our y jetter, & afin de ne rien
squer : Il leur ordonna de
rendre le large, & de courir à
outes les voiles sur terre, pen-
lant le combat ; ce qui fut aussi
heureusement executé, qu'il
'avoit projetté, asseurant par
là, contre tous les évenemens
d'un combat douteux, le grand
secours qu'il portoit à cette
Isle, avec lequel seul elle se
trouvoit en état de peu crain-
dre tous les efforts des Enne-
mis pendant un assez long-
temps.

Aprés ces ordres, il donna
le signal du combat, comme il
avoit fait auparavant aux bru-
lots, celuy d'appreſter leur ar-

tifiçe ; & envoya ordre au ſieur de Clodoré, de faire l'avant-garde, ſoûtenant le Capitaine Seguin ſon matelot.

Les Ennemis faiſant un front qui s'étendoit de la pointe de Nieuës, vers l'Oueſt, à deſſein de barrer la routte de ſaint Chriſtophe, le ſieur de la Barre voulut auſſi faire un front, mais moins large que celuy des Ennemis, afin de couper leur flotte en deux, & d'en mettre la moitié ſous le vent, entre ſaint Chriſtophe, & nôtre ſeconde eſcadre : Il prit pour cét effet la droite du ſieur de Clodoré, avec ſes deux matelots, la Iaunaye, & Bourdet, & ſon Brulot ; donnant ordre au ſieur du Lyon, ſuivy du ſieur

Hinſelin, de le ſoûtenir, avec es Capitaines Iamain, & Pingault, Samſon, & du Vignaud.

Ce fut en ce temps que l'Admiral Anglois fit auſſi ſes ſignaux pour le combat, en ſuite deſquels une partie de ſa flotte rengea plus prés la pointe de Nieuës, pour ſe conſerver le vent, & tomber plus aiſément ſur noſtre premiere eſcadre, quand elle ſeroit mélée.

Le ſieur de la Barre prévit d'abord ſon deſſein, & voulant le prevenir, il changea l'ordre du combat; & au lieu d'aller de front aux Ennemis, il fit marcher ſes vaiſſeaux de file, ſerrant le plus prés qu'il fut

possible la Caye de Nieuës, pour conserver l'avantage du vent à toute sa flotte, & commanda de bouche au sieur de Clodoré, de soûtenir le Capitaine Seguin, luy ordonnant d'aborder, & qu'il le suivoit, beaupré sur pouppe.

Le Capitaine Seguin, qui avoit l'avant-garde de tout, ayant donné sa bordée à la portée du mousquet, au navire, l'avant-garde des Ennemis, soit qu'il voulût trop serrer le vent, ou autrement, prit vent devant, & fut obligé de virer, & mettre à l'autre bord; le Capitaine Gauvin qui suivoit, fit sa décharge de fort prés, & comme il étoit brave soldat, s'alloit méler parmy les Enne-

nis, en dessein d'aborder leur
Vice-Admiral, ayant pour cét
effet averty le sieur de Clodo-
é, de tenir ses gens prests pour
auter à bord : mais il ne fut
as de cét avis ; & ne se voyant
uivy que du sieur de la Barre,
es matelots ayans trop tenu le
vent, il repliqua a Gauvain,
qu'il falloit arriver, & ne pas
s'exposer à une perte certaine;
& malgré la repugnance de
Gauvin, fit arriver au Sud-
Oüest ; en sorte que comme
l'Admiral François serroit de
prés celuy des Anglois, qui ar-
rivoit au Nord, il se trouva seul
engagé au milieu de la flotte
Ennemie, les navires de leur
arriere-garde ayant tenu le
vent vers le Sud'est, tandis

qu'il s'efforçoit de joindre leur Admiral ; ce qui fit que le ſieur de la Barre ſe trouva enveloppé de leurs vaiſſeaux, où il eſſuya le feu de ſix de leurs meilleurs navires : Le ſieur du Lyon, qui dans ce temps faiſoit ſes efforts pour l'aller dégager, eut un accident par un pot à feu, qui crevant dans la hune, mit le feu au grand hunier, & obligea le Capitaine Iamain, qui commandoit ce navire, de mettre en panne pour l'éteindre ; ce mal-heur empéchant l'effet de ſon zele par la neceſſité où il le mit de retarder ſa routte, & celle de ſon eſcadre: le ſieur de la Barre étoit perdu, avec ſon vaiſſeau, s'il n'eût eſté ſecouru par le ſieur de

reinssen, Admiral des Zelan-
ois, qui arriva à toutes voi-
s, avec trois vaisseaux, écar-
les Anglois, & passant à leur
dmiral, l'approcha à la por-
ée du pistolet ; de maniere
u'il l'eust abordé, sans un
rulot qui l'en empécha, de
ême qu'il en avoit empéché
e sieur de la Barre, en com-
nençant la charge : Ce secours
t changer la forme du com-
at ; la pluspart des navires
Anglois tenoient le vent, ayant
e cap à terre, pour gagner le
ort de Nieuës, & se mettre à
abry de son canon, sous la
ointe de cette Isle : le sieur du
yon ayant fait raccommoder
e desordre causé à son navire
ar le feu, s'efforçoit, avec le

ſieur Hinſelin, & ſes deux a
tres matelots de l'arriere-ga
de Françoiſe, de coupper
vent aux Ennemis; & ne l'aya
pû faire par la peſanteur
ſon navire, aprés leur avo
fait eſſuyer ſon feu, & celuy
ſes vaiſſeaux, rejoignit ceu
de la premiere eſcadre Fra
çoiſe qui s'étoient ralliez,
avec eux joignit l'Admir
François, qui avec les Zela
dois, pouſſoit les navires en
nemies dans la baye de Nieuë

Dans ce moment, le ſieur d
la Barre ſerroit de prés un
grande fregatte ennemie; &
tous les vaiſſeaux de la premie
re eſcadre s'étans joints à luy
& ſuivans les Ennemis, cha
cun les pouſſoit de ſon mieux

tenoient le vent de tout
ır pouvoir, ayant le cap au
d'est: dans cette chasse, il
échoüer cette fregatte, qu'il
ivit sur la Caye, aprés luy a-
oir fait abandonner ses ma-
œuvres par le feu de sa mous-
ueterie, & il l'eût enlevée, s'il
ût trouvé assez d'eau pour son
avire; mais craignant d'é-
hoüer, il arriva; & poussant
oûjours les vaisseaux ennemis
evant luy, un coup de canon
le l'avant de son navire, mit
e feu aux poudres d'une autre
regatte ennemie qui fuyoit,
laquelle sauta en l'air, & s'en-
fonça à l'instant.

Le sieur Crinssen serroit toû-
jours de prés l'Admiral Anglois,
qui avec trois de leurs navires,

tenoient la même routte qu
le reſte de la flotte.

L'on courut de cette ſort
aſſez avant dans la Baye d
Nieuës, toûjours canonant d
part & d'autre, juſques à c
que les Anglois revirans tou
d'un coup, mirent le cap a
Sud, comme pour aller échoüe
à terre ſous leurs Forts, & ſou
la Caye de la pointe de l'Oue
de Nieuës: les François, & le
Zelandois revirerent auſſi, ma
la crainte d'échoüer les ayan
empéchez d'approcher ſi pré
des terres, que les Annglois, il
paſſerent entre la Caye, & eu
à trois braſſes d'eau, & tinren
le vent, le Cap au Sud, Sud
eſt. Toute la flotte Françoiſ
étoit ralliée; & l'Angloiſe eſ

ant tout son feu, luy fit es-
er le sien : ils mirent, ainsi
e les Zelandois, le Cap au
d Sud'est, & tous alloient
la mer à une bonne portée
canon les uns des autres,
acun s'efforçant de gagner
vent sur son compagnon,
ais les Anglois gagnans beau-
oup par la bonté de leurs
aisseaux à la voile, le sieur de
Barre connut bien tost, ainsi
ue le sieur de Crinssen, que
combat étoit finy, étant im-
ossible de prendre le vent sur
s vaisseaux ennemis, meilleurs
oiliers, & qui avoient prés de
emie lieuë d'avantage sur eux:
e sorte que le sieur de Crins-
en, étant venu au bord du
aisseau du sieur de la Barre,

& voyant, comme luy, que
nuit s'approchoit, ils jugere
qu'il étoit inutile de s'opini
trer à vouloir conteſter le ve
des Ennemis, qui n'ayans p
trouvé de ſeureté deſſous leu
Forts, eſperoient beaucou
de l'avantage qu'ils avoient
la voile ſur les vaiſſeaux Fra
çois, avec leſquels ils ne vou
loient pas rentrer au comba
& qu'il n'y avoit plus de par
à prendre, que d'aller moüi
ler à la radde de ſaint Chr
ſtophe, pour y jetter les hom
mes, & les vivres qui étoie
ſur leurs vaiſſeaux : la flute,
galiote, & les barques y étoie
déja heureuſement arrivez.
étoient en cét état preſts à a
river, lors qu'il parût une flu

llandoise, chargée de mar-
ndises, (qui avoit égaré la
te) au vent des Ennemis, qui
ayant eû les premiers con-
issance, avoient détaché trois
gattes, pour luy donner
asse, & ils l'auroient infailli-
ement prise, si le sieur de la
rre se fût davantage opinia-
é à continuer la manœuvre
i se faisoit : mais comme il
nnoissoit parfaitement le
is, & qu'il sçavoit bien que
rs les terres, les vents anor-
ssent le soir, il courut à terre,
u lieu de porter vers la flute;
ayant rencontré le vent qu'il
herchoit, il fit, avec son Vice-
dmiral, & le reste de son es-
adre, une routte si auanta-
euse, que couppant les trois

fregattes qui approchoient fo
la flute, il obligea l'Admir
Anglois de les rappeller
chaſſe par deux coups de c
non, &c. toute la flotte enn
mie, de remettre le Cap à te
re, pour ſe retirer ſous les For
de Nieuës, ne voulant pas s'
carter des terres, ny ſe les lai
ſer coupper par la flotte Fran
çoiſe; ce qui ſeroit arrivé pa
la manœuvre du ſieur de la Ba
re, qui luy fit trouver le ven
ſi favorable, qu'il fit porter l
Cap au Sud'eſt-quart-d'eſt, le
Ennemis ne portans qu'au Su
Sud'eſt: de ſorte que ſans leu
retraitte, il étoit certain qu
l'eſcadre de l'Admiral Fran-
çois prenoit le vent ſur eux, &
leur otoit le moyen de ſe reti-

sous leurs Forts: La nuit vint aprés cette retraitte des nemis, & il n'y eut plus d'au- conseil à prendre, que d'al- moüiller à la radde de saint ristophe ; ce que l'on fit sur dix heures du soir avec tout rdre possible, & sans au- ne confusion.

Ce combat dura depuis huit ures du matin, jusques à ois heures aprés midy; le sieur la Barre y essuya plus de six ns vollées de canon, dont nquante frapperent son navi- ; le sieur Rivet, l'un de ses ecretaires, y fut tué d'un coup e canon, fort proche de luy, ont il fut couvert d'éclats; Desloriers, son Maître d'hôtel, nortellement blessé ; cinq ma-

telots, un ſoldat, & un laqu
Negre, tuez, & quinze ou ſe
ze de bleſſez; entre leſquels
trouva le ſieur de Champag
volontaire, qui s'y ſignala
ſon ordinaire.

Les Ennemis, outre les deu
vaiſſeaux qu'ils y perdirent, e
rent de leur aveu plus de cen
quatre-vingts hommes tuez
bleſſez. Il n'y eut pas plus d
vingt bleſſez dans tous les vai
ſeaux François, & aucun d
tué, hors dans celuy du ſieu
de la Barre.

Deux choſes nous arrache
rent des mains la victoire en
tiere; la premiere fut la faut
faite par le Capitaine Seguin
& la mauvaiſe manœuvre d
Capitaine Gauvin; la ſecond

l'accident arrivé à la Con-
de : car si l'avant-garde
nçoise n'eût point quitté
Admiral, ou que son ar-
e garde l'eût joint, il étoit
état de soutenir le combat,
dis que le sieur de Crinssen,
ec son escadre, eût tenu le
nt des Ennemis, & leur eût
uppé la terre, & la Caye de
euës, où ne pouvant trou-
r leur retraitte, la flotte étoit
eurément perduë, & Nieuës
is sans combat; mais com-
e par ces deux mauvais ren-
ntres, le sieur de la Barre
étoit trouvé en peril d'estre ou
oulé bas, ou brûlé, les sieurs
e Crinssen, & Cuvelard son
ice-Admiral, prirent le party
e braves gens, qui fut de le

dégager & ſauver du peril, a
lieu de s'attacher à la manœu
vre qui avoit eſté reſoluë, &
qui aſſeuroit la victoire, n
voyant point d'apparence d
l'obtenir aprés la perte de l'Ad
miral François, & ne jugean
pas même qu'elle ſe deût ache
ter à ce prix.

Avec cela, le ſeul avantag
de la connoiſſance de la coſt
ſauva les Anglois : car ſi le
François l'euſſent connuë com
eux, ils ne pouvoient s'écha
per qu'en s'échoüant : Mai
comme on crût à leur Manœu
vre, qu'ils avoient ce deſſein
& que l'on ſe trouva par troi
braſſes d'eau, on ceſſa de ſer
rer les terres, & tenant un peu
le large, on donna moyen aux
Angloi

nglois de passer entre la
aye, & la flotte Françoise.
Ayant moüillé à la radde de
nt Christophe, le sieur de
Barre détacha la petite fre-
tte la Nostre-Dame de bon
yage, à qui il donna ordre
ller à la portée du canon des
nemis, & de s'y tenir jus-
es au grand jour; & qu'en
s qu'ils missent à la voile,
ur venir à eux, elle leur
nnât l'alarme par les si-
aux concertez.

DEPART DE LA FLOTTE de ſaint Chriſtophe : Separation des Zelandois, d'avec elle : Son retour aux Iſles du Vent, où elle eſt inutilement ſuivie par la flotte Angloiſe.

CHAPITRE XXXV.

LE 21. au matin, il mit pied à terre, & donna ordre que l'on fît promptement décharger les vituailles des vaiſſeaux nouvellement venus de France : il tint en ſuite conſeil où quoy qu'il y eût diverſes opinions, il fut jugé que nous ne pouvions obliger les Ennemis à combattre, leurs vaiſſeaux étans au vent de nous

ç ayans esté reconnus meil-
eurs voiliers que la plus gran-
le partie des nostres. Les sieurs
lu Lion, de saint Laurent, &
le saint Leon ayans receu des
ettres de la Cour, qui leur
émoignoient le chagrin que
on y avoit eû de ce qu'ils
'étoient opposez à l'attaque
le Nieuës, proposerent de la
aire alors, se trouvant, di-
oient-ils, avoir un nombre
l'hommes suffisant pour cette
ttaque: A cette proposition,
e sieur de la Barre offrit de
irer la flotte ennemie à la mer,
& d'empécher ou par sa ma-
nœuvre, ou en la combattant,
qu'elle ne pût les troubler dans
eur descente; mais il leur fit
une objection, à laquelle ils

ne purent répondre, & qui fit évanoüir, aprés deux heures de conteſtation, toutes ces ſortes de propoſitions; car il leur dit, que quoy qu'il crût que l'attaque de Nieuës fût une choſe fort difficile à la veuë d'une flotte ennemie, égale à la noſtre, que neanmoins il y ſouſcrivoit, s'ils luy faiſoient voir qu'ils euſſent des chalouppes, & des barques en nombre ſuffiſant, pour faire une deſcente, mais que ſans cela, c'étoit s'amuſer à faire des propoſitions en l'air; que leurs vaiſſeaux avoient beſoin de chacun une chalouppe, allant aux Ennemis; ainſi de toute la flotte, il ne voyoit pas que l'on leur en pût laiſſer que ſept ou

uit ; qu'ils n'en pouvoient a-
oir que trois ou quatre, outre
uelques barques, dont il les
ouvoit assister ; que tout cela
'étant pas suffisant pour jetter
eux cens hommes à la fois à
erre ; il croyoit que c'étoit une
emerité, de vouloir entre-
rendre une descente en cét
tat, sur tout, n'ayant point
le bâtimens qui peussent por-
er les soldats qui restoient, au
noins à la portée du canon, de
erre ; & que comme l'on ne
ourroit avoir les hommes,
our la descente, plus proche
que la pointe des salines, qui
st à une lieuë de Nieuës, il
étoit hors de toute apparence
de pouvoir faire soûtenir de si
loin les premieres trouppes

qui mettroient à terre, & par conſequent de tenter la deſcente; ce qui parut ſi veritable, qu'aucun de ceux qui avoient parlé d'executer cette entrepriſe, ne pût repliquer à ces raiſons.

Cette propoſition rejettée, on examina ce que l'on devoit faire avec la flotte, & il fut jugé qu'en l'attente du ſecours de France, l'on devoit ſe contenter de mettre le plus de vivres qu'il ſeroit poſſible à terre, & d'y laiſſer ce que l'on pourroit d'hommes : & parce que les vents regnoient lors du coſté de l'Eſt Sud'eſt, & du Sud'eſt, il fut jugé à propos de s'en retourner à la Guadeloupe en paſſant par derrie-

, & au vent de l'isle saint hristophe, tant pour asseu- r la routte, que pour ne se as separer à la veuë des Enne- is, les Zelandois voulans uitter les François dans qua- re ou cinq iours, pour suivre elle qu'ils avoient resolu de aire vers la nouvelle Angle- erre, où le dessein de quel- ques entrepriſes conſidera- les les portoit.

Ce même jour, la garde leur rapporta que le débris d'un grand navire avoit passé le long de son bord; le Capitaine du Vignault ayant dit que ses ma- telots en avoient péché plu- sieurs coffres, & même les pom- pes, on ne douta point que ce ne fût de celuy qui avoit é-

choüé pendant le combat.

Le 25. au ſoir, qui étoit tout le temps que le ſieur de la Barre avoit pû obtenir des Zelandois, aprés avoir laiſſé ce qui luy reſtoit du Corps de Poitou, & rafraiſchy les hommes détachez des Iſles de la Martinique, & Guadelouppe, il mit à la voile ſur les neuf heures du ſoir ; & à la pointe du iour toute la flotte fut jointe vers la Capeſterre de l'Iſle de ſaint Chriſtophe, hors la veuë des Ennemis. Ils eurent ce jour-là, & le lendemain, un temps aſſez favorable, qui leur ayant fait doubler l'Iſle de ſaint Barthelemy, & élever quatre ou cinq lieux au Nord d'icelle, les Zelandois vinrent à ſon

ord prendre congé de luy : il
ur fit la meilleure chere qu'il
y fut possible, & les obligea
ne le quitter que la nuit, ce
'ils firent ; il louvoyoit ce-
endant, tantost sur un bord,
ntost sur l'autre, pour tâ-
ner de s'élever vers l'Est, afin
e pouvoir doubler l'Isle d'An-
gne, & en passer au vent
our venir à la Guadelouppe;
ais comme le vent se fut jet-
à l'Est Nord-est, qu'il vit
ue l'on gagnoit peu, & qu'il
voit esté averty qu'il y avoit
eu d'eau dans beaucoup de
avires ; dans l'apprehension
ue le retardement ne donnât
eu au secours d'Angleterre,
prés avoir joint la flotte qui
toit sous Nieuës, de l'aller at-

tendre vers la Martinique, ou vers la Guadelouppe, il fit mettre le cap au Sud'eſt, pour regagner cette Iſle par le vent de celle de Mont-Sarrat.

Le ſieur de la Barre fit cette manœuvre le 29. au Soleil couchant; & le 30. au matin il trouva que la Concorde, & l'Hirondelle manquoient, il crut que la derniere s'étoit égarée d'eux par la faute de ſon Capitaine, qui parce que ſon navire étoit meilleur à la bouline, qu'aucun autre, avoit tellement affecté de tenir le vent de la flotte, que ſouvent il l'avoit perduë de veuë: Pour l'autre, il en étoit fort en peine; mais ne ſçachant que preſumer de ſa routte, il crut qu'il

toit bien plus à propos de onduire le reſte des navires en ieu de ſeureté, & remettre les ommes dans chacune des ſles, que de tout expoſer dans ne recherche incertaine de ce avire égaré, & de faire beaucoup ſouffrir les habitans des ſles Françoiſes qui étoient mbarquez ſur les vaiſſeaux & ui faiſoient la principale force de ces mêmes Isles.

Par cette raiſon il continua a routte au Sud'eſt; & le premier Iuin, au point du iour, il e trouva ſous le vent d'Antigne: comme la flotte s'efforçoit de doubler Mont-Sarrat, quelques-uns des vaiſſeaux qui étoient un peu derriere, firent ſignal qu'ils voyoient des navi-

res Ennemis; ce qui l'ayant fa
revirer ſur eux, il reconnut l
flotte Ennemie, compoſée d
treize voiles, qui étoit envi
ron quatre lieuës ſous le ven
de la Françoiſe ; ce qui le fi
mettre en panne, & attendr
que tous les vaiſſeaux fuſſen
joints ; & voyant qu'il y en a
voit qui ne pouvoient pas dou
bler Mont-Sarrat, il arriva ſou
cette Iſle avec toute ſa flotte
faiſant ſa routte vers la Gua
delouppe : elle ne put gagne
qu'à ſix lieuës ſous le vent d
cette Iſle ; & y étant priſe d
calme le 2. au matin, l'on ap
perçeut la flotte ennemie qu
venoit à toutes voiles, avec
beau frais : trois navires Fran
çois étoient tombez une lieu

ous le vent, du reste de la
otte; & ils étoient tous en
alme, sans se pouvoir joindre
es uns aux autres; ce qui ayant
onné lieu au sieur de la Barre
e mettre pavillon de Conseil,
ne partie des Capitaines s'é-
ant rendus au bord, le vent
ui les avoit quittez les reprit,
& la flotte ennemie demeura
n calme: de sorte que l'on fit
outte vers la Martinique.

Les Ennemis ayans retrouvé
e vent à leur tour, raprocherent
es François, en sorte que sur
es deux heures aprés midy,
'on n'étoit qu'à deux bonnes
lieuës les uns des autres; les
François avoient le vent sur
eux, mais les vaisseaux écartez
sous le vent, mettoient le sieur

de la Barre en une étrange peine: les Ennemis avoient en les approchant, détaché deux de leurs fregattes, aprés ſes trois vaiſſeaux, & l'oppinion des Capitaines étoit fort partagée ſur ce qui étoit à faire; les uns vouloient revirer ſur les Ennemis, & laiſſer combattre ces trois vaiſſeaux détachez contre les deux fregattes qui alloient à eux; les autres vouloient détacher deux vaiſſeaux contre les deux fregattes ennemies: le ſieur de la Barre ne put ſe rendre à ces deux avis, qui alloient à diviſer la flotte Françoiſe; & quoy qu'il eût intention d'éviter le combat, pour ne pas expoſer les forces les plus conſiderables des Iſles

u vent, à une occasion où il
'y avoit rien à gagner, il crut
ue le moyen d'en venir à
out, étoit de tenir bonne
ine, & de ne point diviser ses
orces: pour cét effet, il reso-
ut d'arriver, avec toute sa flot-
e, sur les trois vaisseaux qui é-
oient à vau le vent, & de leur
aire en même temps le signal
le revirer sur elle; à quoy il
'eut pas de temps à perdre,
'apperçevant qu'un de ses na-
ires commençoit à larguer, &
rendre la fuitte: il fit donc
rriver à toutes voiles; & toute
a flotte ayant fait de même à
on signal, celuy qu'il fit aux
rois vaisseaux qui étoient sous
le vent, fut ponctuellement
uivy; car ils revirerent sur luy,

& dans une heure toute la flot
te fut rejointe : en cét état i
balançoit, s'il revireroit ſur le
Ennemis ; mais deux coups d
canon tirez de leur Admiral
ayant fait retourner au gro
de leur flotte les deux fregat
tes les plus avancées, il voulu
attendre, tenant le vent, l'iſ
ſuë du conſeil qu'il croyoi
qu'ils alloient tenir.

Le iour s'avançoit, & il é-
toit preſque Soleil couchan
lors qu'il s'apperceut qu'une
partie de leurs vaiſſeaux met-
toient en panne ; ce qui fit ju-
ger que leur envie de ſe battre
étoit paſſée, puis qu'ils laiſ-
ſoient gagner l'avantage du
vent qu'ils pouvoient conte-
ſter : Il ne fut pas trompé ; ca

rés le Soleil couché, & s'é-
e ralliez, ils revirerent le
ord, pour retourner à Nieuës.
Le troisiéme au matin, la
otte se trouva en calme, sous
pointe de la Dominique, du
ôté du Sud, auec peu d'es-
rance de pouvoir gagner la
Iartinique; elle manquoit
eau, & quelques navires a-
oient besoin de vitualles; ce
ui fit que le sieur de la Barre
resolut de courir plûtost jus-
ues à la Grenade, pour y pren-
re des rafraîchissemens, que
e s'amuser à louvoyer sous
es terres, sans les pouvoir at-
aper: cela reüssit comme il
avoit pensé; car le sixiéme, au
atin, ils arriverent à la Gre-
ade, où tous nos vaisseaux

ayant fait des eauës, & pris d
vivres, ils remirent à la voi
pour la Martinique, où ils a
riverent le 11. & où ils trouv
rent l'Hirondelle qui les avo
devancez, ſans avoir eû co
noiſſance des Ennemis; il d
pécha auſſi-toſt l'Hercule,
ſaint Chriſtophe, & la Noſtr
Dame, qui étoient les mei
leurs voiliers, à la Guadelou
pe, pour y reporter le ſie
Hinſelin, Lieutenant de Ro
& les hommes de cette Iſl
ils en revinrent le 22. avec
Concorde, qui y étoit heure
ſement arrivé ſans mauvais re
contre.

Le 23. enſuivant, la Licorn
& le petit ſaint Guillaume,
tans arrivez de Cayenne,

ant apporté le sieur de Plas-
s, qui vouloit retourner en
ance, le sieur de Clodoré
proposa d'aller visiter la
pesterre de cette Isle. Avant
'entreprendre ce voyage, le
ur de la Barre fit ses dépêches
ur France, & Hollande, &
nna tous les ordres necessai-
s, pour faire partir sans re-
se les flutes, le Mercier, &
Lyon d'or, qui étoient tou-
s chargées de sucre, & de ta-
c; & partit de la basse-terre
la Martinique le 27. au ma-
n, avec les sieurs de Clodoré,
de Plassias, pour le voyage
e la Capesterre de cette Isle.

ATTAQUE DE SAIN

Chriſtophe, par les Anglois, la grande victoire obtenuë eux par les François.

CHAPITRE XXXVI.

CEPENDANT la flo ennemie retournée ſo Nieuës, y avoit eſté jointe p le ſieur Cartret, montant Iarzé de ſoixante-quatre pi ces de canon, qui avoit a porté le Milord Vviloughby la Barbade, & qui commando l'eſcadre des quatre fregat parties les premieres d'Angl terre, ſçavoir le Iarzé, le Neu Chaſtel de ſoixante-quatre pi ces, le Caſtel de quarante,

roveſch de quarante ; & a-
t apporté ſur ces baſtimens,
uelques Navires marchands
ez en guerre, venus de la
bade, huit cens hommes
Regiment de Brikcis, com-
ndez par le Lieutenant Co-
el Stapleton ; & huit cens
mmes levez à la Barbade:
s trouppes étoient com-
ndées par le Lieutenant ge-
al Henry Vviloughby, qui
nt envoyé querir cinq cens
mmes à Antigue, & diſpo-
neuf cens à Nieuës, reſolut
tenter la deſcente de ſaint
riſtophe, pour laquelle les
pitaines des vaiſſeaux An-
is, luy promirent de faire
ttre pied à terre à cinq cens
mmes de leurs équipages, le

tout compoſant un Corps
trois mil cinq cens homme
qu'il reſolut de faire emba
quer le 15. & 16. de Iuin, po
l'attaque qu'il avoit determ
née de faire.

Le 16. Iuin, au ſoir, le ſie
de ſaint Laurens, Gouverneu
receut avis de la grande ſal
ne, que l'on voyoit pluſieu
barques & bateaux venant
la terre de Nieuës, & porta
du monde dans les vaiſſeau
& qu'il étoit aiſé de remarqu
qu'il s'y faiſoit un embarqu
ment conſiderable ; ce qui l'
bligea de faire donner l'ala
me, & de faire mettre & co
cher tout le monde ſous l
armes.

Le 17. au matin, l'on appe

at la flotte ennemie au nom-
e de vingt-sept voiles, qui
rés avoir rodé devant la bas-
terre de l'Isle de saint Chri-
phe, vint moüiller sous le
orne au vent de cette bas-
-terre : personne ne douta
e les Ennemis ne vouluſſent
ire deſcente le lendemain
atin, ou dés la nuit même;
ais il étoit fort difficile de
ger l'endroit où ils la fe-
ient, étant au vent de tout,
ayant quatre lieuës de coſtes,
ù ils pouvoient choiſir à la
ire en plus de quarante en-
roits, l'un auſſi facile que l'au-
e ; cela obligea le ſieur de
int Laurens, de diviſer ſes
ouppes ſelon les poſtes qu'il
royoit pouvoir eſtre attaquez,

& de tenir toute ſa cavalle
proche de luy à la baſſe ter
pour pouvoir, avec elle,
tranſporter avec plus de di
gence au lieu que les Enn
mis attaqueroient : elle éto
compoſée de trois cens ch
vaux, dont la meilleure part
devoit combattre en Dr
gons.

Toutes choſes étant diſp
ſées au mieux qu'il fût poſſib
par le ſoin & la vigilance
Chevalier de ſaint Lauren
qui parut infatigable, auſſ
bien qu'inébranlable, dans to
tes les occaſions où il a eſ
menacé & attaqué par les E
nemis; une heure devant le jou
les ſentinelles apperceurent
ſignal dans les vaiſſeaux A

glo

ois, comme de trois grosses
norces de poudre qu'on vit
ûler les unes aprés les autres;
en suite, à la lueur des Etoil-
s, on vit blanchir des voiles
la mer; ce qui fit juger qu'ils
pareilloient, & obligea le
eur de saint Laurent de mon-
r à cheval, à la teste de sa ca-
llerie, & avec elle, marcher
ers le vieux Fort, pour tâcher
découvrir l'intention des
nnemis : l'aube du iour pa-
iissant, découvrit leur flotte
ordre de bataille, faisant
ile du costé de la grande
dde : Quatre navires de guer-
marchoient à la teste; ils é-
ient suivis de neuf chaloup-
s chargées de soldats, & de
ois barques de même; aprés

ſuivoit l'Admiral, & deux autres des plus grands vaiſſeaux il étoit ſuivy de ſix chaloupes, & de trois barques, auſſ pleines de ſoldats : le reſte de navires de la flotte marchoi deux à deux ; & derriere, qua tre chalouppes pleines de mon de comme les autres ; pui quatre des meilleurs vaiſſeau de guerre des Ennemis, fai ſoient l'arriere garde, ſans a voir aucunes chalouppes, n barques ; tout étoit à la voil & vent arriere, alloit beau coup plus viſte qu'un homm de pied ne pouvoit faire : la pointe du iour, ils appro cherent le Fort de la point des Palmiſtes, & firent che min avec tant de diligence

que les chalouppes purent donner à terre, & mettre plus de six cens hommes sur le gravier à la riviere Pelan, un quart de lieuë au dessus du Fort des Dames, avant que le sieur de saint Laurent, qui poussoit à toute bride, y pût estre arrivé: mais comme le terrain n'étoit pas fort avantageux pour une descente; car quoy qu'il fût facile au bord de la mer, l'entrée dans la terre étoit défenduë par une petite falaize d'environ douze pieds de haut, garnie de petits buissons pleins d'épines, n'y ayant qu'un petit chemin pour passer un homme de front, par où l'on pût, au travers des buissons, grimper sur la hauteur, y ayant aux

deux bouts, deux ravines, mais fort plaines de roches, & d'un tres-difficile accés: Les Ennemis ayant mis à terre, au lieu de s'avançer vers la hauteur, mirent leurs trouppes en bataille ſur le bord de la gréve, & donnerent par ce moyen temps au ſieur de ſaint Laurens, avec vingt, ou vingt-cinq cavaliers qui l'avoient ſuivy, de s'oppoſer au petit chemin, & de repouſſer les premiers détachemens qui voulurent y monter, nonobſtant le feu de la mouſqueterie de leurs trouppes qui étoient à terre, & celuy de leurs vaiſſeaux & barques qui en étoient moüillez à une portée de piſtolet; en ſorte qu'un Enſei-

gne des Ennemis, s'étant avancé avec son Drapeau, & étant monté jusques au haut du petit chemin, le sieur de saint Laurent s'opposa à luy le pistolet à la main; & ayant manqué cét Enseigne de son coup, eût esté percé de celuy qu'il luy porta de la demie picque de son Drapeau, s'il ne l'eût paré de l'épée; ce que voyant le sieur de saint Amour, qui étoit prés de luy, renversa cét Enseigne d'un coup de mousqueton, & se voulant saisir de son Drapeau, en fut empéché par le Colonel Stapleton, qui ayant pris le bas de la demie picque, l'enleva des mains de saint Amour, quoy qu'il eût receu un coup de pistolet que

luy donna le ſieur Poyet, qui luy caſſa le bras dans le temps qu'il parut pour faire cette action de vigueur.

Les Ennemis repouſſez de cette attaque, s'élargirent ſur la droite, & ſur la gauche; & trouvant l'ouverture de la riviere Pelan, qui leur fourniſſoit une entrée aſſez large dans la terre, commençoient à s'avancer parmy les pierres & cailloux qui ſont dans le lit de ce torrent, & alloient ſe rendre maîtres d'un terrain qui leur donnoit entrée facile dans la terre, lors que le ſieur Dorvilliers arriva à la teſte de ſix vingts hommes de Poitou, au devant duquel le ſieur de ſaint Laurent s'étant avancé quel-

ues pas pour l'embrasser, luy
t de faire charger en diligen-
les Ennemis qui se postoient
ns cette ravine, & de les en
éloger; ce qu'il fit avec tant
e vigueur, que quoy qu'il eût
i le Sergent commandant son
étachement, & sept de ses sol-
ats tuez, il ne laissa pas de
epousser les Ennemis hors
e la riviere, & de poster ses
fficiers & soldats dans les
eux les plus avantageux; d'où
en pouvoit défendre l'en-
rée.

Ceux des Ennemis qui s'é-
oient étendus sur la droite vers
ne Indigoterie, qui est dans
e lieu, furent repoussez d'a-
ord par quelque renfort de
avallerie, qui avoit joint le

ſieur de ſaint Laurent, qui
courut à leur teſte, aprés leu
avoir fait mettre pied à terre
mais ils furent bien toſt ſoûte
nus par quatre Compagnies d
Navarre, commandées par le
ſieurs Samſon, & de Beau
mont, qui arriverent dans l
temps que l'on étoit aux main
en ce poſte; d'où les Ennemi
ayant eſté vigoureuſement re
pouſſez, le ſieur de ſaint Lau
rent qui jugeoit l'attaque de l
riviere Pelan, plus perilleuſe
& plus avantageuſe aux En
nemis, commanda cinquan
te hommes de Navarre ſous la
conduite du ſieur de la Vau
guyon, Lieutenant, pour alle
joindre & renforcer le ſieur
Dorvilliers en ce poſte: Com

me ce Lieutenant marchoit à
a teſte de ſes trouppes, il fut
ouppé en deux par un coup
de canon, des vaiſſeaux enne-
mis: le Corps qu'il conduiſoit
ne laiſſa pas de ſe rendre où il
étoit commandé, & les Capi-
aines des trouppes auxiliaires
de la Martinique, & de la
Guadeloupe, & deux de cel-
es de ſaint Chriſtophe, étant
rrivez au lieu de l'attaque, le
ieur de ſaint Laurent ſe trou-
va des gens ſuffiſamment pour
ournir tous les poſtes qui é-
oient attaquez, & qui le pou-
voient eſtre; d'où il fit faire
un fort grand feu, tant ſur les
Ennemis qui étoient à terre,
que ſur les barques & vaiſ-
ſeaux: Le ſieur de ſaint Leon

avoit cependant pouſſé juſques à la grande radde, où il avoit fait faire alte, aux quatre Compagnies de Normandie, à deux de Poitou, & à deux de milice de l'Iſle, croyant que les Ennemis aprés avoir fait une ſimple tentative vers la riviere Pelan, où il voyoit tirer force coups de canon, feroient leur veritable attaque à la grande radde, comme au lieu le plus facile & le plus commode de l'iſle pour cét effet; mais comme il vit par le grand feu de la mouſqueterie, que le combat étoit attaché vers la riviere Pelan, & qu'il n'y avoit apparence d'autre attaque de la part des Ennemis, il fit marcher ſes trouppes vers le

ſte attaqué, & ſatisfit à l'im-
tience qu'elles avoient de
rtager la gloire, & le peril
leurs compagnons. Ces
ouppes marcherent donc a-
c autant d'ardeur, que de
teſſe, & elles trouverent que
s Ennemis, aprés avoir fait
uelques tentatives d'entrer
ns la terre, ſoit par la riviere
lan qui étoit à la gauche de
ur attaque, ſoit par la ravine
l'Indigotterie qui étoit à
droitte; & par le petit che-
in qu'ils avoient en front, a-
oient eſté par tout repouſſez
ec autant de vigueur & de
avoure, de la part des noſtres,
ue de mal-heur & de perte
e la leur: que le ſieur Samſon,
apitaine de Navarre, ſe laiſ-

ſant emporter par le zele d'u
courage plein de feu, avoi
eſté tué d'un coup de mouſ
quet, voulant donner, l'épé
à la main, ſur les Ennemis
ainſi que le ſieur Deſprez, com
mendant les trouppes auxili
aires de la Guadelouppe, auſſ
d'un coup de mouſquet : & qu
les Ennemis ne pouvans plu
tenir en bataille ſur le ſable
à cauſe du grand feu de noſtr
mouſqueterie, s'étoient reti
rez ſous l'eſcarpement de l
Falaiſe, d'où ils tiroient à ceu
des noſtres qui oſoient s'avan
cer vers leur terrain, tandi
que leurs vaiſſeaux faiſoient un
feu continuel ſur nos gens
tant de leur canon, que de
leur mouſqueterie ; ainſi que

uelques barques qu'ils a-
oient chargées d'infanterie,
ui n'osans descendre à terre,
e contentoient de favoriser
es leurs de leur feu: Deux de
es batimens chargez de sol-
ats, voulans les mettre à terre,
our secourir ceux qui y é-
oient, ayant eû avant que
'en pouvoir approcher, plus
es deux tiers de leurs gens
uez, & ayans esté obligez de
etourner aux vaisseaux rem-
lis de morts & de blessez; en
orte qu'il en retourna une au
avire le Iean Thomas, rem-
ortant, de quarante hommes
u'elle avoit embarquez, vingt-
uit de tuez, & quelques-uns
lessez: Vne vigoureuse action
es nostres acheva de leur

oſter toute penſée de mettre
pied à terre ; car trois chaloup-
pes chargées de ſoldats An-
glois, venus pour deſcendre à
terre un peu aprés leur gros,
& qui étoient ſuivies de ces
barques, ayans voulu choiſir
un lieu pour cét effet un peu
éloigné de celuy où ſe faiſoit
le combat vers la droite de
l'attaque des Ennemis, afin de
n'eſtre pas ſi expoſées au feu de
noſtre mouſqueterie : quelques
ſoldats, tant des trouppes du
Roy, que des auxiliaires, mé-
lez de quelques habitans de
l'Iſle, ſe détacherent ſans
commandement, & furent re-
cevoir ces chalouppes au bord
de la lame avec tant d'ardeur,
que les Ennemis n'approchans

assez vîte à leur fantaisie,
jetterent leurs mousquets,
usils sur le sable, & mettant
ée à la main, allerent dans
u jusques à la ceinture,
nbattre les soldats de ces
louppes, nonobstant leur
, celuy de leurs barques &
leurs vaisseaux, & les atta-
erent avec tant de vigueur,
ils les passerent tous au fil
l'épée, sans qu'il en écha-
t un seul ; les chalouppes
argées de quelques vituail-
leur demeurant pour but-
n.

A l'arrivée des Compagnies
Normandie, & autres ve-
nt de la grande radde, les avis
rent differens ; & l'impatien-
Françoise ne se contentant

pas d'empécher les Ennem
d'entrer dans la terre de S. Ch
ſtophe, pluſieurs vouloient
aller attaquer dans les trous
dans les roches, où ils s'étoie
poſtez deſſous la Falaiſe.
victoire étoit lors certaine,
ne s'agiſſoit plus que d'exam
ner de quelle maniere on te
mineroit un combat qui avo
déja duré plus de quatre he
res: les Officiers de Norma
die, qui n'avoient point com
battu, furent avec leurs Corp
poſtez dans la ravine Pelan
d'où ils releverent Poitou,
le détachement de Navarre:
comme les Ennemis venoien
ſouvent eſcarmoucher à l'en
trée de cette ravine, pour a
tirer les noſtres en lieu où i

ıſſent expoſez au feu des leurs,
ui s'étoient rangez ſous l'eſ-
ırpement de la Falaiſe ; cela
bligea les Officiers de preſſer
Chevalier de ſaint Laurent,
e faire donner, l'épée à la
ain, ſur les Ennemis : ſurquoy
fut tenu une maniere de
etit Conſeil ; & la choſe ayant
té reſoluë avec quelque re-
ugnance, le Chevalier de ſaint
aurent, qui ne pût ſe défen-
re de cette complaiſance
our ceux qui étoient arrivez
s derniers à l'occaſion, les dé-
chemens furent ordonnez de
ous les Corps : Les ennemis qui
toient poſtez à l'emboucheu-
e de la riviere Pelan, attire-
ent le détachement de Nor-
ıandie le premier, qui ayant

le ſieur de la Bouſquette, Lieu
tenant, à la teſte, pouſſa tou
ce qui ſe trouva devant luy
juſques au gravier, ſur le bor
de la mer, où les ennemis favo
riſez du feu de leurs gens qu
étoient à couvert ſous la Fa
laiſe, repouſſerent les noſtre
juſques à l'entrée de cette ra
vine, & bleſſerent le ſieur de
Bouſquette de pluſieurs coup
de main, le laiſſant pour mor
ſur la place; mais le ſieur de
Giraudiere, Capitaine, qui
étoit du jour, s'avança ave
tant de vigueur, qu'ayant tu
d'un coup de piſtolet, l'Offi
cier qui étoit à la teſte des En
nemis, il les pouſſa une ſecon
de fois juſques hors la riviere
& ayant fait retirer la Bou

tte, qui n'étoit pas mort,
it une seconde fois char-
les Ennemis sur le gravier,
n'en eût esté empéché par
dre du Chevalier de saint
rent, qui voyant qu'il y a-
plus de temerité, que de
on, d'exposer de braves
s à estre sacrifiez par ceux
ne pouvoient luy échap-
, fit faire défense, qu'aucun
ıst à quitter son poste, &
chacun se contentât de
e feu sur les Ennemis qu'il
roit paroître.
es vaisseaux Anglois conti-
ient leur feu, & s'étant ap-
ceus qu'ils pourroient faire
ucoup de mal à ceux des
tres, qui étoient postez
s la riviere Pelan, quatre

de leurs fregattes filerent le
cables, & vinrent occuper
le front de l'emboucheure
cette ravine, vers la mer, &
commencerent à faire plus
feu que devant, duquel ils t
rent, & bleſſerent plus de
gens qu'ils n'avoient fait
commencement du comb
Il y avoit ſix heures qu'il
roit; & les Ennemis qui étoi
à terre, ne voyant plus d'e
rance de ſalut, aprés avoir
réponſe d'un des leurs qu
avoient envoyé à la nage,
bord de leurs vaiſſeaux, q
leur étoit impoſſible de les
tirer, ny de les ſecourir, eur
enfin recours à la clemence
noſtres, auſquels ils n'avoie
encore oſé demander quarti

s la crainte de ne le pas ob-
ir; parce qu'il passoit pour
stant qu'ils avoient resolu
n'en point donner aux Fran-
; cependant, en l'extremi-
ù ils étoient, n'ayant d'au-
ressource, vers le midy, ils
nanderent quartier, mon-
s un mouchoir blanc au
t de leurs armes; & le sieur
saint Laurent ayant com-
ndé que l'on cessât de tirer,
es mirent bas, & vinrent se
er entre les mains des nô-
, au nombre d'environ cinq
s cinquante, dont plus de la
itié étoient blessez, où ils
uverent plus de douceur &
umanité que chez les leurs
mes, qui en eurent assez peu
r tirer avec une cruauté

inouïe, force coups de car
ſur ces pauvres priſonni
qui étoient déja mélez par
nos gens, & en tuerent qu
ques-uns : Ce procedé pa
auſſi nouveau qu'étrange,
fit crier à pluſieurs qu'il fall
faire main-baſſe ſur ces priſ
niers, puis que les Ennemis
ſervoient ſi mal les regles d
guerre ; & effectivement il y
eut quelques-uns de tuez
cette premiere chaleur : m
les Officiers étant accourus,
preſenterent avec tant d'effi
ce, que la faute des Ennemis
nous en devoit pas faire co
mettre une plus grande, q
l'on n'eut plus de penſée q
de faire mettre ces pauv
malheureux à couvert du

on des leurs mêmes, & de son-
er à faire penser leurs blesseu-
s.

Les Ennemis, aprés avoir
ncore canoné quelque temps,
verent enfin l'ancre, & pre-
nt le party d'une honteuse
traitte, mirent à la voile, a-
és avoir laissé prés de huit
ns de leurs meilleurs hom-
es, tuez ou noyez, entre les-
uels étoit le Milord Bela-
ont, & plusieurs Officiers, &
us de cinq cens cinquante
isonniers; parmy lesquels se
ouverent le Lieutenant Co-
nel Stapleton qui comman-
it à la descente, le Colonel
ouclé, le sieur Colter, premier
pitraine du Regiment de Bri-
s, & plus de vingt autres.

Officiers ; cette perte de l'élite de ce qu'ils avoient de meilleurs hommes, leur cauſant autant de déplaiſir & de conſternation, que de dommage.

RETOUR DES ANGLOIS à Nieuës, aprés leur défaite: Arrivée du Chevalier Harman leur Admiral, avec un grand renfort ; & ſa reſolution.

CHAPITRE XXXVII.

LEURS vaiſſeaux ayant mis à la voile, retournerent à Nieuës, où le Lieutenant general Vuiloughby remporta ce déplaiſir d'avoir veu défaire ſes gens ſans avoir mis pied à terre, ou pour les ſecouri

u lieu de l'attaque, ou pour
aire une diversion, quoy qu'il
ût encore pour cét effet plus
e quinze cens hommes qui
'avoient point combattu; cét
fficier s'étant tenu tout le
ng du combat appuyé sur le
ord de son navire avec aussi
eu d'action, que de vigueur
de raisonnement.

Trois jours aprés cette atta-
ue, le Chevalier Iean Har-
ant arriva à Nieuës, sur le
von, de soixante-huit pieces
canon, suivy des fregattes,
Esperance de cinquante-qua-
e pieces; la Couronne, & le
ouvre, de chacune quarante-
it; & de deux autres, dont
us n'avons pas sceu le nom:
eut bien du chagrin de ce

que la precipitation du Lieutenant general luy eût fait entreprendre cette attaque, ſans ſon ſecours, & avant la jonction de toutes leurs forces; mais il jugea, aprés avoir eſté reconnoître toute la flotte de ſaint Chriſtophe avec ſon navire, depuis la baſſe-terre, juſques à la pointe de ſable, que preſque tous leurs Officiers étans morts, ou priſonniers; & la meilleure partie de leurs trouppes, & de leurs hommes choiſis, en même état, c'étoit une temerité que de vouloir tenter une ſeconde deſcente contre les François, enflez du ſuccés de leur victoire, & de l'avantage qu'ils avoient emporté ſur eux: de ſorte qu'il re-

ourna à Nieuës, dans la pensée
le ne point songer à cette en-
repriſe ; il y reſtoit aſſez em-
baraſſé de ce qu'il pourroit fai-
e d'avantageux pour les ſiens,
ors qu'une cache Angloiſe, ar-
née en guerre, luy amena une
barque de croiſeurs François
u'elle avoit priſe, aprés un
ong & opiniâtré combat,
ont le ſuccés leur eût peut-
ſtre eſté deſavantageux, ſans
accident qui arriva aux Fran-
ois, qui ayant leur eſcoutille
uverte, & prenant de la pou-
re dans un baril pour fournir
leurs gens, un pot à feu de la
ache Angloiſe, tombant par
ette eſcoutille, dans le fonds
e la barque, mit le feu à la
oudre, & brûla, & mit hors

de combat neuf ou dix François, & endommagea fort leur bâtiment.

Le ſoin que prit le Chevalier Harmant, d'interroger ces priſonniers, luy donna connoiſſance que la flotte Françoiſe n'avoit pû gagner la Martinique, aprés le combat de Nieuës, & qu'elle avoit eſté obligée d'aller juſques à la Grenade; qu'il y avoit peu de jours qu'elle s'étoit renduë à la Martinique, & que lors que leur barque en étoit partie, les navires qui étoient allez porter les gens de la Guadelouppe, en leur Iſle, n'y étoient pas encore de retour; que le ſecours de France n'étoit point encore arrivé, qu'on l'y attendoit tou

es jours, mais avec d'autant lus d'impatience, que les vaiſ- eaux François étoient en gran- e neceſſité de poudre : Ces noſes determinerent le Che- alier Harmant, à entrepren- re d'aller attaquer la flotte rançoiſe, à la Martinique ; ce u'il crut pouvoir faire avec la oitié de ſa flotte, veu la force e ſes vaiſſeaux, & la foibleſ- de ceux des François. Ayant is cette reſolution, il mit à voile le 25. Iuin, avec dix randes fregattes, un brulot, une cache de guerre, pour tte entrepriſe.

RESOLUTIONS DE LA France, ſur le ſecours des Iſles; & ſes negociations avec l'Angleterre.

CHAPITRE XXXVIII.

PENDANT que ces choſes ſe paſſoient aux Iſles, il eſt à propos de dire un mot de ce qui ſe faiſoit en France: La Cour avoit envoyé, comme nous avons dit cy-devant, ſes ordres au ſieur Colbert du Terron, à la Rochelle, pour l'expedition de huit vaiſſeaux de guerre que le Roy avoit deſtinez pour les Iſles de l'Amerique, avec ordre de choiſir ceux qui ſeroient plus pro-

pres pour ce voyage, & affoibliroient le moins la flotte que le Roy pretendoit mettre en mer, au Prin-temps: Tous les vaisseaux étoient à Brest, ainsi que le Duc de Beaufort, Admiral de France, auquel il jugea à propos de defer ce choix; & pour cét effet, il envoya un Courier, avec les ordres qu'il avoit receus de la Cour, à Monsieur l'Admiral; qui, soit qu'il voulût répondre à sa civilité, ou qu'en effet il fût bien aise de ne point faire ce choix luy-même, il le renvoya à celuy qui le luy avoit deferé, luy écrivant, que comme il connoissoit les vaisseaux, & les Capitaines qui seroient les plus propres pour ces païs,

dont il avoit beaucoup plus de connoiſſance que luy, il le prioit de luy envoyer la liſte des uns, & des autres, ſuivant laquelle il les feroit partir de Breſt, pour ſe rendre à la Rochelle; mais comme cette liſte fut entre les mains de Monſieur l'Admiral, une partie des Capitaines qui ſe virent nommez, commencerent à faire des brigues, & des ſollicitations preſſantes prés de luy, afin qu'il empéchât qu'ils n'allaſſent en un païs, où l'éloignement dérobant leurs actions à la Cour, en étoufferoit le merite, & où les plus grands ſervices qu'ils pourroient rendre, ſerviroient peu à leur avancement.

Monsieur l'Admiral, qui a
ûjours eû beaucoup de bon-
é & de civilité pour ceux qui
nt servy sous sa charge, émû
ar leur priere, écrivit au sieur
u Terron, qu'il croyoit plus
propos que cette nomina-
on fût faite par le Roy, que
ar eux, veu la repugnance
u'une partie des Capitaines
oisis, avoient pour cette ex-
edition ; ce qui obligea le
eur du Terron, de dépécher
xprés à la Cour pour cét
ffet.

Il se consomma plusieurs
ours à ces envois, de part &
'autre ; en sorte que ce Cou-
er arrivant à la Cour, y trou-
a les dispositions bien chan-
ées de ce qu'elles avoient

eſté au commencement de Fevrier, toutes les penſées du Roy tournant vers la conqueſte du Braban, & autres païs que ſa Majeſté pretendoit eſtre dévolus de droit, à la Reyne ſon épouſe, par la mort du Roy d'Eſpagne ſon pere: Sa Majeſté étoit perſuadée qu'il falloit employer toutes ſortes de moyens pour faire la paix avec l'Angleterre, avant qu'il pût mettre en campagne pour entrer en des païs dont il ne ſe pouvoit mettre en poſſeſſion, quelque droit qu'il eût, que par la voye des armes: Pour cét effet, elle avoit trouvé bon que la Reyne d'Angleterre, qui étoit à Paris, employât ſes offices vers le Roy ſon fils, pour

'engager à une paix qui luy de-
voit estre d'autant plus avan-
ageuse, qu'elle le tiroit d'une
guerre dont le fardeau semble-
oit dans peu de temps trop
esant aux Anglois; & ils n'a-
oient pas esté sans fruit, puis
que le Milord saint Alban é-
oit revenu d'Angleterre, en
rance, avec des propositions
ien plus avantageuses pour
es Hollandois, que toutes cel-
es qui avoient esté cy-devant
vancées de leur part; en sorte
u'il y eut lieu d'esperer que les
hoses tourneroient en peu de
ours en un accommodement,
uis qu'il étoit desiré par tous
es deux Rois: celuy de France,
yant, pour avancer la con-
lusion, renvoyé ce même Mi-

lord en Angleterre, avec des conditions qui apparamment ne pouvoient pas estre refusées de ce Roy : Ce fut dans cette conjoncture, vers les premiers jours du mois d'Avril, qu'arriva à Paris le Courier du sieur du Terron, qui au lieu d'en remporter une prompte expedition, n'obtint pour réponse, qu'un ordre adressant à celuy qu'il l'avoit envoyé, de tenir les choses en suspens, & les tirer en longueur, jusques à ce qu'on luy eût fait sçavoir la resolution determinée que l'on vouloit prendre en cette matiere.

Le retour du Milord saint Alban, donna lieu à la conclusion d'un accommodement

cret entre la France, & l'An-
eterre, par lequel les con-
tions de la Paix qui devoit
latter par un traité solem-
el entre les deux Nations, fu-
nt resoluës; & le lieu du trai-
choisi à Breda.

Il est incertain si dans cét
commodement, le Roy pro-
it aux Anglois, de leur aban-
nner les Isles, & de les sacri-
r à la conqueste de la Flan-
e; c'est un secret dans lequel
n n'a pas bien pû penetrer:
ais toute l'Europe a esté té-
oin, qu'il fut suivy de l'en-
y d'un Courier à la Rochel-
, par lequel on envoya les
dres au sieur du Terron, de
rseoir à tous les preparatifs
e l'on faisoit pour le secours

des Iſles; de faire marcher les vingt Compagnies qui y devoient paſſer, en Flandre; & d'avertir le ſieur de Baas, que cette entrepriſe étoit entierement rompuë, & qu'il pouvoit prendre tel party qu'il luy plairoit: Ainſi l'Amerique demeura expoſée aux efforts des Anglois, qui certains de leur accommodement avec la France, y envoyerent le grand nombre de vaiſſeaux que vous avez veu, aprés avoir reſolu de ne point mettre en mer de flotte conſiderable, cette année, en l'Europe.

RAISONS POUR lesquelles les Anglois n'ont pas reüssi, avec toutes leurs forces, dans les Isles.

CHAPITRE XXXIX.

ON s'étonnera sans doute comment les François, ainsi abandonnez, ont pû soûtenir l'effort des Anglois, dans les Isles : ainsi il ne sera pas hors de propos de coter les choses qui ont causé la destruction des grandes forces que ceux-cy y avoient, & fait avorter leurs desseins : Quoy que le defaut d'un bon & experimenté Officier, qui pût commander leurs forces de

terre aux deſcentes & entrepriſes qu'il falloit faire pour l'attaque des Iſles, ait eſté ſans doute la cauſe principale des fautes qu'ils ont commiſes en cette guerre, on peut neanmoins leur en imputer pluſieurs autres, dont la premiere & une des plus conſiderables, a eſté le chois qu'ils ont fait de l'attaque de l'Iſle de ſaint Chriſtophe, pour leur premier exploit ; dans laquelle, pour ainſi dire, étoient renfermées toutes les forces des François, puis qu'outre ſept cens hommes des trouppes du Roy, il y en avoit prés de trois cens détachez des meilleurs des Iſles de la Martinique, & Guadelouppe ; & l'on peut dire

ue ce fut une grande impru-
ence à eux d'aller essuyer le
sque d'un perilleux combat,
ontre des gens qu'ils pou-
oient avoir la corde au col;
uis que s'emparans de la Gua-
eloupe, qui n'eût pas resi-
é à une de leurs attaques, dé-
ourveuë de trouppes comme
e étoit, & n'ayant que ses
nples habitans pour sa dé-
nse : & ruïnant la flotte de la
artinique, ils pouvoient en
ux mois affamer saint Chri-
ophe; en sorte qu'il eussent
ligé ceux qui y étoient, &
i se fussent par ce moyen
ouvez dépourveus de toute
perance & de tout secours,
capituler, & leur remettre
tte Isle sans coup ferir.

La ſeconde eſt, d'avoir a
taqué ce poſte avant la jon
ction de toutes leurs forces
Vne troiſiéme inexcuſable, e
de n'avoir fait qu'une attaque
où ils en pouvoient au moin
faire deux veritables, & un
fauſſe; ce qui eût cauſé la pert
infaillible de cette Iſle: car
par une fauſſe attaque ils euſ
ſent, à la pointe du jour, re
tenu le Chevalier de ſaint Lau
rens, à la baſſe-terre, ils au
roient pû, ſans aucun empé
chement, faire leur deſcente
la riviere Pelan; & poſtan
leurs trouppes en un terrai
qui eſt au deſſus, fortifié de
deux coſtez, de deux ravine
d'un tres-difficile accés, s'
maintenir ſans peine, & ave

u de peril, partageant nos
rces en deux, sans qu'elles
ussent se rejoindre, qu'en fai-
nt une journée & demie de
emin, & abandonnant en-
erement aux Ennemis, un
s quartiers de l'Isle: il faut
indre à cela les deux inexcu-
bles qu'ils firent à leur des-
nte; l'une, d'avoir choisi un
eu pour la faire, commandé
tous costez, où deux lieuës
costе ouverte leur en four-
ssoient vingt plus faciles &
us avantageux pour mettre
ed à terre: & l'autre, de n'a-
oir pas fait gagner la hauteur
leurs gens si-tost & à mesu-
qu'ils avoient mis pied à
rre, des chalouppes; au lieu
les poster en bataille en un

lieu commandé de la Falaiſe
car s'ils euſſent pris ce party
& qu'ils l'euſſent fait monte
à leurs gens, à meſure qu'il
debarquoient, le Chevalier d
ſaint Laurent eût trouvé plu
de cent cinquante hommes dé
leurs poſtez ſur la hauteur,
ſon arrivée, contre leſquel
ſon effort, avec vingt cava
liers qui le ſuivoient, n'auroi
pas pû faire grande choſe; a
lieu qu'ils ſuffirent à défendr
un paſſage où on ne pouvoi
monter qu'un à un, & luy
donnerent temps d'attendre l
ſecours qui ne venant que pa
petites trouppes, & à la deban
dade, eût eſté facilement dé-
fait par un corps d'infanteri
en bataille, bien poſté, & qu

ouvoit se servir utilement de
avantage du Terrain.

Qui considerera bien ces
noses, ne sera point surpris;
les François ayant un Chef
ort vigilant & pourveu d'au-
nt d'activité, que de vigueur,
de courage, & un Corps,
oy que petit, de bonnes
ouppes, & commandé par de
ons Officiers, ont pû, avec
peu de bon heur, resister à
grand appareil de guerre des
nglois, que l'on peut dire
voir produit aucun effet à
r courage, autant par la
ute de leur Chef le Lieute-
nt general Henry Vvilough-
, qui n'a jamais paru à la teste
s siens en aucune occasion
il y eût le moindre peril,

que par le defaut d'experienc
& de conduite.

ARRIVE'E DE L
flotte de l'Admiral Harmant devant la Martinique, & ſe diverſes attaques faites au vaiſſeaux François.

CHAPITRE XL.

MAIS il eſt temps d
retourner à l'Admira
lean Harmant, que nous a
vons laiſſé à la mer: Sa flott
ayant paru ſous la Dominique
fut apperceuë de quelques pe
tits bateaux François qui ve
noient de la pointe du Nor
de la Martinique, qui en vin
rent auſſi-toſt donner avis a

rt saint Pierre, & bourg de
basse-terre : les sieurs de la
rre, & de Clodoré étoient
sens, comme nous avons dit;
qui obligea le sieur de Lau-
ere, Lieutenant de Roy en
te Isle, d'envoyer en dili-
nce un Exprés à la Cabester-
, leur en donner avis ; & le
ur de la Calle, Commis ge-
ral de la Compagnie, de
nder en diligence les Capi-
nes Tadourneau, & l'Es-
yer, le premier comman-
nt la flute le Mercier, & l'au-
le Lion d'or, qui étoient
tierement chargées pour
urope, & leur commander,
ivant les ordres qu'il en a-
it du sieur de la Barre, de
ettre à l'instant à la voile, &

de faire route vers l'Oueſt, po
profiter de la nuit ; & penda
icelle, ſe dérober à la veuë d
Ennemis, qui étoient encore
plus de dix lieuës de la radd
que ſi il leur manquoit, ou v
vres, ou eauës, pour leur voy
ge, ils pouvoient aller touch
en l'iſle de ſainte Croix, où
ſeroient pourveus de tout
choſes neceſſaires : l'Eſcuyer
rendoit à cét ordre, & offr
de mettre à la voile ; mais T
dourneau refuſa de le faire
vec tant d'opiniatreté, all
guant de méchantes raiſon
que le ſieur de la Calle ne p
l'obliger, n'ayant pas un po
voir, ny une authorité aſſ
grande, à obeyr à l'ordre
ſieur de la Barre, dont il ét
l'interpret

interprete, ainsi que le por-
eur dans cette occasion : de
orte que l'obstination de Ta-
ourneau, empéchant Lécuyer
e partir, qui luy devoit te-
r compagnie, causa la perte
è ces deux navires, qui fu-
nt brûlez dans le combat a-
c les Anglois, & un dom-
age de plus de cent quatre-
ngt mil livres à la compa-
ie des Indes Occidentales,
de plus de vingt mille écus
x particuliers.

La flotte ennemie ayant de-
euré en calme une partie de
nuit, ne fut apperceuë que
29. aprés midy, la pluye &
bscurité du temps qu'il fit
jour-là ayant empéché de la
couvrir plûtost.

Les vaiſſeaux François, & Flamands qui étoient en radde, ſe trouverent proche de terre juſques à trois braſſes & demie d'eau, & en ce lieu n'en étoient qu'à un jet de pierre; & s'étans rangez de fil le long de la coſte, laiſſant jour aux batteries qui y étoient conſtruites, prirent chacun une croupiere qui leur faiſoit montrer le flanc aux Ennemis; & retirans une partie de leurs canons qui y étoient, du bord de la terre, les placerent à celuy qui regardoit la mer: ils étoient en cét état lors que le 29. ſur les quatre heures aprés midy la flotte des Ennemis fut à la portée du canon d'eux: chacun les ſalüa de ſa bordée; mais

oyant qu'ils ne tiroient point,
s'écartoient doucement de la
erre, on ceſſa le feu: la nuit
enant, les Ennemis louvoye-
ent devant la radde, & le 30.
u matin, parurent ſe diſpoſer
l'attaque des navires Fran-
ois: le ſieur de la Barre arri-
a dans ce moment, de la
Cabeſterre, avec le ſieur de Clo-
oré: ils ſe tranſporterent en-
ſemble au moüillage, où ils
rouverent prés de quatre cens
abitans de la Martinique, en
ataille, par les ordres du ſieur
e Loubiere; deſquels le ſieur
e la Barre en fit détacher prés
e trois cens, pour renforcer
armement des vaiſſeaux, &
es défendre à l'abordage: il
es fit diſtribuer dans tous les

navires de force, ſelon le beſoin d'un chacun, & envoya ordre aux Capitaines, de tirer tous ſur l'Admiral des Ennemis, & de ne le faire que de fort prés.

Les ordres étoient à peine donnez, & les trouppes embarquées, que l'Admiral des Ennemis, ſuivy de trois autres fregattes, étoit à deux portées de canon de nos vaiſſeaux; ſur leſquels, favoriſé d'un vent du Sud'oueſt, que nous appellons éguillon, il venoit à toutes voiles, lors qu'il fut ſalüé de tout leur canon, ainſi que de celuy des Forts; ce qui l'obligea d'arriver pour mettre à la bande, afin de ſe r'accommoder du dommage qu'il avoi

eceu, & de laisser passer de-
ant luy les trois fregattes qui
e suivoient; ce qu'il ne fit pas
ns avoir donné ses deux bor-
ées de trente-six coups de ca-
on chacune: les trois frégat-
s ennemies vinrent en ca-
onnant, jusques à la petite
ortée du fusil, où elles com-
ençcrent à se servir de la
ousqueterie, à laquelle la
ôtre ne manqua pas de répon-
re, nôtre canon leur faisant
lus de mal que nous n'en re-
evions du leur: Comme ces
egattes approchoient à des-
in de venir à l'abordage, soû-
enuës du reste de leur flotte,
de leur Admiral qui avoit
eviré, le calme les surprit, &
ura prés d'une heure, pen-

dant lequel le feu des canons, & de la mouſqueterie ne ceſſa point de part & d'autre, & l'on combatit en ce rencontre, non comme on a accoûtumé de faire ſur mer, mais de pied ferme, comme il ſe pratique ſur terre.

Les deux fregattes ennemies qui étoient les plus proches de terre, étoient fort incommodées de noſtre canon, & en état de couler bas, lors qu'elles furent ſecouruës de toutes les chalouppes de leur flotte, qui les ayant priſes à la touë, les remorquerent & les tirerent hors du peril où elles étoient, les rejoignant au reſte de leur flotte: Leur Admiral, qui s'étoit retiré le premier de la mé-

ée, au moyen de cinq chaloupes qui l'avoient toüé, restant fort incommodé de nôre canon, dont il avoit eû sa grande vergue coupée, & son grand mats fort endommagé; ce qui parut par le grand monde que l'on vit travailler à raccommoder l'un & l'autre: sitôt que ces vaisseaux furent rejoints, ils ne firent plus que tirer quelques volées de leurs gros canons, en se retirans vers la mer, à la faveur d'un petit vent de terre qui se leva; ainsi finit ce combat, dans lequel nous eûmes cinq ou six hommes de tuez, & dix ou douze blessez.

Les vaisseaux ennemis s'étans retirez au large, se mirent

à la bande, pour ſe raccommoder; & la nuit, un d'eux tira pluſieurs coups de canon, qui donnerent lieu de croire qu'il étoit fort incommodé.

Le ſieur de la Barre jugea bien par la contenance des Ennemis, qu'ils n'avoient pas envie de le quitter ſi-toſt, & que leur reſolution, aprés avoir eſté battus à ſaint Chriſtophe, étoit de ruiner la flotte: à quoy il vit une choſe qui favoriſoit tout à fait leur deſſein, qui étoit le manque de poudre où elle étoit; cela l'obligea de depécher en diligence une barque de celles qu'il tenoit toûjours au vent, en cas de neceſſité, à la Guadeloupe, pour demander quelque

ours de poudre au sieur du
on, quoy qu'il sceût bien
e le peu qu'il en avoit ne
pas capable de luy faire fai-
une longue resistance con-
les Ennemis.
Craignant aussi que le sieur
Baas n'arrivât avec le se-
urs de France, que l'on at-
ndoit à tous momens, dans
temps que les Ennemis le
noient bloqué, & qu'il ne
nt s'exposer à estre combattu
r toutes leurs forces, sans
'on le pût secourir, il depé-
a deux barques aux deux
ointes du vent de l'Isle, avec
es lettres, par lesquelles il luy
onnoit avis de ce qui se pas-
oit, & qu'il estimoit qu'il de-
oit en arrivant, se jetter dans

le cul de ſac, pour conſerver l'avantage du vent ſur les Ennemis, & les obliger à le quitter pour aller à luy, & luy donner moyen de ſe mettre en état de les ſuivre : Ces barques avoient ordre de croiſer au vent des deux pointes, pour avertir auſſi les bâtimens qui pourroient arriver de l'Europe, & les empécher de tomber és mains des Ennemis : Ces ordres donnez, le premier Iuillet ſe paſſa, les Ennemis louvoyant toûjours à une lieuë de terre : le deuxiéme ils firent bien connoiſtre par leurs manœuvres qu'ils avoient deſſein de livrer un ſecond combat, faiſant dés le matin leurs efforts pour s'approcher de la

erre, & de nos vaisseaux. Sur es dix heures du matin, ils fu- ent à la portée du canon, & y ecommencerent une nouvel- e attaque, differente en cela eulement de la premiere, que eur Admiral ne vint plus d'a- ord à la charge, mais se fit receder par quatre de leurs neilleurs vaisseaux, pour es- uyer le feu des nôtres: Le vent 'ayant pas tant favorisé les nnemis ce jour là, qu'il avoit ait celuy du precedent com- at, qui voyant d'ailleurs qu'un etit vent de terre mettoit nos rulots en état de tomber à ous momens sur eux, se con- enterent d'approcher à la por- ée du mousquet, & de faire lusieurs décharges de leurs

canons, auſquels les noſtres répondirent de leur mieux: le combat dura environ trois heures, où il fut tiré plus de trois mil coups de canon de part & d'autre, puis les Ennemis remirent le cap à la mer, mettans leurs vaiſſeaux à la bande pour les raccommoder, à quoy ils employerent la journée, & tout le lendemain troiſiéme Iuillet. Pendant ce temps, l'on fit faire des trenchées le long du bord de la mer, tant vis-à-vis les vaiſſeaux, pour mettre l'infanterie à couvert du canon des Ennemis, qu'aux autres endroits où l'on croyoit qu'ils pouvoient faire deſcente.

Le quatriéme, de fort bon

atin, les Ennemis commen-
rent à se rapprocher de terre,
sur les dix heures ils furent
core aux François, & recom-
encerent une charge aussi
aude que celles qu'ils avoient
nnées deux jours auparа-
nt : le combat dura environ
ux heures & demie, avec
rce coups de canon de part
d'autre, & finit comme le
ecedent, sans que nous eus-
ons perdu à tous deux que six
sept hommes tuez, & en-
ron vingt de blessez : les En-
mis se retirant, firent la mê-
e manœuvre qu'ils avoient
it les jours precedens, & mi-
nt le sieur de la Barre dans
derniere inquietude, luy fai-
nt connoistre qu'ils n'étoient

pas reſolus de quitter ſi-toſt
& luy, ſçachant aſſeurémen
que la poudre alloit manque
tout d'un coup, il fit faire re
veuë, tant à terre, que dans le
vaiſſeaux, de ce qui en pou-
voit reſter, & il trouva qu
pour trois batteries de terre d
vingt-quatre pieces de canon
& pour l'infanterie, il n'e
reſtoit plus que deux milliers
& pour les vaiſſeaux, pour tire
environ ſeize cens coups d
canon: Cela luy fit juger l
perte des vaiſſeaux indubitable
mais à un mal de cette nature
il n'y avoit point de remede
qu'à pouſſer les choſes auſſ
loin qu'elles pouvoient aller, &
faire de ſon mieux, ſans eſ-
poir de ſuccés.

Les sieurs de la Barre, & de
lodoré s'étoient separez pen-
ant ces combats; le premier
voit pris pour son poste le
rt saint Pierre; & le second,
batterie de saint Sebastien;
ils avoient mis le sieur de la
ale, Commis general, & le
eur Heliot, Garde magazin
eneral à la batterie de saint
obert; le sieur de Loubiere
ommandoit un Corps de trois
ns hommes, sur la hauteur,
tre la basse-terre, & le Car-
t, pour secourir celuy de ces
ux postes, auquel les Enne-
is voudroient faire descen-
: les intervalles étoient gar-
es d'infanterie; & la caval-
ie étoit à couvert du canon,
rriere le fort saint Pierre;

c'étoit tout ce qu'on pouvoit faire : il y a même lieu, & l'on peut le croire, que ſans le manque de poudre, les Ennemis euſſent eſté obligez de s'en retourner avec honte & perte.

Ce même jour quatriéme au ſoir, l'on eut avis qu'une de nos barques qui croiſoit au vent à la pointe du Sud de l'Iſle, avoit averty deux vaiſſeaux Flamans chargez de Negres qui s'en venoient pour moüiller à la baſſe-terre, de l'état où étoient les choſes, & que l'un de ſes navires avoit largué vers Coroſol, & l'autre s'étoit jetté dans le cul de ſac où il ſongeoit à décharger ſes Noirs.

Tout le cinquiéme, les En

mis louvoyerent devant la
de, se raccommodans ; &
ix, au matin, ils s'appro-
erent de meilleure heure
e de coûtume : la necessité
la poudre avoit fait ordon-
au sieur de la Barre, que
vaisseaux ne tirassent que
fort prés ; & les batteries de
e avoient même ordre ;
i les Ennemis approche-
t jusques à la portée du
usquet, sans qu'on leur ti-
aucun coup de canon : Ce
ce qui leur donna courage
moyen d'executer ce qu'ils
ient tenté vainement dans
les combats precedens :
étoient favorisez d'un éguil-
du Sud'oueſt, & s'en ve-
nt vent largue sur nos

vaiſſeaux; les trois premiers
leurs navires ayant eſſuyé n
tre feu, un quatriéme vint s'a
procher à la portée du piſto
du brulot le Cher-Amy, q
étoit à la teſte de la flotte;
Capitaine Deſcoubles qui
commandoit, couppa ſon c
ble; & comme il avoit ſes v
les défrélées, il fut bien-t
appareillé; mais le vent ne
favoriſant pas, le laiſſa exp
ſé au feu de la mouſquete
de trois des navires ennem
qui de neuf hommes qui
toient dans le brulot, en t
rent ſix: de ſorte que ce Ca
taine ne pouvant plus manœ
vrer ſon bâtiment, & voya
quatre chalouppes armées
venoient l'enlever, y mit

, & se sauva à la nage à terre;
mme le vent venoit de la
r, il poussa nostre brulot
s terre, & donna moyen à
regatte ennemie de passer, &
venir donner sa bordée au
nt Iean de saint Malo, & au
s nostre Admiral: son bru-
qui la suivoit, & qui fai-
t déja beaucoup d'eau, par
coups de canon qu'il avoit
eus, eut le temps de s'ap-
ocher à la faveur de la fumée,
jetter son grappin d'abor-
ge, au Beau Pré du saint
n, qui ne prit neanmoins
s, & le Capitaine en même
nps y ayant mis le feu, laissa
river son bâtiment, que le
nt poussa aussi tost sur nô-
Admiral: Le sieur Delbé,

qui le commandoit, avoit c
taché ſes deux chaloupes
mées, pour empécher l'abor
ge du Brulot; mais les mat
lots, & ſoldats qui étoient d
dans, ayant pris l'épouvan
au lieu d'aller au brulot, nag
rent à terre, où ils abandon
rent leurs chaloupes: de ſor
que le feu ayant pris à ce na
re, tout ce qui étoit dedans f
obligé de ſe jetter à la na
pour ſe ſauver à terre: la m
me choſe arriva au ſaint Ie
de ſaint Malo, où le Capitai
Chevalier qui le commando
reſta ſeul avec ſon frere, to
ſes gens s'étans pareillemen
ſauvez: ce navire n'auroit co
ru aucun riſque, ſans l'aban
don des ſiens; quelques écla

brulots, & de l'Admiral,
nt sauté tous allumez dans
flutes, le Mercier, & le
on d'or, qui étoient toutes
rgées pour Hollande, y
terent le feu, qui faute de
urs consomma ces deux
seaux ; il s'étoit aussi pris
Floriſſant, commandé par
Capitaine la launaye : mais
me il eut la presence d'es-
d'empécher qu'aucun ne
ît de son navire, & de s'y
oser le sabre à la main, il
ailla si heureusement à l'é-
dre, que ce navire n'en re-
aucun dommage, & qu'en
auvant on empécha l'in-
die de toute la flotte.
'andis que ces navires brû-
nt, la fregatte ennemie,

qui avoit eſcorté le brulo
pouſſée par le vent de la me
donnoit à terre, & alloit
choüer ſous la batterie de fai
Robert : elle étoit fort endom
magée du canon de cette ba
terie ; & la mouſqueterie q
y étoit poſtée, avoit fait aba
donner les manœuvres à ſ
équipage, lors que d'un co
de canon, qui fut tiré d'un d
vaiſſeaux Anglois, le ſieur H
liot ſaint Germain, qui com
mandoit dans cette batteri
fut tué, & quelques canonie
bleſſez : ce qui ayant fait ce
ſer pour quelque temps le f
que les noſtres faiſoient de
poſte, juſques à ce que l
ſieurs de Loubiere, & de
Calle euſſent remis le coura

urs gens, donna temps aux
ires ennemis d'envoyer
elques chalouppes bien ar-
es pour remorquer cette fre-
te ; ce qu'elles ne purent
nmoins faire sans perte de
ucoup des leurs qui se trou-
ent exposez au feu de nostre
usqueterie, & sans que la
gatte ne fût si fort endom-
gée de nostre canon, qu'elle
pû depuis gagner Nieuës,
coula bas entre Mont-
rat, & la Rotonde ; elle fut
nmoins, avec l'ayde d'un
it vent qui se leva de la ter-
tirée comme par miracle
nos mains, & delivrée pour
s d'un peril auquel elle suc-
mba en suite. Aprés cét ex-
it, les Ennemis se retire-

rent, & allerent moüiller v
à-vis le Carbet: pendant le fo
de ce combat entre les vai
ſeaux, une fregatte qui ba
toit le fort ſaint Pierre, aya
veu deux caches moüillée pr
che le Bourg, environ u
bonne portée de mouſquet d
fort, détacha une grande ch
louppe armée, pour venir l
enlever, ou les brûler; ce q
obligea le ſieur de la Barr
de ſortir de ce fort, auec l
ſieurs de Plaſſias, de Bayan
court, de Poincy, & une dou
zaine d'autres volontaires,
ſa maiſon, & de courir le lon
du rivage, juſques vis à-v
des caches; d'où il fit faire fe
à tous ſes gens ſur la chaloup
pe ennemie, dans laquel
aya

ant tué trois ou quatre hom-
es, elle se retira brusquement,
ns approcher davantage de
s deux bâtimens ; cela fait
r'entrerent dans le Fort, sans
oir eû personne de tué, ny
essé, nonobstant le grand
ombre de coups de canons
e les ennemis leurs tiroient.
Dans ce moment, les fuyars
s navires brûlez arriverent
fort saint Pierre, avec tant
épouvente, que le sieur de la
rre ne douta point, que si les
nemis donnoient à terre,
n'y descendissent avec faci-
é, & presque sans combat:
it son possible pour les r'as-
rer, il leur donna des ar-
es & des munitions, & quel-
es habits où il en put trou-

ver, & les renvoya aux tren-
chées, mandant en même
temps au ſieur de Clodoré, de
les faire poſter en un lieu où ils
ne puſſent pas combattre les
premiers.

Mais ce que craignoit le
ſieur de la Barre, ne pouvoit
pas arriver; car les Ennemis é-
toient ſi fort affoiblis par le
nombre d'hommes qui avoient
eſté tuez, ou bleſſez dans leurs
vaiſſeaux, qu'ils n'eurent au-
cune penſée de mettre à terre.

Lors qu'ils furent moüillez
tous les Capitaines des vaiſ-
ſeaux ſe rendirent à la place,
hors le Capitaine Iamain, qui
avoit eſté bleſſé de deux ou
trois coups, & le Capitaine la
Fontaine qui avoit eſté tué

on sceut d'eux, qu'il n'y avoit
us dans tous les navires que
our environ cinq cens coups
canon de poudre, & il n'y
avoit à terre pas plus d'un
illier; de sorte que les vais-
aux demeurans par ce man-
ie, dépourveus de défense,
sieur de la Barre prit resolu-
on de les faire échoüer; il
onna les ordres à tous les Ca-
taines de faire des sabords à
urs navires, & de les tenir
ouchez, & que si les Enne-
s donnoient l'attaque une
tre fois, aprés avoir tiré le
te de leur poudre, ils ouvris-
nt le sabord, & coulassent
urs navires bas, ne pouvant
oir recours en l'état où l'on
oit, qu'à cette extremité,

ſoit pour tâcher que les navi
res ne tombaſſent és mains de
Ennemis, ſoit pour faire e
ſorte d'en ſauver quelques-uns
Il receut dans ce moment nou
velle que la barque qu'il avoi
dépéchée à la Guadelouppe, e
toit arrivée vers la pointe d
Nord de l'Iſle, & que le ſieu
du Lyon luy avoit envoyé m
cinq cens livres de poudre
quoy qu'il n'en eût pas plus d
trois milliers: il envoya ordr
de la faire apporter par terr
par des Negres, ſe reſoluan
de la conſerver pour la défen
ſe de l'Iſle.

Il arriva dans ce moment u
démélé entre les ſieurs de
Barre, & de Clodoré, au ſuj
de ces caches dont nous avo

rlé, desquelles les proprie-
ires, dans la crainte de la
rte de leurs bâtimens, a-
ient esté importuner le der-
er par des plaintes, & par des
ieres peu raisonnables : mais
mme les differens qu'ils ont
ensemble, ont esté assoupis
r un jugement solemnel de
rsonnes les plus qualifiez de
Cour, je croirois pecher, si
r le recit de leurs griefs
utuels, je reveillois aux
s & aux autres le souvenir
s choses qui les ont si fort
gris, & remettois à la veuë
public, ce qui doit estre
sevely dans un eternel si-
nce.

Ie me contenteray donc de
re, que les choses s'étans

pouſſées en des parolles d'a
greur, le ſieur de Clodoré, q
témoigna beaucoup de ch
leur en ce rencontre, ſe reti
de deſſus la place où ils étoien
& tenoient conſeil dans ſo
logis, diſant qu'il ne vouloi
plus ſe méler de rien, & qu
le ſieur de la Barre qui che
choit, dans la conjoncture d
étoient les affaires, tous l
moyens d'empécher l'écl
d'une diviſion fâcheuſe,
dont les ſuites pouvoient cau
ſer des malheurs, & des acc
dens de tres-perilleuſe conſ
quence, s'aviſa d'envoyer quc
rir le Pere Mareſchal, Superieu
des Ieſuites de cette Iſle,
fort amy du ſieur de Clodor
auquel ayant donné part de

étoit passé entr'eux, il dit
u'il le prioit d'aller trouver le
eur de Clodoré, & le rendre
apable de raison; qu'il sacri-
oit volontiers au bien public,
juste ressentiment qu'il de-
oit avoir de l'offense qu'il luy
voit faite, & souffriroit vo-
ntiers de voir son autorité
lessée, & son caractere violé,
lûtost que le retardement des
ffaires; que s'il vouloit venir à
place, ils ne parleroient
oint de ce qui s'étoit passé, &
endroiét conseil à l'ordinaire:
ePere se chargea de la chose, &
prés quelques allées, & venuës,
ramena le sieur de Clodoré à la
lace, où le sieur de la Barre luy
it obligeamment; Nous vous
ttendons il y a du temps pour

voir ce qui eſt à faire : & en ſu
te il luy parla des affaires q
ſe preſentoient.

Le 7. les Ennemis employe
rent toute la journée à ſe rac
commoder, étans à l'ancre, &
le 8. ils vinrent, vers l'apreſdi
née, à la voile, à l'exceptio
d'une de leurs fregattes qui de
meura moüillée : ils avoient de
ce même jour 7. envoyé un
cache armée en guerre, dans la
quelle on leur avoit veu, ave
des lunettes, charger forc
bleſſez, du coſté de Nieuës : ſu
les deux heures aprés midy, il
approcherent des vaiſſeau
François, & commencerent
les battre de leur canon : le fe
des noſtres ne fut pas grand, &
le reſte de la poudre fut bien

ſt uſé; de ſorte que les Ca-
taines n'ayant plus dequoy
er, coulerent bas leurs vaiſ-
aux, comme le ſieur de la
arre leur avoit ordonné : il n'y
oit que trois à quatre braſſes
eau, de ſorte qu'ils n'enfon-
rent que juſques à la hauteur
leur pont d'enhaut : il avoit
pendant fait armer toutes les
aloupes, pour empécher les
nnemis d'en approcher avec
s leurs; auſſi n'entreprirent-
rien, & aprés une heure &
mie de combat ſe retirerent
large.

Le lendemain 9. de fort bon
atin, les Ennemis approche-
nt de terre; puis leur Admi-
l ayant mis pavillon de Con-
l, ils ſe laiſſerent dériver,

ayant mis en panne ; & ſu
les deux heures aprés midy, s'é
tans rapprochez, ils envoye
rent à terre une chalouppe, a
vec pavillon blanc : Le ſieur d
la Barre fit mettre les troup
pes en bataille cavalerie & in
fanterie, & commanda que
ques gens pour aller recevo
leur Envoyé au bord de
mer ; il ſe trouva que c'étoit u
Capitaine d'infanterie nomm
Barret, qui a long-temps ſerv
en France, qui luy étoit envoy
par l'Admiral Harmant,
luy apporta la lettre, dont la t
neur enſuit.

ETTRE DV SIEVR Harmant, Admiral Anglois.

MONSIEVR,
Il y a environ quinze
urs que j'ay pris une barque équi-
ée en guerre dépendante de la Mar-
nique, dans laquelle la pluſpart é-
ient François, & le reſte Fla-
ans, deſquels je ſuis informé que
ous avez un nombre conſiderable
priſonniers, qui ſont plus mal-
aitez que vos eſclaves des Iſles;
uſquels quand vous ferez reflexion,
mme étant voſtre propre fait,
uis que cela ſe fait par voſtre per-
iſſion, je ne vous puis croire ſi peu
'hreſtien que n'ayez quelque reſ-
ntiment de leurs mauvais traite-
ens, ou du moins que n'y donniez

ordre pour l'avenir. Monſieur, j
vous envoye ce Meſſager, pour vou
faire ſouvenir de la mutabilité de l
fortune ; & quoy que vous vou
pouviez croire au deſſus de ſa roüe
vous ne ſçavez le temps que vou
changerez de fortune avec celle d
vos captifs : je ſçay que vous eſte
tres-ſenſible, & qu'il m'eſt tres
facile de détruire voſtre Bourg &
magazins, & peut-eſtre toute voſtr
Iſle ; c'eſt pourquoy, ſi vous voulez
vous gratifier, & moy auſſi, en m'en
voyant leſdits priſonniers, je vou
promets ne faire aucun prejudice da
vantage, ſinon à vos vaiſſeaux, leſ
quels je ſuis ſeur ne me pouvoir é
chapper. I'attendray voſtre prompt
réponſe par le Capitaine Barret, &
m'écrits cy deſſous voſtre tres-hum
ble ſerviteur, IEAN HARMANT

bord de *stile ancien*

. Iuin, 9. Iuillet, stile nouveau.

Le sieur de la Barre ne fut
oint surpris de cette rode-
ontade Angloise ; & ayant
nferé un petit moment avec
sieur de Clodoré, & pris son
ntiment, qui se trouva con-
rme au sien, il luy laissa ce
apitaine Barret, pour le re-
ler du mieux qu'il luy seroit
ssible, & l'instruire du détail
traitement que l'on avoit
it aux prisonniers de guerre,
ns lequel il ne luy paroissoit
en que de fort raisonnable:
is il alla faire la réponse cy
inte.

REPONSE A LA LETTR
de l'Admiral Harmant.

MONSIEUR,
Répondant à la voſtr
qui m'a eſté delivrée par le Capitai
ne Barret, je vous diray que ie ſe
rois bien marry que l'on me pût ac
cuſer de n'avoir pas uſé de toute l
douceur & honneſteté poſſible envers
les priſonniers Anglois, qui ſont tom
bez en nos mains; Monſieur d
Clodoré, Gouverneur de cette Iſle, e
a donné un détail au ſieur Barre
voſtre Envoyé, pour ce qui s'eſt paſſ
icy: c'eſt ce que je puis vous dire ſu
la premiere partie de la voſtre.

Pour ce qui regarde nos maiſons
que vous nous dites pouvoir détrui
re, ce ſont choſes reciproques, & qu

ous pourrons aussi faire à nostre
ur : je ne refuse pas neanmoins
entrer en un traité honneste & rai-
nnable pour le fait desdits prison-
iers, plaignant leur condition, &
estant les soulager ; que si vous
oulez y entendre, vous pouvez
'envoyer faire des propositions con-
enables à gens de guerre ; certain
ue j'y répondray avec toute la ci-
ilité que vous pouvez attendre de
ostre tres-humble serviteur, de C.
la Martinique, ce 9. Iuillet
667.

Le sieur de la Barre la donna
u Capitaine Barret, resolu de
bûtenir le mieux qu'il luy se-
oit possible l'effet de ces rodo-
nontades : & pour preparer ses
ens, il disposa en quelques in-
ervalles des maisons du Bourg

des places, pour mettre du ca
non en batterie, qu'il avoit fai
tirer des vaiſſeaux auparavan
qu'ils fuſſent échoüez : mais c
fut inutilement; car la flotte An
gloiſe, aprés avoir louvoyé tou
le lendemain, qui étoit un Di
manche, à la veuë de la radde
fit voile vers le ſoir du coſté d
Mont-Sarrat, & de là ſe retira
Nieuës, ayant perdu dans le che
min une grande fregatte, qu
coula bas entre Mont-Sarrat, &
la Rotonde, n'ayant pû ſouffri
un peu de mauvais temps qui ſ
leva, percée comme elle étoi
des coups de canons qu'elle a
voit receus au combat cy
deſſus.

EPART DE LA FLOTTE Angloise; & comme le sieur de la Barre sauva les vaisseaux François échouez.

CHAPITRE XLI.

AV moment que la flotte Angloise ne parut plus en uë, les soins du sieur de la rre s'appliquerent tous enrs à faire relever, & mettre à t les vaisseaux échoüez; à oy il eut assez de peine, & de vail, mais il y reussit si heuusement, que tous furent res à flot dans six jours, & allent dans le cul de sacq où ils vaillerent avec toute la diligence possible, tant à un para-

pel autour de la hauteur q
commande au carenage, qu
trois differentes batteries
vingt quatre pieces de cano
pour défendre l'entrée aux n
vires Ennemis.

Dans les diſpoſitions où no
avons laiſſé les affaire de Fra
ce, & ſuivant les meſures priſ
avec l'Angleterre, les Iſles n'
pouvoient pas eſperer un gra
ſecours; neanmoins le ſieur Co
bert du Terron dépécha
May une flute chargée de
tuailles, & de vétemens pour l
trouppes du Roy, & eut ſo
qu'elle portât les nouvell
en la Merique, de la revoc
tion de tous les ordres c
devant donnez par la Co
pour leur ſecours, afin que l'

y établît plus aucun fonde-
ent d'esperance, & que l'on
ît ses mesures d'ailleurs: mais
ssi qu'en même temps l'on fit
sperer une prompte conclu-
on du traité de Breda, où les
mbassadeurs de tous les Etats
teressez devoient se rendre
ns le 20. de May au plus tard:
ette flute arriva aux Isles le 18.
illet, & fit bien connoistre
sieur de la Barre, qu'il n'a-
oit plus à esperer que sur ses
opres forces, & qu'il falloit
ercher en elles seules les
oyens de sauver les Isles des
forts des Anglois.

Comme il les avoit veus fort
piniâtrez à conquerir saint
hristophe, & qu'il avoit con-
oissance de la perte qu'ils a-

voient faites de leurs principa
les forces de terre, il ne crut pa
qu'il y eût à craindre pour l
trois principales Iſles, ny ne
perſuada pas que les Anglo
peuſſent aiſément prendre
deſſein de les attaquer à forc
ouverte; mais il craignit qu
les vivres ne manquaſſent
ſaint Chriſtophe, où étant ne
ceſſaire de fournir par jour plu
de mil rations, tant aux troup
pes du Roy, qu'auxiliaires; ce
ne pouvoit venir à manque
ſans les obliger à retomber ſu
les habitans de cette Iſle, q
n'ayant ny la volonté, ny
puiſſance de fournir à leur ſub
ſiſtance, il y avoit lieu d'appre
hender entr'eux une diviſio
pire & plus perilleuſe que tou

les attaques des Ennemis :
s reflexions luy firent, dans
diſette extréme où il étoit de
udre, prendre reſolution de
fforcer de faire couler à ſaint
riſtophe, de petits ſecours
vivres, par des barques que
n pouvoit faire paſſer par le
nt de Nieuës, & Mont Sarrat,
entrer dans les baſſes de la
beſterre de cette Iſle: Pour cét
et, s'étant tranſporté au cul
ſacq de la Martinique, pour
donner ordre au radoub des
iſſeaux dont les mats étoient
s endommagez, & quantité
leurs manœuvres hors d'é-
de ſervice, il s'appliqua à
ttre toutes les barques, & pe-
s bâtimens en état de navi-
r, pour les employer au deſ-

ſein qu'il formoit, de faire par
leur moyen porter toutes les
ſemaines des vivres à ſaint
Chriſtophe. Comme il em-
ployoit la fin de Iuillet dans cet
te occupation, il arriva aux Iſles
une flute partie de Norvegue
chargée de mats, phanches
goudron, & autres choſes pro
pres pour le radoub des vaiſ
ſeaux, qui fut comme un ſe
cours deſcendu du Ciel, pou
des gens qui en étoient dans l
dernier beſoin, & mit tous le
vaiſſeaux en état de ſervice e
moins d'un mois: Ils auroien
pû en rendre quelqu'un utile
conſiderable ſi l'on avoit eû d
la poudre pour les armer; ma
à ce defaut, il fallut les lai
ſer inutils en ce lieu, juſques

que la paix fût connuë en ces
s.

ETOUR DU CHEVALIER
Harmant, à Nieuës : sa resolu-
tion d'aller, pendant la saison
des Houragans, attaquer Cayen-
ne, & reprendre Suriname.

CHAPITRE XLII.

APRES le combat naval
donné devant la Marti-
ue, le Chevalier Harmant,
miral des Anglois, dans l'A-
rique, retourna à Nieuës a-
sa flotte, où elle se trouva
inuée, outre la fregatte cou-
bas, dont nous avons parlé,
plus de cinq cens hommes
leurs soldats, & équipages,

qui avoient eſté tuez, & m
hors de combat en ces action
il tint conſeil de guerre, po
voir ce qui ſeroit à entrepre
dre contre les François; les av
y furent fort differens : ma
comme celuy de faire une
conde tentative contre ſai
Chriſtophe, prévaloit cont
celuy du Chevalier Harmant
voulut encore une fois conno
tre l'état de l'Iſle, & de ſes fo
ces de plus prés: A cét eff
toute la flotte Angloiſe mit à
voile de Nieuës le 26. Iuillet,
vint razer à la portée du fuz
toute la terre de ſaint Chriſt
phe, depuis la baſſe-terre, ju
ques à la pointe de ſable,
ayant remarqué les travaux q
avoient eſté faits dans les te

s, à tous les endroits des des-
ntes ; car par les ordres du
eur de saint Laurent, & par les
ins du sieur des Fontaines,
apitaine au regiment de Nor-
andie , l'on avoit fait de
ons parapets à l'épreuve, avec
n fossé perdu devant, en tous
s lieux qui pouvoient estre le
us facilement attaquez : &
u la bonne contenance des
ouppes qui suivoient le long
bord de la mer, tant de cava-
ie, que d'infanterie; plusieurs
ceux des Anglois, qui a-
ient esté dans la pensée d'at-
quer cette Isle, s'en trouve-
nt fort éloignez, aprés l'avoir
en reconnuë : Ainsi les cho-
tournerent entr'eux sur d'au-
s propositions ; les uns vou-

loient que l'on attaquât la Gua
deloupe, mais l'entrepriſe pa
roiſſant trop importante, fu
appuyée par peu de gens: d'au
tres propoſoient d'attaque
Marigalande, ou la Grenade
& même l'une & l'autre; &
comme la priſe en étoit aiſée &
infaillible, de mettre par c
moyen leurs trouppes en cu
rée, & leur faire revenir l
cœur, qu'elles avoient fort aba
tu pour tous les mauvais ſuc
cés des entrepriſes qu'elles a
voient faites contre les Fran
çois: Le Chevalier Harman
avoit quelque repugnance à ce
avis, n'étant pas bien aiſe de te
nir la mer autour des Iſles, dan
la ſaiſon des Houragans; c
ſorte qu'il n'eut pas de pei

se ranger à l'avis du Lieute-
ant general Henry Vvilough-
y, qui pouſſé par le deſir qu'il
oit de recouvrer les grands
fets qui luy avoient apparte-
u dans la riviere de Suriname,
ont les Zelandois s'étoient
mparez, propoſa d'aller atta-
er ce poſte, pour le recou-
er contre les Zelandois, &
mparer de Cayenne en che-
in faiſant, où on luy faiſoit
perer de trouver de grandes
heſſes, & peu de reſiſtance.
étoient les uns & les autres
rt pouſſez à cette entrepriſe,
r le nommé Pitre Vvroſtz,
i ayant pendant cinq ou ſix
nées, couru toutes les coſtes
la Terre ferme, depuis Su-
ame, juſques aux Amazo-

nes, & ayant eû grand com
merce avec les François d
Cayenne, ſe faiſoit fort de leu
enſeigner tous les moüillage
& deſcentes de la coſte, & d'a
taquer les François par d
lieux deſquels ils n'avoient au
cune défiance : De ſorte qu
cette reſolution ayant eſté p
eux priſe, les ordres furent do
nez pour preparer toutes l
choſes neceſſaires à cette e
trepriſe, pour l'execution de l
quelle on ne pouvoit employ
moins de deux mois de temp
Le Chevalier Harmant, aya
deſtiné d'emmener treize vai
ſeaux avec luy, commanda
Neuf-Chaſtel, la Couronne,
Douvre, & le Nauroich, po
reſter à la radde de Nieuës:

mmanda le Caissel, pour al-
à la nouvelle Angleterre
ercher des vivres pour la flot-
, & ordonna à tous les autres
issaux de guerre, étans à la
dde de Nieuës, de prendre la
utte de la Barbade; ce qu'il
avec d'autant plus d'asseu-
nce, qu'il ne douta point de
destruction entiere de la flot-
Françoise: Puis fit mettre à
voile le 11. Aoust, pour aller
bouquer entre la Martini-
e, & sainte Alousie. Cette
tte parut devant cette pre-
ere Isle, dans le temps qu'un
cident de peu d'importance
oit pousse les sieurs de la
rre, & de Clodoré, à en ve-
à une rupture ouverte. Sa
uë réveilla les esprits, & fai-

ſant oublier aux Chefs leu
meſintelligence, les fit cour
chacun aux lieux où le ſervic
& la défenſe de l'Iſle les appe
loit; & comme il parut vers l
ſoir, qu'elle negligeoit d'ap
procher les terres du coſté d
fort ſaint Pierre, & faiſo
ſa routte le long de l'Iſle, deve
le Sud, le ſieur de la Barr
croyant qu'elle alloit pour at
taquer les navires, dans le Ca
renage, ſe jetta dans une cha
louppe, avec une vingtaine d
volontaires, pour ſe faire por
ter en ce lieu, & employer ſ
ſoins, & ſa perſonne pour ſa dé
fenſe; où il ne fut pas plûtôt a
rivé, que la connoiſſance qu
eut de la routte des Ennemi
qui paſſoient outre, tirans ve

ainte Alousie, luy fit juger de eur dessein, & l'obligea de aire partir son brigantin en oute diligence, chargé de vires, & de boissons pour Cayene, tant pour y porter l'avis e la marche des Anglois de ce ostè, que pour donner à ces abitans, par ce petit secours, n peu de cœur pour se défenre, sçachant par l'abandon que la Compagnie avoit fait de e poste, que toutes les choses ecessaires à la vie y manquoient depuis plusieurs mois; n même temps il donna les erniers ordres au navire le Floriſſant, qu'il avoit fait charger en cette Isle, pour France, fin qu'il mit promptement à a voile; & jugeant bien que le

ſecours des barques qu'il pour
roit faire paſſer de temps e
temps à ſaint Chriſtophe, n
ſeroit pas ſuffiſant pour l'entre
tenir de vivres, il fit charger l
petite fregatte l'Hirondelle d
toutes ſortes de proviſions d
bouche, & la fit mettre en é
tat de pouvoir mettre à la voil
au premier ordre qu'elle rec
vroit de ſa part.

ES ISLES SONT affligees d'un fâcheux Houragan; le sieur de la Barre se sert de cette conjoncture pour faire passer un secours de vivres à saint Christophe.

CHAPITRE XLIII.

LE mois d'Aouſt s'écouloit, lors que dans ſes erniers jours il arriva à la Martinique une barque Franoiſe, avec paſſeport Anglois, ue le ſieur Vvilpoole, comandant la flotte Angloiſe deant Nieuës, avoit donné pour ouvoir faire paſſer de la Marinique à ſaint Chriſtophe: la Dame de Bayencourt, cy de-

vant veuve du ſieur de Poincy
Gouverneur de ſaint Chriſto
phe, & pluſieurs autres fem
mes des principaux Officiers d
cette Iſle, qui avoient eſté em
barquées à ſa radde par l'ordr
du feu Commandeur de Salles
la veille de l'attaque du 2
Avril 1666. & eſté portées e
France par le Capitaine du na
vire, où elles s'étoient refu
giées, & d'où elles étoient re
venuës, & arrivées à la Marti
nique le 11. May 1667. & n'a
voient oſé riſquer de paſſer
ſaint Chriſtophe, elles s'em
barquerent dans cette barqu
le 30. Aouſt, avec quelques Da
moiſelles Angloiſes, priſon
nieres des François, que le ſieu
de la Barre renvoya par cour

oisie : Mais le premier de Sep-
embre, cette même barque
arut à la mer, poussée d'un
ude vent de Nord'oueſt, & fai-
ant ſes efforts pour gagner le
ul de sacq ; ce qu'elle ne put
aire à cauſe du mauvais temps
ui avoit commencé dés la
uit, & dura tout le jour pre-
nier Septembre, la mer étant
groſſe que l'on ne douta point
u'il n'y eût un Houragan for-
né en quelques unes des autres
ſles de deſſous le vent : ayant
almé la barque Françoiſe vint
noüiller à la radde en aſſez
nauvais état ; & le ſieur de la
Barre en ayant fait tirer, avec
eaucoup de peine, ces pauvres
Damoiſelles, plus mortes que
ives, crut par le rapport du

Maiſtre de ce petit bâtiment qu'il étoit indubitable que le coup de vent avoit eſté plus violent du coſté de ſaint Chriſtophe, qu'il n'avoit eſté du coſté de la Martinique, puis que ce Maiſtre l'aſſeuroit qu'il avoit trouvé le temps bien plus mauvais vers la Guadelouppe, où il en avoit eſté attaqué, qu'il n'avoit fait vers la Martinique, & que plus il approchoit en relâchant du coſté du Sud, plus il éprouvoit que la force & la furie du vent diminuoit. Sur ce rapport il ne douta point que la flotte Angloiſe, ancrée devant Nieuës, ou n'eût donné en coſte, & s'y fût perduë, ou n'eût mis au large à la mer, où elle auroit ſans doute ſouffert beau

oup de dommage dans ses
astures; de sorte qu'elle se-
it peu en état de chasser un
etit navire bien équipé, & à
ui il n'étoit arrivé aucun ac-
dent; ce qui le fit resoudre
e profiter de ce moment, pour
ire partir la petite fregatte
Hirondelle, esperant qu'elle
ourroit heureusement arriver
saint Christophe, à la faveur
une conjoncture si avanta-
euse: ce qui ayant esté execu-
é, il jugea qu'il pourroit plus
ommodément, étant à la Gua-
elouppe, jetter les secours par
es barques dans saint Chri-
ophe, qu'il ne faisoit de la
Martinique: Cette pensée luy
t prendre la resolution de
asser dans cette premiere Isle,

& de ſe ſervir de la voy
d'une barque, pour s'y fair
porter; ce qu'il crut pouvoi
faire dans cette ſorte de bâti
ment, avec moins de riſqu
tant du Houragant que de
vaiſſeaux Anglois, qu'en u
grand vaiſſeau, outre qu'il n'a
voit point de poudre pour e
mettre un de cette conſequen
ce en état de combattre.

L'Hirondelle paſſa, ſelon
ſes ordres, de nuit, devant la
radde de Nieuës; mais au jour
les deux fregattes Angloiſes,
la Couronne, & le Douvre, qui
ſeules de tout ce qu'il y avoit
de bâtimens Anglois en cette
radde, avoient eſté peu endom-
mageés du Houragant, ayant
mis de bonne heure à la mer,

nirent à la voile, & vinrent la
canoner à la pointe du sable
de saint Christophe, où elle é-
oit allée moüiller suivant les
ordres du Chevalier de saint
Laurent, qui s'y transporta a-
vec une partie des trouppes, &
it décharger ce vaisseau, non-
bstant le feu continuel du
anon des Ennemis: Elle ap-
orta un secours considerable
ans cette Isle, qui étoit dans la
erniere misere par la destru-
ion universelle de tous ses
âtimens, qui n'avoient pû
tre renversez, sans que les vi-
ailles qui étoient dedans eus-
nt esté tres endommagées &
âtées par la pluye violente qui
oit, pendant six heures, ac-
mpagné cét orage: Si bien

que, tant les Officiers, ſoldat
qu'habitans, s'étoient ve
dans la derniere extremite
dont ce ſecours les delivra bie
à propos.

La Couronne, & le Douv
canonerent une partie du jou
mais voyant qu'ils ne poi
voient approcher ce vaiſſeau
qui étoit mouïllé à deux bra
ſes & demie d'eau, & qu'il
avoit pluſieurs barques, & ch
louppes au bord de la m
pour embarquer des troupp
Françoiſes, & s'aller oppoſe
à leurs chalouppes, en c
qu'ils vouluſſent les envoye
pour s'en emparer : Ils ſe ret
rerent vers le ſoir, n'ayant tu
qu'un ſeul homme dans l'H
rondelle, & ayant eû le Lieu

enant du Douvre, & cinq ou
x matelots tuez du canon des
orts de saint Loüis, & de la
ointe de sable : Elles furent
nsuite retrouver le Neuf-
haſtel, qui étoit entiere-
ent demasté, & qu'il avoit
llu que la Couronne eût
mené à la touë, à la radde de
ieuës; ainsi que le Douvre, une
tre de leurs fregattes en mê-
e état.

ET

ORDRES QUE DONN le ſieur de la Barre, pour av tuailler S. Chriſtophe. Priſe Cayenne par la flotte Angloiſe.

CHAPITRE XLIV.

TANDIS que le ſieur d la Barre, arrivé à la Gua delouppe, ne perdoit pas u moment de temps pour fai charger des barques de vivre & qu'aprés les avoir fait paſſ au gros morne, qui eſt u poſte au Nord de cette Iſle, le plus proche de Mont-Sarra & leur avoir fait obſerver s' ne paroiſſoit point de voil ennemies à la mer, il les faiſo partir à une heure choiſie, po

pouvoir passer derriere l'Isle de Nieuës, de nuit, & arriver à la Cabesterre de S. Christophe au commencement du jour: Cependant les Anglois continuerent leur routte sous la conduitte du Chevalier Harmãt, pour Cayenne: cette Isle se trouvoit lors en fort mauvais état, d'autant que Messieurs de la Compagnie des Indes Occidentales avoient negligé d'y faire passer aucuns vaisseaux depuis le mois d'Octobre 1666. ainsi on y manquoit generallement de toutes sortes de vivres d'Europe, & sur tout de boissons; ce qui ayant causé plusieurs maladies aux meilleurs hommes, en avoit emporté un assez grand nombre, & mis un autre hors d'état

de porter les armes, & de pou
voir fournir à une défenſe vi
goureuſe; & outre cela avoit f
fort découragé les habitans
qu'outre leur force & vigueu
accoûtumée, ils avoient perd
toute la bonne volonté qu'ils a
voient témoigné par le paſſé
Cette faute de la Compagni
avoit eſté ſuivie d'une autr
conſiderable, qui étoit d'avoir
dans le temps d'une guerr
auſſi importante que celle qu
étoit declarée, envoyé ordr
exprés au Chevalier de Lezy, d
diſcontinuer tous les travau
qu'il faiſoit faire aux fortifica
tions de cette Iſle, qui pou
voient la mettre hors d'éta
d'eſtre ſi facilement inſultée
comme auſſi de n'avoir envoy

ucune poudre de rechange,
uis que celle qui a esté plus
'un an dans le païs, se gâte si
ort, qu'elle ne peut plus servir
ue mélangée avec de la nou-
elle, comme l'experience l'a
it voir : joignez à cela, que
ois lieuës de descente aisée &
uverte, donnoient une entrée
cile dans la terre, aux Enne-
is, qui avoient un avantage
resque pareil à ceux qui de-
oient la défendre, puis qu'ils
oient obligez de le faire tout
découvert, & sans avoir ny
tranchement, ny parapet,
ont ils se peussent prevaloir
ntre les attaquans.

Les choses y étoient en cét é-
t lors que le 23. Septembre,
rs le midy, le Chevalier de

Lezy, étant à Mahury, il paru
à la mer dix vaiſſeaux, & une
barque, qui l'obligerent de re
tourner à Remire, & à y faire
donner l'alarme, & de conti
nuer ſa routte vers le Fort, ou
arrivant à l'entrée de la nuit
il trouva le brigantin que le
ſieur de la Barre avoit depé
ché, pour luy donner avis de la
routte des Ennemis qui étoient
preſts à moüiller, & qui l'aſſeu
ra que la flotte qui paroiſſoit é
toit Angloiſe: Cette certitude
& l'aſſeurance que l'on eu
qu'elle avoit moüillé aux Iſles
qui ſont devant Remire, à deu
lieuës de terre, obligea le ſieur
Chevalier de Lezy, avec ſes Of
ficiers, & le plus qu'il put r'aſ
ſembler de ſes gens, d'y mar

ier en toute diligence, pen-
ant la nuit : à la pointe du
ur, les Ennemis parurent à la
er, embarquez dans quator-
chalouppes, une barque lon-
ue, & deux barques : ils firent
inte de couler le long de la
ste, comme pour aller vers
Fort ; & ayant attiré le Che-
lier de Lezy, de ce costé, a-
c ses trouppes, favorisez du
nt, & de la marée, ils mi-
nt le Cap vers la pointe de
ahury, & donnerent à terre
bout de Lance de Remire,
y jetterent deux cens hom-
es avant qu'il pût estre à eux,
chalouppes ayant bien fait
us de diligence que n'en pou-
ient faire les gens de pied;
quoy qu'ils fussent soûtenus

de ſept à huit cens homm
qui étoient dans les chalou
pes & barques, & qu'ils fu
ſent déja poſtés dans les bro
ſailles qui ſont en ce lieu,
Chevalier de Lezy les charg
vigoureuſement à la teſte
quarante à cinquante hon
mes, & en fit rebrouſſer pl
ſieurs vers la mer; mais
bataillon nouvellement d
cendu, les ayant ſoûtenus,
chargé le petit nombre des n
tres avec aſſez de vigueur, po
avoir tué les plus braves de
teſte, & bleſſé le Chevalier
Lezy, & le ſieur de Thienn
Major, ils plierent d'abor
puis prirent la fuitte ouver
ne ſe voyant point ſoûten
d'un bataillon dē François,
ét

oit destiné à cét effet, & qui
oit fuy sans combattre ; ce
i obligea ces deux Officiers
essez, voyant leurs gens en
itte, de tâcher de les r'allier
rs la Chappelle de Remire, &
ayant pû en venir à bout, de
r donner ordre de se retirer
fort de Cayenne, vers lequel
marcherent ; où étant arri-
z, & y ayant trouvé que le
u de leurs gens qui s'y étoient
ssemblez, étoient tous saisis
ne épouvante étrange, &
voient aucune volonté de
mbattre, ils furent obligez
songer à une retraitte en la
rre-ferme, où ils pussent, a-
l'assistance des Indiens, sau-
les habitans de la Colon-
. Pour cét effet, le Chev a-

lier de Lezy donna ordre au
Maiſtre du Brigantin de pren
dre tout ce qu'il pourroit de
habitans dans ſon bord, & ſi-tô
qu'il ſeroit à flot, de le veni
joindre à la riviere de Macou
riague, à cinq lieuës de Cayen
ne: il dit auſſi à tous les particu
liers, qui avoient des canots, &
pirangues, de paſſer tout l
monde en Terre-ferme, & de l
venir trouver en ce lieu de Ma
couriaque; aprés quoy il s'em
bargua, avec le ſieur d'Eſtien
ne, fort bleſſé & foible, & ſi
ou ſept autres perſonnes, pou
ſe rendre à Macouriague, l
Brigantin étant à flot, & pre
de deux cens cinquante pe
ſonnes deſſus: Comme le Ma
tre ſe voulut mettre en devo

d'executer les ordres qu'il avoit
receus du Chevalier de Lezy,
quelques-uns de ces poltrons,
qui n'avoient osé presenter les
armes aux Ennemis, craignant
de paroître devaat leur Gou-
verneur, aprés leurs lâchetez,
ne firent point de scrupule
de se servir de leurs armes, pour
faire prendre par force au Maî-
re de ce Brigantin la routte de
Suriname, courant au large,
& s'éloignant de la terre : de
orte que le Chevalier de Le-
y, ayant attendu vingt-
uatre heures sur le bord de
a riviere, sans voir paroistre
e Brigantin, gagna terre, à
erre Suriname, où il n'en ap-
rit point de nouvelles, par-
e que ce bâtiment s'étoit ar-

reſté dans la riviere de Marony.

ARRIVE'E DES premieres nouvelles de la concluſion de la Paix, avec l'Angleterre. Conduitte du ſieur de la Barre, pour en profiter.

CHAPITRE XLV.

LE 15. Octobre, un bâtiment de ſoixante tonneaux, depéché de la Rochelle, apporta au ſieur de la Barre les Articles de la Paix concluë à Breda le dernier Iuillet & quoy qu'il n'eût receu par ce bâtiment aucune piece pour la ceſſation des actes d'hoſtilitez, il crut qu'il falloit tente

e hazard, & voir si les An-glois ne seroient point d'hu-meur à vouloir jouïr des effets l'une paix qui ne leur pouvoit stre inconuë, & dont ils ne pou-oient douter: ce qui luy faisoit rẽdre cette pensée, étoit, qu'il çavoit qu'il y avoit à Nieuës, & ans les navires Anglois moüil-ez en cette Isle, une grande isette de vivres, & de toutes ortes de rafraîchissemens, & ue pour la soulager, ils con-ntiroient facilement à la ces-tion des actes d'hostilitez qui e leurs étoient pas fort avan-geux & profitables: ce fut ce ui luy fit dépécher, le 20. de ce ois, dans son Brigantin, un entil-homme, & un Trompet-, pour signifier les Articles

de la Paix, tant au Commandant la flotte Angloiſe, qu'au Gouverneur de Nieuës: Ils receurent civilement & agreablement l'Envoyé du ſieur de la Barre; quoy qu'ils ne témoignaſſent pas croire entierement une choſe dont ils n'avoient aucuns avis d'Angleterre, ils ne laiſſerent pas de donner parole, que ſi on les vouloit aſſiſter de vivres & de rafraîchiſſemens, ils laiſſeroient paſſer les vaiſſeaux qu'il pourroit envoyer pour porter des vivres à ſaint Chriſtophe; qu'ils feroient bien payer les vivres qu'il leur envoyeroit, & qu'ils le prioient ſeulement qu'il fît prendre un peu de large aux navires, devant Nieuës, ou

ien qu'ils choisissent le temps
e la nuit pour passer à leur
euë, afin que l'on ne leur pût
en imputer de leur facilité.
i tost que le sieur de la Barre
ut receu cette réponse, il ne
erdit point de temps; & leur
épéchant une barque chargée
e tout ce qu'ils avoient de-
nandé pour eux, il fit en mê-
ne temps partir la fregatte, la
Ioſtre-Dame de bon voyage,
eux grands navires Flamans,
un Hambourgois, tous char-
ez des choses necessaires pour
vie des gens de l'Isle saint
hristophe : le tout reussit
omme il l'avoit projetté.

Ces Messieurs receurent a-
réablement la Barque du sieur
e la Barre, & les quatre navi-

res arriverent heureuſemen
ſans aucun empéchement,
ſaint Chriſtophe, qu'ils mire
en état de ne rien craindre d
la neceſſité qui le menaçoi
& cependant ſes ennemis lu
ont voulu imputer à crime c
ſervice ſi important pour
conſervation d'un poſte qui
voit couſté tant de ſang & d
dépenſe. Peu de jours aprés,
ſieur de la Barre receut une ba
que du coſté de Terre-ferm
que luy avoit dépéché le R. I
Meorelet Ieſuite, qui s'éto
refugié chez les Indiens, lors d
la priſe de Cayenne par les An
glois; par laquelle il luy man
doit, qu'ils avoient abandon
né Cayenne, & qu'il avoit eſt
aſſez heureux pour r'aſſemble

ans cette Isle, environ cent nquante habitans qui s'é- ient dispersez deça & dela, en tendant son secours, & ses rdres; qu'il le prioit de ne pas bandonner ces pauvres mal- eureux, & de luy faire sçavoir romptement de ses nouvel- s. Le Chevalier de Lezy, qui trouva present à la reception cette lettre, ayant de Suri- me, gagné les Isles, dans une che que les Zelandois luy a- ient prestée, le pria avec tant instance, de luy donner son rigantin pour le porter en ce u, avec ce qu'il pourroit arger de vivres, outils, armes, munitions, dont les pitoya- es restes de cette pauvre co- nie étoient dans la derniere

neceſſité, ce que le ſieur de la Barre ne luy put refuſer, conſiderant que ſa ſeule preſence pouvoit plus ſervir au rétabliſſement de ce poſte, que tous les ſecours qu'il y auroit pû faire paſſer, en l'état où étoient les affaires, la preſence d'un Chef étant la choſe qui pouvoit plus relever les eſprits conſternez; mais il prit en même temps la reſolution de le faire ſuivre par la petite fregatte l'Hirondelle, avec ce qu'il pourroit r'aſſembler de ceux qui s'étoient ſauvez des mains des Anglois, & qui voudroient retourner en cette Iſle.

Quelques jours aprés ce depart, le ſieur de la Barre receut des lettres du Millord Vvi-

oughby, par une barque qu'il nvoyoit de la Barbade, char- ée d'environ quatre-vingts erſonnes, tant hommes que emmes, de ceux qui avoient ſté pris priſonniers à Cayenne, u'il luy renvoyoit, luy man- ant qu'il eſperoit la même ourtoiſie pour les ſiens, de ſa art: & comme il ne luy avoit nvoyé preſque que des mala- es & bleſſez, il fit choiſir qua- ante des plus malingres par- y les priſonniers Anglois qui toient à la Guadeloupe, qu'il uy envoya avec une lettre de vilité.

L'état des affaires requeroit preſence du ſieur de la Bar- , à ſaint Chriſtophe; il étoit ertain de la Paix, & cependant

il n'oſoit ſe compromettre
ny s'expoſer aux navires d
guerre Anglois, parce que le
Chefs de cette Nation, ne de
meuroient point d'accord qu
la Paix fût concluë, & diſoien
n'en avoir aucune nouvelle
enfin il apprit les premier
jours de Decembre, que le
nouvelles de la concluſion d
traité, & les ordres pour la ceſ
ſation des actes d'hoſtilité, é
toiét arrivez à la Barbade; ce qu
le fit reſoudre en même temps
& ſans attendre les nouvelles d
la conduite du Milord Vvi
loughby à cét égard, de ſe ren
dre à ſaint Chriſtophe, où i
manda tous les meilleurs vaiſ
ſeaux de la Compagnie qui é
toient à la Martinique, de le

venir joindre, & partit sur le
saint Georges, avec deux au-
res navires, pour s'y rendre: il
fut suivy de plusieurs vais-
eaux étrangers, en sorte que
quatre jours aprés son arrivée,
l y eut vingt-quatre navires
noüillez à la radde de cette
sle; ce qui ne servit pas peu à
abattre la fierté des Anglois,
ui pretendoient d'abord faire
xecuter le traité de Paix selon
eur sens, ou pour mieux dire
elon l'injustice de leurs pre-
entions, qui n'ont jamais eû
e bornes que celles que la for-
e, & le mauvais état de leurs
ffaires leur ont donné.

Le principal soin du sieur de
Barre, lors qu'il vit les cho-
s en cét état, fut de faire dé-

barquer des vaiſſeaux, toute
les vituailles, & autres provi
ſions dont l'Iſle pouvoit avoi
beſoin, & d'en faire rempli
les magazins, en ſorte qu'elle
fût pourveuë au moins pour ſi
mois de ce qui luy étoit neceſ
ſaire; parce que ne craignan
les Anglois qu'à la mer, &
ayant tiré des vaiſſeaux tout c
qui faiſoit beſoin à terre, il ſ
voyoit hors d'état de craindr
aucune choſe de leur part qu
le pût obliger à ſe relâcher d
la reſolution qu'il avoit priſe
de ne laiſſer executer le trait
de Breda, qu'avec tout l'avan
tage poſſible pour les Fran
çois.

Ceux qui ne connoiſtron
pas la maniere d'agir des An

glois, & le peu de disposition que le general, & le particulier de cette Nation a de se soumettre aux loix & à l'autorité d'un Souverain, & de considerer comme obligatoires, à leur égard, les clauses & conditions des Traitez les plus solemnels, étonneront des soubçons & des precautions que le sieur de la Barre prenoit contre leur conduitte, puis qu'il sembloit qu'il deût dormir en repos sous la foy d'un Traité aussi solemnel que celuy de Breda : mais si l'on considere que cette Nation a toûjours commencé les actes d'hostilité, six mois avant la declaration de la guerre, sans en faire aucune raison, aprés les conventions de Paix qui

ont ſuivy, & qu'elle les a conti
nuez trois mois aprés les ter
mes convenus pour l'executio
des traitez, lors qu'elle a cr
le pouvoir faire impunément
& que l'état de ſes forces lu
pouvoit faire entreprendre
ſans craindre les ſuittes, l'o
trouvera que ſa precaution é
toit prudente, & que ſes dé
fiances étoient legitimes, pui
qu'aprés les exemples qu'il a
voit de la façon dont les An
glois avoient agy contre le
Hollandois, en 1665. avant l
declaration de la guerre en
tr'eux; & contre les Françoi
dans le cours de l'année 1666
où il n'y avoit pas même d'ap
parence de rupture, ayant pen
dant ce temps, ſous des pre

extes ridicules, arresté, saisi
& confisqué plus de deux cens
aisseaux François : il ne pou-
oit pas attendre d'eux, en un
aïs éloigné, & où ils recon-
oissent mediocrement les or-
res d'Angleterre, un traite-
ent plus favorable que ceux
u'ils avoient fait aux nôtres
n Europe, sur tout y ayant
es forces de mer aussi consi-
erables que celles qui y é-
oient pour lors, ausquelles les
rançois ne pouvoient rien op-
oser capable de leur faire
ste.

Pour moy, je suis persuadé
ue l'on est redevable à ses pre-
utions, & à la fermeté avec
quelle il a agy avec cette fie-
Nation, du bon état où se

ſont conſervez les affaires d
François dans les Iſles, aprés
Paix.

LES ORDRES POU

la publication & execution
la Paix, arrivez aux Iſles, c
ce qui s'y fit en conſequence.

CHAPITRE XLVI. & dernier

MAIS pour retourner
ce qui ſe paſſa en ſui
aux Iſles le 18. Decembre : Il a
riva un navire particulier de
Rochelle, lequel apporta a
ſieur de la Barre les ordres d
Roy, pour l'execution de
Paix, avec les Articles en fo
me. L'état miſerable où l'on é
toit lors que l'on en receut

remiere nouvelle, au mois Octobre, sans force de mer, ns poudre, ny sans muni- ons, sans secours de la part u Roy, & exposez à une par- e des forces maritines de ce- y d'Angleterre, avoit fait rs recevoir avec joye la nou- lle de la Paix, sans conside- r la dureté de ses Articles: ais lors que le sieur de la Bar- les receut en forme, avec rdre pour leur execution, a- és que le ravitaillement de nt Christophe l'avoit mis en at de ne rien craindre de ce sté, il les envisagea tout ne autre face; car outre la rte certaine qu'il prévit de la rtie Françoise de saint Chri- phe, en restituant l'An-

gloiſe, & la ruine totale
tous les habitans qui y poſſ
dent des fortunes au delà
mediocre : il luy parut qu'il
toit difficile de ne pas mett
les autres Iſles Françoiſes da
la derniere confuſion, ſi l'A
ticle du Traité, qui donne au
eſclaves la liberté de ſe choi
des Maiſtres, étoit executé
la lettre ; & comme il fut ai
de concevoir que les Iſles
l'Amerique avoient eſté ſacr
fiées par le Roy, au deſſe
qu'il avoit de conquerir la Fla
dre, il n'eut pas de peine à co
prendre que les ſecrets des in
tentions de la Cour, alloie
de ménager l'Angleterre da
le moment qu'elle attaquo
l'Eſpagne; ainſi il ſe trouva fo

barrassé, comment accorder
conduite qu'il devoit pren-
à cét égard, avec la conser-
ion des Isles, dont la défen-
uy étoit commise. Pour par-
nir à ce dernier, il falloit
uver des difficultez à l'exe-
ion de tous les Articles qui
uvoient leur causer un dom-
ge considerable, & il ne le
uvoit faire sans alterer les
glois, & leur donner des
ts de plaintes qui auroient
fort desagreables à la Cour.
és avoir tourné la chose de
s les biais imaginables, il ne
uva, dans la peine d'esprit
l étoit, qu'une conduite qui
luy donner quelque espe-
e de reüssir dans une con-
ture si embarassante, qui

fut de combler le Milord Vv
loughby de civilitez, & de s'é
forcer d'acquerir quelque cre
ce ſur ſon eſprit, qui luy fou
nît des moyens de luy faire d
ouvertures de negociation
qui tiraſſent l'execution des A
ticles, en longueur, ſans qu
eût lieu, ny occaſion d'en fai
plainte en Angleterre: Ce qu
apprenoit d'Europe, luy faiſo
connoiſtre que les Anglois,
les Hollandois, s'allarmoie
d'une grande conqueſte que
Roy avoit faite en Flandre
campagne derniere; qu'il y
voit même quelque diſpoſitio
à une ligue entr'eux, pour e
pécher les ſuites, & pour p
ter le Roy à faire la Paix: il j
gea de là, que ou la gue

endroit trait, ou que la paix
feroit : Au premier cas, il
nsideroit les Anglois com-
e nos Ennemis, & jugeoit
'il étoit tres-important, que
mme tels ils n'euſſent pas le
ed parmy nous, & fuſſent
ſtez comme dans noſtre ſein;
e ſi la Paix ſe faiſoit avec
ſpagne, il ne doutoit point
e les conſiderations qui a-
ient obligé la Cour à ména-
r l'Angleterre ceſſans, le
oy ne fût fort aiſe des diffi-
ltez qu'il formeroit juridi-
ement à l'execution des Ar-
les du Traité, qui dans une
tre diſpoſition des eſprits
uvoient eſtre interpretez
s favorablement ; ainſi il
t qu'il falloit temporiſer, &

ſe ſervir de toutes les adreſſe
imaginables pour tirer les cho
ſes en longueur, ſans donne
lieu aux Anglois de ſe plain
dre de ſon procedé: Ce fut dan
cette penſée qu'il renvoya, ave
civilité, les Officiers Anglo
priſonniers, au Milord Vvi
loughby, ſous parolle qu'il fe
roit ſatisfaire aux dépenſe
qu'ils avoient faites chez le
François, lors que l'on reglero
l'affaire de ſaint Chriſtophe, &
ſe ſervit en même temps de
plus habiles de ſes Officiers
pour faire connoiſtre au M
lord Vviloughby le peu d'avan
tage qu'il y avoit aux Anglo
de vouloir r'entrer dans ſain
Chriſtophe, en l'état où éto
leur quartier, & de ſe voir me
lange

ngez avec les François, dans
aigreur qui regnoit entre les
eux Nations ; qu'il pouvoit
ouver les avantages de la
enne en un échange d'autres
rres qu'elle poſſederoit, ſans
ucun mélange avec les Fran-
ois capables de troubler leur
pos ; qu'ils n'avoient que des
rres à eſperer dans ſaint Chri-
ophe, le Houragan ayant dé-
uit tous les Edifices, & les
uits, & qu'on leur en pouvoit
nner de meilleures, & en
e aſſiette plus avantageuſe
e celles de ſaint Chriſto-
e.

Le ſieur de la Barre fit méler
propoſitions de quelques
res avantageuſes, au Milord
iloughby ; & comme il ſça-

voit qu'il n'étoit pas riche, crut qu'il ne devoit pas obmettre de luy faire voir des avantages particuliers pour luy, dan ceux du General des Angloi joignant à cette conduite toutes les civilitez dont il put s'aviſer, pour obliger cette farouche Nation à prendre quelque creance en luy; à quoy avoit aſſez heureuſement reu dans ſa conduitte paſſée.

Le 26. de Decembre, il publier la Paix, avec toutes l ſolemnitez accoûtumées pareil cas; & afin que les A glois, qui étoient moüillez d vant Nieuës, viſſent que François étoient dans une bondance de toutes choſes, obligea les navires Flama

ii étoient à la radde, de tirer
us de huit cens coups de ca-
n, ayant par ce moyen mé-
gé la poudre des François.
Le 28. le Milord Vviloughb-
, avec trois navires de guer-
arriva devant Nieuës, & y
saluë de toute l'artillerie
Forts, & des vaisseaux: Le
il fit publier la Paix; & le
il envoya faire compliment
ieur de la Barre, par le Ma-
du Regiment de Briseis, &
le Colonel Quadraintin de
arbade; il le fit remercier de
ourtoisie dont il avoit usé
ers les prisonniers Anglois,
demanda la liberté de tous
eneral, & luy fit proposer
emettre à parler du rem-
sement de leurs nourritu-

res & dépenſes, lors que l'
regleroit l'affaire de ſaint Ch
ſtophe, pour laquelle il av
receu lettre du ſieur Arli
ton, Secretaire d'Etat d'Ang
terre, de differer la negoc
tion pour quelque temps :
ſieur de la Barre répondit
civilité le plus obligeamm
qu'il luy fut poſſible, &
renvoya le lendemain plu
trois cens priſonniers Ang
qui étoient entre ſes mains
en fut remercié par le Mi
qui le 2. Ianvier luy depu
Lieutenant Colonel Staple
avec une lettre, pour luy
mander la liberté du no
Vvarnard, Indien, fils na
du feu Vvarnard, Gouve
pour les Anglois, de l'I

nt Christophe, que les Fran-
s tenoient prisonnier de-
s deux ans, pour avoir vou-
faire revolter les Caraybes
ntre eux, & les jetter dans le
ty des Anglois: il luy en a-
t déja fait parler, & avoit
pour réponse, qu'il l'avoit
té & consideré comme un
lien, & non comme un An-
is, qui avoit toûjours vécu
my les Indiens dans l'isle
la Dominique, nud comme
, & suivant leur maniere de
, & leurs coûtumes: mais
mme le sieur de la Barre vit
il insistoit fortement, il
t, contre l'avis de la pluſ-
t des Officiers de saint Chri-
phe, qu'il ne falloit pas pour
si petit sujet, laisser gliſſer

aucune ſemence d'alteratio
entr'eux, & ainſi il luy ren
voya ce Vvarnard, luy dema
dant, que puis qu'il l'avoüo
pour Anglois, il le fît viv
comme tel, & le retirât d
commerce des Indiens: à quo
le Milord Vviloughby luy
une réponſe qui ne luy f
point agreable, & qui luy
bien juger qu'il avoit bea
coup à ſouffrir de la fierté
preſomption Angloiſe; ma
comme il avoit ſon but, il
reſolut de paſſer pardeſſus to
les obſtacles qui pourroient
preſenter, pour venir à
fins.

Comme toutes ces cho
ſe ſont faites au moment de
publication de la Paix, j'

rû qu'elles pouvoient trou-
er leur place dans le recit des
hoſes qui ſe ſont paſſées pen-
ant la guerre, dans les Iſles
: Terre-ferme de l'Amerique,
ſervir à la concluſion de ce
olume, reſervant pour le ſe-
ond les negociations qui ſe
nt faites dans ces mêmes
les pour l'execution du Traité
e Breda, à la reſtitution de
partie Angloiſe de l'Iſle de
int Chriſtophe; avec un ſom-
aire recit de ce qui s'eſt
aſſé de plus important juſ-
ıes au mois de Mars 1669.
quel ſera jointe une exacte
eſcription de la Terre-ferme,
des mœurs & maniere de
vre des Indiens qui l'habi-

tent, tirez d'un nouveau lour
nal qu'a fait le ſieur de la Barr
dans ſon dernier voyage e
Octobre 1668.

IOVRNAL

DV VOYAGE

OV Sr DELBE'E,

AVX ISLES,

dans la coſte de Guinée.

JOURNAL DU VOYAGE

du sieur Delbée, Commissaire general de la Marine, aux Isles, dans la coste de Guynée, pour l'établissement du commerce en ces pays, en l'année 1669. & la presente : Avec la description particuliere du Royaume d'Ardres ; & de ce qui s'est passé entre les François, & le Roy de ce pays.

LA Compagnie des Indes Occidentales, ayant formé le dessein d'entreprendre le commerce de Guynée, & de faire un établissement en la coste d'Ardres,

qui en peut faciliter l'execu
tion, resolut l'année dernie
re d'y envoyer deux navire
la Iustice, & la Concorde, a
vec toutes les choses necessa
res, tant pour la traitte, q
pour l'établissement.

Le commandement de
Iustice, fregatte de deux ce
cinquante tonneaux, &
trente-deux pieces de cano
m'ayant esté donné, & son a
mement, & équipement c
donné au Havre de Grace; no
mîmes à la voile de la radde
Lion le premier Novemb
1669. ayant dans mon bord
sieur du Bourg, en qualité
Commandant pour l'habit
tion; & le sieur Carlof, av
plusieurs Commis, & autres p
sagers.

Le ſecond, nous avons eû onnoiſſance de la pointe de la lague, & en ſuite de l'iſle Ornay, puis ſur la Cap de ouſtar, à la coſte d'Angle-rre.

Le troiſiéme, nous avons ontinué noſtre routte dans la lanche: & le quatriéme, nous ous ſommes trouvez par le avers de l'iſle Doueſſant qui ous demeuroit à l'Eſt.

Le ſixiéme, ſur le ſoir, nous vons doublé le Cap de Fine-er, ayant toûjours eû beau mps.

Le dix-ſeptiéme, nous avons û connoiſſance des Canaries; ſur le midy, l'iſle de Tene-ffe demeuroit à trois lieuës Oüeſt de nous.

Le vingt-cinquiéme, me croyant proche de la terre de Barbarie, j'ay fait jetter la sonde, & l'on a trouvé fonds à quarante-cinq brasses; & peu aprés, avons eû connoissance de la terre de Senegal: & sur le midy, nous nous sommes trouvez devant la Barre de la riviere, environ trois lieuës; ce qui nous a obligez de mettre le Cap à la mer pour éviter les marées, & doubler avec plus de facilité la pointe du Cap Vert.

Le vingt-sixiéme, à midy, nous avons doublé le Cap, qui nous demeure environ huit lieuës à l'Est.

Le Cap Vert, est environ à dix-huit ou vingt lieuës de l'ha-

itation du Senegal : il y a un
flet proche ce Cap, où il y a
uelques Hollandois : Mais à
erre, toutes Nations y trafi-
uent, sans qu'il y ait aucune
abitation ; & l'on trafique a-
ec les Hollandois qui sont sur
ét Islet ; on leur porte du fer,
u corail, du cristal, des bas-
ns de cuivre, de la toille bleuë
: blanche, de la rassade de
outes couleurs, de l'eau de
ie, des coutelats, des armes
feu, de la poudre, des coû-
aux, de l'écarlatte bleuë &
uge : & l'on en rapporte des
irs, de la cire, & du morfil.
our le prix & le profit qui s'y
it, c'est selon les navires qui
y trouvent, & le besoin qu'ils
nt des marchandises : ce n'est

pas que tous les navires qui
ont esté, ont presque tous fai
bon voyage.

La pointe du Cap Vert a
vance à l'Oüest, & l'on des
cent à terre dans une ance o
il y a plusieurs Islets; l'anc
refinit au Nord, & la coste
l'Est, quart de Sud'est, dan
la riviere de Gambie.

La même traitte qu'au Ca
Vert, peut se faire à Piodaly
qui est Port tudalle, à douz
lieuës de là; & Ioualy, & autre
lieux où sont propres les même
marchandises, & entr'autre
de pareilles qu'il est dit cy de
vant.

Les Anglois sont bien for
tifiez dans la riviere de Gambie
sur un Islet qui s'appelle sain

ndré, & qui empéchent le
ommerce autant qu'ils peu-
ent : mais à Cacho, & jusques
Ierre-Lionne, l'on y trafi-
ue les marchandises cy-nom-
ées plus facilement, princi-
alement avec les Portuguais,
arce qu'il y a des lieux forti-
ez par les Anglois, qui ne
ous souffrent pas volontiers; &
s lieux qui nous sont plus
antageux, sont le Cap Vert,
ofludal, & Iuoval.

Le vingt-huit, au matin,
nds à vingt-cinq brasses, sa-
e noir & vaseux, à six heures,
ous avons eû connoissance de
sle de Vegaste.

Depuis le Capt Vert, jusqu'à
sle de Vegaste, le courant
rte Sud'est, la routte n'est

que Sud'eſt, & il ſe faut don
ner de garde d'un banc qu
avance en mer, environ ſi
lieuës, proche de ce banc; il
a vingt à vingt-cinq braſſe
d'eau, ſables, & vaſe noire; & ſu
le commencement de ce banc
huit à neuf braſſes d'eau; ma
il ne faut pas aller plus avan
ſans courir grand riſque, il e
auſſi long que large, & s'enfu
au Sud'eſt quart de Sud.

L'iſle de Vegaſte eſt à l'E
de ce banc, terre baſſe, no
habituée, d'environ cinq lieuë
de long, & deux de large,
trois lieuës de Terre-ferme, a
moins.

Depuis l'iſle de Vegaſte, juſ
ques au Cap de Monte, les ma
rées ſont Sud'eſt, & Nord'Oüeſt

à moins que de vouloir aller à Sierfe-Lionne ; l'on met un peu au large, à cause des bancs qu'il faut éviter. I'ay dit cy-devant que la traitte n'y est pas si bonne, à cause des habitations & fortifications des Anglois.

Depuis ce jour, jusques au reziéme de Decembre, nous vons esté battus de calmes & de petits vents, tantost bons, antost contraires; en sorte que ous n'avons élevé à nostre outte que depuis onze degrez uatorze minuttes que nous aions le 28. Novembre, jusques six degrez vingt-huit minutes, que nous avons eus le 13. Decembre : la raison a esté que e voulant pas entrer dans la

riviere de Sierra Lionne, nous avons fait nos efforts pour tenir le large, & éviter les bancs de sainte Anne, & autres.

Le 13. Decembre, avons eû connoissance du Cap de Monte qui demeuroit au Nord'est, de nous environ six lieuës: il est posé par six degrez trente minuttes.

Le Cap de Monte est fait en forme de deux montagnes un peu hautes, point de Caye, à une lieuë au large, rien à craindre, & jusques au Cap Mesurade, terre assez basse: ces deux pointes ne sont qu'Est Sud'Est, & Oüest, Nord' Oüest, fonds de trente brasses, vase noire, à trois lieuës à la mer.

L'on commence là à traitter

de la Managuette jusques à la riviere de Sester ; ce qui est propre pour la conservation des Negres, en mettant boüillir un peu dans leur manger, cela leur sert de pioure, & ils en mangent toûjours, principalement quand ils sont incommodez.

Il se traitte pareillement jusques au Cap de Palene quantité de morfil tres beau pour les marchandises que ie nommeray cy-aprés ; & l'on doit faire cette traitte-là en chemin faisant, parce que cela est assez considerable, à cause de la quantité qui s'en trouve.

Les marchandises propres, depuis le Cap Mont, jusques au Cap de Palme, sont des menil-

les de laine, du fer en barres, des baſſins de cuivre; qui pourroit avoir de l'acry, qui eſt une ſorte de pierre bleuâtre fort dure, elle eſt extremement chere tout le long de la coſte, & vaut à la mine d'or, prix pour prix.

Les Negres de cette coſte-là viennent à bord vous reconnoiſtre dans des canots, & n'entrent pas que vous ne leur ayez fait le ſigne d'amitié, qui eſt de prendre de l'eau de mer avec la main, & vous la verſer ſur les yeux : aprés quoy ils entrent ſans craindre, étant leur ſerment, & croyant qu'aprés cela, nous n'oſerions leur rien faire, ny les retenir, ou qu'il nous arriveroit mal-heur : l'on trait-

encore avec eux des pagnes,
es menilles, elles sont faites
cotton, & qui servent à
uvrir les nuditez des escla-
s que l'on traitte : On appelle
païs, la coste Emanegueta;
ont toûjours à present quel-
e méfiance, parce qu'il en
t enlevé plusieurs il y a neuf
dix ans, par un nommé Gelée,
i avoit armé à Dieppe; & de-
is ont massacré plusieurs
ançois d'un autre navire, qui
se méfioient pas d'eux.
Le quatorziéme, avons eû
nnoissance du Cap Mesa-
de.
Le Cap Mesarade est une
inte peu haute, & qui avan-
peu; toute la terre à l'en-
ur fort basse, & remplie d'ar-

bres; la terre, jusques à Es
Sud'Est, & Oüest, Nord'-Oues
toute basse, si ce n'est qu
dans les terres il paroist de fo
hautes montagnes assez élo
gnées; le long de la coste p
d'eau, & mauvais fonds: il
est de même jusques à la rivie
Desino, tout le fonds remp
de roches; la coste n'est q
Sud'Est & Nord'-Oüest, ter
un peu plus haute que celle
Cap Mesurade: là il se f
grand trafic de morfil, & o
dinairement les navires y d
meurent cinq à six jours; &
faut moüiller, pour faire ce
traitte, à une lieuë de la rivi
re de Suster, en dedans des r
ches. C'est à dire Oüest de
roches, à dix brasses d'ea
va

aſe noire ; & là les Canots ap-
ortent leur traitte, ſans qu'il
it beſoin d'aller à terre : là
y reconnu qu'il y avoit flux
reflux, Sud'Eſt & Nord'-
ueſt, terre baſſe juſques à
no, & quantité de rivieres,
ute la terre couverte d'ar-
es.

Le 15. avons vû Bio Seſter ;
le 16. à une heure, avons
oüillé une lieuë Oueſt de cet-
rıviere, de crainte de tom-
r ſur ſa barre, étant calme
t, & les marées portant à
re, nous avions dix braſſes
au fonds de vaſe noire. A
q heures, ayant commencé
aire un peu de vent d'Eſt
rd'-Eſt, avons levé l'ancre ;
aprés avoir couru quelques

horloges au large, avons mis le Cap le long de la coſte.

Le 17. le vent contraire nous a fait perdre de noſtre routte, & étans tombez en calme ſur le ſoir, avons moüillé un peu au deſſous de la riviere de Sino ou Sina, & avons veu un navire Oueſt, de nous quatre ou cinq lieuës, qui portoit à l'Eſt Sud'eſt. Depuis le jour, juſques au 21. nous n'avons fait que louvoyer le long de la coſte.

Depuis la riviere de Sino, juſques au grand Seſter, terre baſſe & couverte d'arbres, en apparence bien peuplée, par la grande quantité de feux qui y paroiſſent, qui eſt neanmoins un ſigne qu'ils deman-

dent à traiter : le grand Seſter eſt fait en forme de Cap, qui refuit à l'Eſt, terre baſſe le long de la coſte.

Le 20. nous eûmes connoiſſance du Cap de Palmes ; & le 21. à deux heures aprés midy, nous étions environ deux lieuës Sud de ſa premiere pointe ; & à cinq heures, à pareille diſtance de la ſeconde.

Le Cap de Palme eſt fait en forme de trois pointes, diſtantes de deux lieuës ou environ les unes des autres, dont celle du milieu avance le plus au Sud : il y a des roches devant la premiere, & comme une ance de ſable ; celle du milieu paroiſt comme un Iſlet & roche noiraſtre couverte d'arbres : &

la troisiéme paroist comme deux Islets au devant de l'Oüest; & tout cela étant à une lieuë & demie, & deux lieuës de terre.

Le 22. le Cap nous demeuroit à l'Est Nord'Est, & peu aprés au Nord'Est; en sorte que faisant routte au Sud'Est, nous avons perdu la terre de Vuée; à quoy a beaucoup contribué un gros & pesant grain de Nord'-Est, dont nous avons esté chargez pendant une heure.

Le 23. au matin, nous avons reveu la terre toute rangée, Est, & Oüest, & à midy, nous n'en étions qu'à trois lieuës, & avons creû estre par le travers de la riviere de saint André.

Depuis le Cap de Palme, juſques à la riviere ſaint André, toutes terres hautes, ſcituées Eſt, Nord'-Eſt, & Oueſt, Sur-oiſt : Approchant de cette riviere, les terres paroiſſenr fort rouges, & ſont fort couvertes d'arbres bien hauts, & l'on peut facilement faire là toutes les eauës, étant tres-bonnes, & je croy qu'il faudroit porter toutes ſes futailles en fagot, & les remonter en approchant de cette riviere, parce que cela épargneroit bien du port & de l'embaras qui ſe fait en portant toutes ſes eauës de France ; quitte à mener des Tonneliers davantage qui ne laiſſent pas d'eſtre Matelots.

Le 24. au matin, nous étions

devant la riviere de la Quoy; & à midy, devant le Cap de la Hou.

Le 25. sur le soir, avons moüillé à une petite lieuë de terre, à seize brasses, sable vaseux.

Depuis la riviere saint André, jusques à Bené, toute terre basse couverte d'arbres, scituée Est, & Oüest, bien peuplée de gens méfians, qui viennent traiter à bord, de la main, à la main, sans vouloir entrer; mais il vient des canots en quantité, & l'on y fait beaucoup de traitte; le moüillage est tres-bon le long de la coste, sable vaseux, seize brasses d'eau, à une lieuë de terre: Cette Nation est communément appel-

lée Qua Qua, parce que ceux du païs qui viennent à bord des vaiſſeaux, prononcent ſans ceſſe ces deux ſillabes: pour la traitte de ce païs, le fer y eſt recherché; les bougies ou coquilles d'Orient, y ont cours, ainſi que les baſſins de cuivre qui doivent eſtre des plus forts & des plus grands.

Le 26. ſur le ſoir, avons moüillé devant Aſſenay, où il y avoit un navire Anglois qui étoit en traitte, lequel a levé l'ancre, & mis à la voile, comme s'il avoit eû peur de nous: Peu aprés il eſt venu un canot de Noirs, vers noſtre bord, qui s'approchans de nous, & nous connoiſſant pour François, ſe ſont jettez en mer, ſans vou-

loir venir à bord : Nous avon
sceu que les Anglois leur a
voient fait croire que nous é
tions gens sans foy, & qui en
levions tous les Negres qui ve
noient pour traitter avec nou
le long de la coste.

Le 27. à neuf heures, voyan
que les Noirs ne vouloien
point venir à bord, nous avon
appareillé & moüillé à onze
à cause du calme qui a recom
mencé. Il est venu un Canot
de Benay, à nostre bord, qu
nous a dit ce que dessus, au su
jet de leur crainte, & nous a in
vitez d'aller moüiller devan
Benay ; ce que je n'ay pas fait
voulant avancer ma routte sui
vant mes ordres ; & le vent s'é
tant levé de Sud, avec bea

petit frais, j'ay remis à la voile, & le ſoir me ſuis trouvé ſous le Cap Apollonia.

Aſſenay, & Benay, ſont deux bourgs, diſtans de deux lieuës l'un de l'autre, & où l'on commence à traiter de la poudre d'or : il leur faut de la ſerge, de rayde, du brodé, des bougies, des baſſins de cuivre, & du fer, & de l'aſcié, & ſi l'on pouvoit avoir des coquilles, comme celles de ſaint Michel, ou plus grandes, non rayées par dedans, mais rougeaſtres, ils vaillent de l'or prix pour prix; s'en traitte juſques par de-là le Chaſteau de la mine, & du Cap des trois pointes: la coſte d'Aſſenay, & Benay, ſe remarque par une double terre qui

paroiſt proche du bord de la mer, & qui fait comme deux coſtes ; & approchant des coſtes, il y a comme un bois d'arbres de Cocos, bon moüillage par tout : les canots de René ne vallent rien pour Ardre, parce qu'ils ſont ronds deſſous, & il les faut plats : ceux de Quaquas ſont bien meilleurs.

Le Cap Appollonia eſt un peu haut, il y a toûjours le long de cette coſte pluſieurs navires pour la traitte tant du morfil que de l'or, bon fonds par tout, proche, & au large, de quatre ou cinq lieuës.

Depuis Benay, juſques proche le Cap des trois pointes, terre aſſez haute, remplie de Palmiſtes ſur les bords: le long

de Ceberé, & proche de là, il y a un Chaſteau qui appartient aux Hollandois, que l'on appelle ſaint Antoine Daxem; il paroiſt rouge, aſſez bien bâty: tous les navires qui paſſent par là, le Fiſcal envoye un Canot, pour ſçavoir ce que c'eſt, & il en donne avis par terre au General, au Château de la Mine: l'on m'a aſſeuré, qu'autre fois cela avoit eſté aux François, & même qu'il y avoit eû ſur la porte de ce Château, les armes du Roy de France, qui ont eſté oſtées par les Hollandois, depuis huit ou dix ans, & qu'il y a encore des veſtiges d'une Chappelle qui y étoit: En approchant du Cap, c'eſt un païs marécageux.

Nous avions dés le soir 27
eû connaissance du Cap de
trois pointes.

Le 28. nous louvoyâmes tou
le jour, avec peu d'avance ; &
le 29. de même, ayant bien d
la peine, à cause du peu d
vent, & que les marées por
toient Oüest, de doubler l
Cap des trois pointes, ayan
même esté obligez de moüil
ler devant Cebré, à cause d
calme.

Le 30. avons appareillé l
vent de Sud'Oüest : à cinq heu
res du matin, & à dix heures
nous étions environ deux lieuë
Sud du Château de saint An
toine Daxem, marqué dan
ses Cartes Aisin, droit sou
le Cap, qui est possedé par le

ollandois ; & la nuit, avons
ublé le Cap de trois pointes.
Mais le Cap eſt aſſez haut, en
rme de trois pointes, & juſ-
es à Boutra, toutes terres
utes, couvertes d'arbres, trois
uës à la mer il y a vingt
aſſes d'eau ; & depuis Boutra,
ſques à Commando, terres
ez hautes, & plus découver-
: au dernier il y a une habita-
n pour les Hollandois, & une
tre pour les Anglois ; cela
: diſtant du Château de la
ine d'environ trois lieuës.
l'apprens que le ſieur Caro-
s'eſt plaint que l'on n'avoit
s voulu le mettre à terre en
lieu, mais j'ignore le ſujet
cette plainte, puis qu'il n'en
aucune inſtance.

Le 31. aprés avoir doublé
Cap, & nous trouvans fort
large, je fis porter à terre, c
nous vîmes un navire qui r
stoit au Nord'Oueſt de nous,
qui étoit moüillé fort proc
de la coſte. A deux heures
prés midy, nous fûmes deva
Comendo, à la portée du c
non, où il y avoit trois navir
Anglois moüillez. A cinq he
res, nous étions à la portée d
canon du fort de ſaint Geo
ges de la Mine, ſous lequel il
avoit trois navires moüillez:
à ſept heures, nous avo
moüillé à une portée de cano
du Fort des Anglois, ſous Ca
Corſe.

Le Château de la Mine, eſt
lieu où demeure le Genera

ollandois, qui commande à
ute la Nation tout le long de
coſte, & a correſpondance,
r barques & navires, de tou-
s parts : c'eſt un lieu bien
rtifié, où il y a bonne gar-
ſon, & où tous les navires
ollandois font leurs eauës &
is, & prennent ordre : Les
ollandois payent un droit au
oy du Païs, qui ne leur a pas
ulu permettre de faire une
terne dans leur Château,
tenant toûjours ſujets par

Le Cap Corſe eſt diſtant d'en-
on cinq lieuës du Château
la Mine : il y a là un Fort où
meure le General Anglois ;
ſt un lieu ſec & aride, & ſans
is, terres plus baſſes que la

Mine, & deux lieuës plus B
par mer: est le Château d
Dannois, qui n'est éloigné p
terre que d'une petite dem
lieuë de Cap Corse, & se nom
me Frederisbourg, terre parei
le, & tout païs fort peuplé;
qui est cause qu'il est plus de
couvert, c'est du mil qu'i
plantent: ces pointes sont d
stantes de quatre à cinq lieuë
& il y a encore trois Forts, sça
voir Nassau, aux Hollandois
Cormantin, aux Anglois, &
un autre aux Hollandois, dont
je ne sçay pas le nom, fait nou
vellement, proche Biamba
tout ce païs-là est découvert
terres hautes, & montagneus
au dedans des ances, de point
en pointe: Comme nous n'a

ons point de Forts là, il nous
ſt aſſez difficile de traiter, &
croy qu'il ſeroit facile d'y en
ire un : cette terre eſt ſcituée
ſt, Nord'Eſt, & Oueſt, Sur-
ueſt; les armes de petit prix
traitent bien, du corail, des
aſſins de cuivre.

Le ſieur Carolof envòya à
rre au fort de Frederiſbourg,
s Danois, au ſieur Groene-
ein, Directeur de cette Na-
on, lequel renvoya ſon Se-
etaire à bord, & fit ſçavoir
e les Hollandois, informez
puis long-temps de noſtre
treprise, ſe preparoient à
us en empécher le ſuccés, &
e leur Commis, à Ardres, a-
t receu divers ordres pour
effet, & qu'ils étoient reſo-

lus de ne rien épargner po
nous en empécher la traitt
ou pour nous la rendre ſi ch
re, que noſtre voyage fût i
fructueux, & revint à perte.

Le premier Ianvier 1670.
matin, avons levé l'ancre,
fait routte le long de la coſt
nous avons premierement pa
ſé devant le Fort de Naſſa
puis devant Cormentin; &
midy, nous étions Sud Oueſt,
Biamba environ une lieuë.

Biamba eſt une pointe de f
qui avance au Sud, terre baſſ
montagnes rudes dans les te
res, & ances de ſable juſque
la riviere de Volta, neuf bra
ſes d'eau, à une lieuë de terr
païs fort découvert, bien pe
plé; il ſe voit pluſieurs villag

u éloignez les uns des au-
s, par tout arbres & brouſ-
les: dans le païs, qui eſt fort
l par tout, la terre giſt
, Nord'Eſt, & Oueſt Sur'-
eſt.

Sur le ſoir, nous étions Sud
ccara; & le 2. au matin, de-
t Lay, au milieu de lance, où
avoit quantité d'arbres qui
paroiſſoient Palmeſtes, un
écartez les uns des autres; le
e de la coſte eſt plus bas, les
res plus petits, & le ſable
oiſt au bord de la mer tout
ong. A quatre heures, nous
ns par le travers de la rivie-
e Volte.

a riviere de Volte eſt aiſée
econnoiſtre par les briſans
ſont devant l'emboucheu-

re, qui font paroiſtre un b
long, & peu d'eau deſſus,
petit bois le long de la rivi
l'emboucheure aſſez large, l'
trée du coſté de l'Eſt ; l
commence là à traiter des N
gres.

Nous moüillâmes le ſoir
cauſe du calme. Le 3. av
levé l'ancre de bon matin
reconnu le Cap d'Amonte.

Depuis la riviere de Vol
juſques au Cap d'Amonte ;
terre eſt ſcituée Eſt, Nord'E
& Oueſt, Sur'Oueſt, païs ég
plat, découvert, ou peu
brouſſailles, ſi ce n'eſt Mon
qui fait paroiſtre une ſepa
tion, comme riviere, où d'
coſté la terre eſt baſſe, déco
verte ; & l'autre plus élev

ert d'un petit bois, paroiſ-
double terre, quantité de
ſur le bord de la mer; mais
Canots ne viennent guere
rd en ces païs là: le Roy
es terres eſt puiſſant & a
du païs, grand politique,
e s'applique à rien autre
que de vuider les querel-
procés de ſon peuple, ſes
ns n'oſans luy faire la
e, à cauſe de ſa puiſſance:
dit qu'il met facilement
ens mil hommes ſur pied,
a Ville où il demeure eſt
euplée & plus grande que
il eſt voiſin du Royau-
Thary, qui eſt une pe-
viere, à douze lieuës
es, plat païs, quel-
rbres de diſtance en di-

ſtance & brouſſailles.

Le 4. au matin, nous étio
devant la riviere de Tary, ma
quée dans les Cartes Terra,
il y a un gros bourg, comp
ſé de pluſieurs caſes, & y av
pavillon Hollandois à une d
celles.

Tary, comme j'ay déja d
eſt vn bourg, à douze lieu
d'Ardres, & ce Royaume v
ſin, comme il eſt proche,
navires n'y arreſtent gue
parce qu'ils amenent les N
gres à Ardres, traiter, & paye
droit au Roy d'Ardres; il y
neanmoins un Commis Ho
landois habitué; il ſouhait
roit fort que l'on traitât av
luy, & que les navires moü
laſſent dans ſa radde, pour ép

er le droit qu'il paye; ce qu'il
us fit propoſer en paſſant,
un homme qui vint de ſa
t, à bord, & nous promettoit
tre cens Negres en un mois
temps; ce que nous ne pû-
nt executer, nos ordres ne
s le permettant pas, & je
y même qu'il auroit ſouhai-
ue l'on s'y fût établi.
our faire la traitte ſeure-
t à Tary, il ne faut mettre
re les marchandiſes, qu'à la
ure que l'on embarque les
res, ou peu au magazin,
e que les habitans du païs
voleurs, principalement
nd ils ont bû; ils pillent la
voſtre magazin, & il ne ſe
fier en eux que de bonne
.

Le ſoir, ſur les cinq heures nous moüillâmes à la radd d'Ardres, où nous trouvâme quatre vaiſſeaux Hollandois l'ancre, ſçavoir trois culs qua rez, & une flute d'environ deu cens tonneaux; les Culs quar rez, l'un pouvoit eſtre de mê me port; & les deux autres, u de cent cinquante, & l'autre d cent, outre leſquels il y en ar riva encore un le 7. d'enviro deux cens tonneaux.

La coſte de là à Ardre, n'e que Eſt, & Oueſt, païs fort pla & tout découvert, & appro chant d'Ardres, il paroiſt un pointe & trois mottes de terre diſtantes de peu l'une de l'au tre, leſquelles mottes paſſées l on entre dans une ance, qu

ſt le lieu où les navires moüil-
ent pour faire la traitte d'Ar-
res.

Le village qui eſt ſur le bord
e la mer, s'appelle la Praye,
onſiſtant en peu de Caſes; il
a une barre de ſable devant le
ord de la terre, où il n'y a que
rt peu d'eau qui briſe furieu-
ment de mauvais temps, & de
au temps; les chalouppes n'y
auroient paſſer de baſſe mer,
qui oblige à ſe ſervir de Ca-
ts plats, pour la traitte & fa-
ité d'embarquer & débar-
er les marchandiſes.

Dans le beau temps, l'on
oüille à trois quarts de lieuë
la terre, à ſix braſſes d'eau,
le, bon fonds; & dans les
uvaiſes ſaiſons, à une lieuë

& demie, à huit brasses d'eau
mais en ce temps-là, il est bien
difficile de mettre à terre, &
l'on est quelquefois douze
jours sans y pouvoir aller; l
bonne saison pour estre là, e
les mois de Decembre, Ianvier
Fevrier, Mars, & Avril, pen
dant lesquels l'air y est pur, &
moins mal sain.

La maladie du sieur du Bour
arrivée peu de jours aprés so
voyage à Assem ou Ardres
ville capitale du païs, & la de
meure ordinaire du Roy, apr
avoir eû audiance de ce Prin
ce, & sa mort survenuë dans
routte lors de nôtre retour au
Isles, luy ayant ôté les moyen
de faire un Iournal de sa nego
ciation, tant au sujet de l'

tabliſſement d'une loge, pour
les François, dans Offra, qu'à
celuy de l'ouverture du com-
merce entre les deux Nations;
e me ſens comme obligé de
ùppléer à ſon defaut, & d'in-
erer dans ce Iournal toutes les
hoſes qu'il a faites & nego-
iées pour le ſervice de la Com-
agnie des Indes Occidentales:
n quoy il a eſté aydé & ſecou-
par le ſieur Carolof, qui
ant long-temps trafiqué en
pais, y avoit conſervé beau-
up de connoiſſance & d'ha-
tude: Cette penſée me pa-
iſſant d'autant plus raiſon-
ble, qu'il ne ſeroit pas juſte
e ce qu'il a fait demeure
mme enſevely dans l'oubly,
s qu'il peut ſervir de regle

à ceux qui formeront à l'ave
nir de pareilles entrepriſes, &
ſa connoiſſance eſtre auſſi u
tile qu'agreable au public.

Le 5. le ſieur Carolof m
pied à terre, & ſe fit porter
Offra, bourg diſtant de deu
lieuës du bord de la mer, & o
ſont les loges de tous les Etra
gers qui trafiquent en ce pa
& fut trouver le Fidalque q
commande à ce bourg, qui l
témoigna que les Hollando
faiſoient leurs efforts pour tr
verſer, ſous main & par adre
ſe, le ſuccés de nôtre voyag
& luy promit d'envoyer ave
tir le Roy, de nôtre arrivée;
que fit auſſi le ſieur Carol
par un Exprés.

Ce même jour, le ſeco

ommis des Hollandois, éta-
ly à Offra, vint à bord de la
ſtice, nous faire compliment,
apporta un preſent de deux
rcs ; je le regalay de force
ns de liqueur, comme Roſ-
ly, vin d'Eſpagne, & de Ca-
ries, que j'avois apporté de
ance.

Le 6. le ſieur du Bourg mit
ed à terre, & fut porté à Of-
, & receu par le Commis
Anglois, qui luy donna un
gazin pour le loger, & luy
fournir tous les vivres ne-
ſaires, dont il fut en ſuite
nbourſé ; & cela, parce qu'il
t pas permis aux Etrangers
ien acheter à terre, juſques
que le commerce ſoit ou-
avec eux.

Le 7. 8. 9. & 10. se passerent sans avoir aucune nouvelle de la Cour, & le sieur Carolof en fut surpris, parce qu'il esperoit que l'avis qu'il avoit fait donner au Roy, de son arrivée, & la priere qu'il luy avoit fait faire de se souvenir de son ancienne confidence, & que pendant leur jeunesse il avoit beu Bocca à Bocca avec luy, deût produire quelque effet extraordinaire en sa faveur, & faire relâcher quelque chose à son égard, des longues attentes où les peuples laissent, par politique, les Etrangers nouvellement arrivez dans leur côte: parce que cette ceremonie est parmy les Negres comme une espece de vœu & de lien indis-

oluble d'amitié : en ſorte que
i une perſonne entr'eux le re-
lame, & qu'on ne le conſidere
oint, ils ſont perſuadez qu'il
aut que celuy qui l'a mépriſé
neure auſſi-tôt, étant indigne
e vivre aprés cette lâcheté.

Le 9. l'on fit mettre à terre
Caroſſe que la Compagnie
nvoyoit pour preſent au Roy
Ardres, qui étoit fort doré,
nſi que les harnois & mors de
ride pour les chevaux.

Le 16. le ſous-Capitaine du
oy arriva à Offra, & vint de la
rt de ſon Maître, trouver le
ur Carolof, & luy dire qu'il
oit bien aiſe qu'il y eût des
ciens en vie dignes de le
ir, & qu'il auroit joye de luy
re cét honneur ; que pour

luy témoigner, il ne vouloi
point recevoir de presens de
luy par avance, comme il fai
soit des autres Nations, & qu'i
étoit disposé d'accorder aux
François les mêmes privileges
dont ceux qui negocioient de
puis long-temps dans son
Royaume joüissoient; Que se
lon l'ancienne coûtume, il a
voit commandé au Prince son
fils, & au grand Capitaine du
commerce, de se transporter
en diligence à Offra, pour le
conduire à sa Cour: ce qui fut
appris par le Commis des Hol
landois, avec chagrin & dé
plaisir.

Le 18. le Prince, & le grand
Capitaine du commerce arri
verent à Offra: Aussi-tôt le

ieur du Bourg les fut ſalüer, ccompagné du ſieur Carolof; nais comme il étoit déja tard, on ne parla point d'affaire.

Le 19. le Prince, & le grand Capitaine du commerce, renirent viſite au ſieur du Bourg; aprés leurs complimens, le rince luy dit, qu'ils étoient nuoyez par le Roy, pour les ccevoir & conduire à Aſſem, ais qu'auparavant il vouloit s traiter & boire avec eux ſur bord de la mer, ce qui ſe feit le lendemain: aprés quoy repaſſeroient à Offra, & endroient le chemin d'Aſm.

Cette viſite nous produiſit liberté d'acheter toutes les oſes qui nous étoient neceſ-

saires, c'eſt à dire à terre; car avant cela, les Noirs ne laiſſoient pas de venir à bord, & de m'apporter toutes les choſes neceſſaires à la vie.

Le 20. le Prince ſe fit porter au bord de la mer, où il avoit fait dreſſer une grande tante, & y fut ſuivy du ſieur du Bourg, & du ſieur Carolof, ainſi que du Commis des Anglois, & du ſouſ-Commis des Hollandois.

Il y arriva ſur les neuf heures du matin, & ſi-tôt qu'il parut, je le ſalüay en quatre diſtances de douze coups de canon, ainſi que le ſieur du Bourg m'avoit mandé qu'il ſe devoit faire, & m'embarquay dans ma chalouppe; étant à terre, je fus en-

evé comme une mouche, par quantité de ce peuple, que ie croyois autant diables, qu'hommes par le nombre qu'il y en avoit: d'autres en firent autant à ma chalouppe, & la mirent plus de vingt braſſes haut, comme ſi ils n'avoient rien porté: Etant à terre, un d'entr'eux qui paroiſſoit Officier, me dit en Portugais, de reſter là; ce que ie fis; & tout ce peuple étant écarté de moy, à la reſerve de l'Officier qui m'avoit dit, de ne pas avancer, je vis aprocher une bande de ces noirs, leſquels portoient des bâtons ployez en S, au bout deſquels il y avoit un petit étendard dont ils faiſoient cent tours de paſſe-paſſe: aprés eux,

d'autres marchoient, qui avoient des tambours pointus par les bouts, sur lesquels ils battoient une espece de cadance ; ils étoient suivis d'autres qui portoient des formes de cloches, dont ils faisoient un carillon assez concerté, au son duquel ceux qui les suivoient faisoient cent postures folles & extravagantes ; quelques-uns chantoient, d'autres faisoient des contes pour rire en leur langue, & tout ce que des boufons peuvent inventer pour divertir : parmy les joüeurs d'instruments, quelques-uns avoient des formes de trompettes fort courtes, dont ils joüoient & accompagnoient le son des autres instruments:

Tous ces gens étoient de la
naiſon de ce Prince ; & ces
nſtruments ſont ceux dont ils
e ſervent en ce païs pour leurs
ivertiſſemens : Apres qu'ils fu-
ent paſſez pardevant moy, fai-
nt fanfare, ils donnerent lieu
quelques Officiers qui mar-
noient devant leur Prince, de
affer auſſi devant moy ; com-
e celuy qui porte ſon coute-
s, qui marche ſeul devant luy
chapeau ſur la teſte, avec
uelques gardes qui portent
s armes à feu : En ſuite de ce,
vis paroître un grand paraſ-
l, ſous lequel étoit le Prince,
coté les deux bras ſur deux
mmes qui étoient à ſes cô-
z, marchant fort gravement;
grand Capitaine de cavale-

rie à la droite, & celuy du commerce à la gauche : plusieurs Fidalques, qui est le nom que l'on donne aux Grands de ce païs, étoient à l'entour de luy, avec plus de dix mille Noirs qui les suivoient.

Etant à dix pas de moy, l'Officier qui m'avoit fait rester, me dit, qu'il étoit temps d'avancer ; & m'approchant, je fis la reverence au Prince à la coûtume Françoise, lequel m'offrit la main sans se bouger ; ce qui m'obligea de luy donner la mienne, qu'il serra mediocrement, & me regarda sans rien dire : je demeuray un peu sans sçavoir si je luy devois faire mon compliment en François, ou en Portugais ; & luy ayant

ait en Portugais, & offert ce
ui dépendoit de moy, il le fit
xpliquer, & me remercia: il
oulut en ſuite voir la chaloup-
e dans laquelle j'étois deſcen-
u, & fit prendre le pavillon,
ue l'on planta debout devant
tente; puis il m'amena à
oſté de luy ſous cette tente, où
ous les Officiers & Seigneurs
'embraſſerent les uns aprés
s autres: il y avoit tout pro-
e une Compagnie d'hom-
es, ayans coutelats & gibecie-
s à leur coſté, & leurs armes
'étoit des mouſquets) arran-
ées en bon ordre; il fit ſervir
bout de quelque temps
antité de viandes boüillies,
mme bœuf, ſanglier & pou-
, & de pareille ſorte rotie,

avec un ragoût fait avec de l'huile de Palme, dont je ne peus manger ; il n'y avoit que quatre personnes qui mangeoient avec luy, sçavoir les sieurs du Bourg, Carolof, le Commis des Anglois, & moy; les autres furent servis aprés, & donna à manger à tout ce qu'il y avoit de monde les uns aprés les autres : Pendant qu'il mange, deux hommes l'évantent sans cesse avec de grandes évantailles de cuir de senteur ; je remarquay qu'il y avoit trois ou quatre personnes prés de luy, que l'on me dit estre ses favoris, ausquels il met les morceaux dans la bouche, qui n'y oseroient toucher des mains ny les laisser tomber.

Il mange ſur des nattes, à
as, dans des calbaſſes fort
ropres reſſemblantes à de l'é-
aille: il eſt ſervy à genoüil,
ant à boire, qu'à manger; leur
oûtume eſt de laver leurs
ains & leurs bouches, aprés
ur repas; ils ne boivent qu'a-
rés avoir mangé, mais ſe-
euſement, & leur ſigne d'a-
itié eſt de boire deux, bouche
bouche, dans un verre; ce
u'il me fallut faire avec ce
rince pluſieurs fois: Aprés
repas, il eſt de la coûtume
de l'honneſteté de jetter de
rgent au menu peuple, qui
ſept à huit plaines mains de
ugies, qui eſt l'argent du
is; & aprés cette ceremonie,
ouvre le commerce.

Ce Prince eſt bien fait de viſage, il peut avoir trente-cinq ans; il eſt gros & puiſſant, fort robuſte, & le viſage majeſtueux, & fort craint & reſpecté des ſujets du Roy ſon pere: il étoit vêtu de deux juppes l'une ſur l'autre, l'une dé ſatin, l'autre de tafetas qui luy battoient ſur les talons, & avoit une groſſe échappe paſſée en baudrier, le reſte de ſon corps étant nud.

Il ne voulut jamais partir que ſon monde ne m'eût remis avec ma chalouppe à la mer, de la même maniere qu'ils m'en avoient ſorty; & auſſi-toſt je le vis partir avec tout ſon charivari, luy dans un hamac porté par deux forts Negres qui ſe

elayoient de temps en temps.
Le 21. le Prince, & le grand
Capitaine rendirent viſite au
ieur du Bourg; & le 24. il par-
it d'Offra, en ſa compagnie,
our aller à Aſſem: Comme il
toit en la compagnie du Prin-
e, il eut cét avantage que n'ont
oint les autres étrangers, d'al-
er de jour par le pays; il fut
îner au grand Fero, où il fut
ait bonne chere & grand re-
al: il arriva tard, à Aſſem, &
at logé dans le Palais du Roy,
ans l'appartement qui fut
élors deſtiné pour les Fran-
ois.

Si toſt que le Prince eut ou-
ert le commerce, on commen-
a la décharge des marchan-
iſes pour la traitte que j'en-

voyois à terre, & qui de-là étoient portées à Offra, par des Noirs qui les venoient charger au bord de la mer; & auſquels on payoit vingt bougies par chaque voyage, qu'ils font du bord de la mer en ce bourg, & ſont obligez de porter deux barres de fer, ou la peſanteur par voyage; & cela s'appelle Tauge.

Pendant que le ſieur du Bourg alloit à Aſſem, l'on y porta pluſieurs de nos marchandiſes tant pour eſtre preſentées au Roy, que pour faire traitte avec les Grands.

Le 27. le ſieur du Bourg fut introduit à l'audiance du Roy, & conduit par le Prince, le grand Marabou, le grand Ca-

pitaine du commerce, le grand Capitaine de Cavalerie, & autres : il fut receu comme Ambaſſadeur, & en cette qualité on le fit aſſeoir ſur un lit de coton, à coſté du Roy qui étoit aſſis dans un fauteüil.

Quoy que ce Prince entende fort bien le Portugais, ou pour mieux dire l'Eſpagnol corrompu, tenant de la Langue franque, il ne laiſſe pas de ſe faire tout interpreter par ſes deux Interpretes, Matteo & Franciſco, qui ſervent comme de Notaires, & auſquels on a une foy toute entiere, parce que s'ils étoient ſurpris dans le moindre menſonge, ils ſeroient ſur le champ punis d'une mort cruelle, & leurs femmes &

enfans faits eſclaves.

Le ſieur du Bourg fit ſes complimens au Roy, au nom de la Compagnie des Indes Occidentales, & luy preſenta le caroſſe qu'elle luy avoit envoyé; puis luy demanda la permiſſion de bâtir une loge à Offra, ſous promeſſe que la Compagnie envoyroit tous les ans quatre vaiſſeaux pour negocier avec luy.

A quoy ce Prince fit réponſe, qu'à l'égard du commerce, les Hollandois envoyoient ſur ſa coſte plus de vaiſſeaux qu'il n'en pouvoit faire charger; que l'année derniere il en étoit party ſans charge; qu'il y en avoit preſentement ſix en radde, & quatre au Château de la Mine,

qui n'attendoient que des nou-
velles de leurs Commis, pour
venir en ſes raddes, & qu'ainſi
l ne manquoit ny de vaiſſeaux,
ny de marchandiſes; qu'il y a-
voit plus, puis que les Hollan-
lois luy avoient fait des offres
res-conſiderables pour pou-
oir contracter une alliance
lus étroite avec luy, & avoir
euls le commerce dans ſes ter-
es; ce qu'il auroit dautant
lûtôt dû faire, que les Anglois
embloient avoir negligé ſon
aïs l'année derniere, & que les
rançois qui y étoient venus
ans les temps paſſez, n'avoient
as eſté fort exacts en leurs pa-
olles & en leurs promeſſes, de-
ut dont on ne pouvoit avec
ſtice accuſer les Hollandois:

que cependant, nonobſtant ce
raiſons, les grandes choſes qu'i
avoit oüy dire du Roy de Fran
ce, & de l'amour qu'un de ſe
principaux Miniſtres avoi
pour le commerce; ce que l'o
luy avoit rapporté de ſa puiſ
ſance, d'avoir ſoûtenu luy ſeu
& maintenu le Roy de Portu
gal, contre toute la puiſſanc
de celuy d'Eſpagne, luy faiſoi
naiſtre le deſir de meriter l'a
mitié d'un ſi grand Monarque
en traitant favorablement ſe
ſujets, & que pour cét effet i
avoit donné ordre à ſon gran
Capitaine du commerce, d
faire bâtir une loge pour le
François à Offra, & de les pro
teger en toutes choſes, & fa
voriſer leur commerce de tou
ſo

ſon pouvoir. Sur quoy l'on
fit apporter les coffres où é-
toient les marchandiſes les plus
precieuſes ; & les clefs s'étant
trouvées égarées, l'on rompit
les ſerrures: le Roy choiſit &
prit toutes les marguerittes,
gros olivette rouge, gros bleu,
es carnavacques, le criſtal, &
es canequins ; parce que les
Hollandois qui étoient à la
oſte, n'avoient point de pa-
eilles marchandiſes ; & quoy
ue l'on eût pû prendre avan-
ge de ce que ces choſes man-
uoient en cette coſte, le ſieur
i Bourg crut qu'en cette pre-
iere occaſion, l'honneſteté
voit paſſer devant l'intereſt ;
ſorte qu'il en laiſſa faire le
x au Roy tel qu'il l'eut a-

greable. Le ſieur Carolof porta celuy de chaque Negre à dix-huit barres de fer, quoy qu'il n'euſt eſté auparavant que de douze ; il eut en cela ſes raiſons dans leſquelles ie ne penetre pas : & comme il avoit l'ordre de tout ce qui concernoit la traitte & le negoce, le ſieur du Bourg le laiſſa faire ſans s'en méler.

Il ſe contenta ſeulement de faire des preſens, & d'envoyer à la mere du Roy, cinq maſſes de criſtal num. quarante-ſix ; & à la Reine ſa femme, une maſſe de corail fin, peſant trois Livres ; puis il partit pour retourner à Offra.

Le ſieur Carolof reſta à Aſſem, pour negocier des Noir

avec le Prince, le grand Marabout, & les grands Capitaines; ce qu'il fit au nombre de deux cens ſoixante, puis revint à Offra, où il arriva le 30.

Le lendemain, nous fîmes décharger toutes nos marchandiſes avec empreſſement; & comme le Commis des Hollandois fit la même choſe de ſon coſté, il ſe trouva que les ns & les autres manquerent 'ouvriers & de porteurs; ce ui obligea le ſieur Carolof 'en aller querir au village Iauin.

Le 7. Fevrier, le ſous-Capiaine du commerce arriva, avec luſieurs autres, & nous ame- a ſoixante & quinze Noirs de part du Roy, en payement

des barres de fer, & autres marchandiſes qu'il avoit achetées & priſes de nous.

Le 8. la liberté du negoce des eſclaves, avec nous, fut publiée, & il nous fallut lors payer des droits à Offra, comme nous avions fait à Aſſem.

Le 10. il me fut envoyé quatre-vingts ſept Noirs à bord; & le lendemain le ſieur du Bourg tomba malade, de la maladie dont il eſt mort; il ne ſe fit neanmoins tranſporter à bord que le 20.

Tout le reſte du mois ſe paſſa en negoce, en ſorte que le premier de Mars, nous étions preſts, & nous nous diſpoſions à faire voile le 2. lors que le Navire la Concorde Capi-

taine Iamain arriva & moüilla en radde : Il étoit party dés le 26. Fevrier, quatre vaiſſeaux Hollandois de la radde ; de ſorte que ceux qui reſtoient, nous voyant deux forts navires, témoignerent quelque crainte de nous, & en uſerent avec plus de circonſpection qu'ils n'avoient fait par le paſſé.

Cette arrivée retarda noſtre depart, & il fut jugé à propos dans l'aſſemblée du conſeil, de mettre les choſes en état pour la traitte avant que de le quitter, les habitudes que nous avons déja contractées pouvoient beaucoup avancer les choſes : le ſieur Carolof, qui estoit à bord, retourna pour cet effet à terre ; mais comme

le 3. le 4. & le 5. s'étoient passez sans que nous eussions nouvelle de l'audiance que nous avions demandée pour le sieur Mariage qui devoit rester dans la loge en qualité de Commis general, & negocier la cargaison de la Concorde : de sorte que voyant que les Noirs qui étoient chargez dans mon bord au nombre de quatre cens trente-quatre, prenoient beaucoup de melancolie de voir leur terre devant leurs yeux, & qu'il en étoit déja tombé quelques-uns malades de tristesse, je me resolus d'aller faire un dernier effort pour nous procurer cett audiance.

A cét effet, je mis à terre le 6. & fus trouver le Fidalque

Offra, auquel je remontray le ort que ce retardement nous aiſoit ; que ce n'étoit pas le noyen de nous porter à retour- ier chez eux, que de nous faire erdre le fruit de noſtre voya- ge par des longueurs qui ne ouvoient ſervir, ny eſtre pro- itables à perſonne. l'accom- agnay ces diſcours d'un pre- ent qui l'échauffa ſans doute lus que mes parolles, & fit que ur le champ il dépécha un Ex- rés à Aſſem, pour obtenir nô- re Audiance.

Il revint le lendemain 7. avec es ordres que nous pouvions ouhaiter, puis que dés le ſoir même l'on nous fit partir pour Aſſem, les ſieurs Carolof, Ma- iage, & moy ; comme il n'eſt

pas permis aux Etrangers d'aller de jour par le païs, l'on choisit la nuit pour nous faire faire le chemin qui est de dix à douze lieuës de France.

On le fait d'une maniere peu connuë en Europe, puis que vous vous couchez dans un lit de cotton ou hamac, dont les cordes s'attachent à un gros bâton que deux Negres chargent sur leurs épaules, & vous portent tout couché; ils sont relayez d'espace en espace par d'autres Negres frais & qui n'ont point encore travaillé; en sorte que le chemin se fait en peu de temps & sans incommodité pour ceux qui sont accoûtumez à cette maniere de voiture.

Quoy qu'il fût nuit, la Lune qui étoit lors en ſon plein, avec un temps fort ſerain, me donnerent le moyen d'obſerver le païs que nous paſſions, qui eſt plat & uny, & fort bien ſcitué, peuplé de quantité de Bourgs & Villages: je fis cette obſervation, qu'on évitoit de nous faire paſſer dedans, & que l'on en détournoit exprés de quelque diſtance.

Nous arrivâmes avant le jour à Aſſem ou Ardres, & j'obſeray que nous paſſâmes trois ou quatre grandes portes, & que les murailles de la Ville étoient fort épaiſſes & aſſez hautes pour n'eſtre faites que de terre; mais celle dont on les bâtit ſe

lie si bien & s'unit si parfaite-
ment, que quand ce seroit du
plâtre, cela ne feroit pas un
corps plus solide & plus uny;
les fossez sont en dedans des
murailles, au lieu que les nô-
tres sont par dehors, & me pa-
rurent assez grands.

Nous fûmes portez dans le
Palais du Roy, en l'appartement
destiné pour les François: Ce
lieu est grand & spacieux &
assez bien bâty; il est divisé en
grande cour, & grands jardins,
& le bâtiment est tout entouré
de pilliers qui forment des ga-
leries & porches pour se pro-
mener, tant du costé des cours,
que des jardins: il est élevé de
deux étages où il y a divers ap-
partemens fort grands & spa-

cieux compoſez de ſales, chambres, & autres accompagnemens; & c'eſt une choſe ſurprenante comme ils peuvent ſi bien bâtir avec cette terre, & luy faire porter des planchers.

Les jardins ſont fort grands & tous clos de murailles, avec des allées & des compartimens où il y a des fleurs; j'y remarquay de deux ou trois ſortes de Lys; il y a force arbres plantez par ordre & ſimetrie. Perſonne n'oſe & ne doit entrer dans l'appartement du Roy, s'il n'y eſt expreſſement appellé, à l'exception du grand Marabout qui y a ſes entrées libres à toute heure, ſoit de jour, ou de nuit.

Peu de temps aprés que nous fûmes arrivez dans noſtre appartement, le Roy nous envoya pluſieurs viandes cuittes, & pluſieurs boiſſons; en quoy il fut imité par le Prince, & par tous les Grands, qui nous envoyerent, ſelon la coûtume du païs, une ſi grande quantité de viandes, qu'il y en avoit pour nourrir abondamment plus de cent perſonnes; aprés quoy chacun d'eux nous rendit viſite, à l'exception du Roy, qui ne la rend à perſonne, & du Prince, qui ne ſortoit point, à cauſe de la mort d'un de ſes enfans, & qui ne ſe laiſſoit même voir à perſonne, qui eſt leur grande marque de deüil.

Aprés le dîner du Roy, nous

ſûmes conduits à l'audiance par
es grands Capitaines du com-
nerce & de cavalerie, elle nous
ut donnée dans un des jardins
u Roy, qui étoit aſſis ſous un
orche dans un fauteüil de da-
as : il étoit vêtu de deux jup-
es à la Perſienne, l'une deſſus
autre ; celle de deſſous étoit
e tafetas, & celle de deſſus pi-
uée, le reſte du corps nud,
ors qu'il avoit une groſſe é-
arpe de tafetas en forme de
udrier, la teſte couverte d'une
aniere de coeffe à paſſement
i avoit une queuë, & par
ſſus étoit poſée une Couron-
de bois noir comme geais,
i rendoit une tres-bonne o-
ur : il tenoit en ſa main une
niere de petit foüet dont le

manche étoit fort façonné, &
dont le foüet sembloit estre de
pite, ou de soye.

Ce Prince, qui se nomme Te
zyson, ou Alkemy, est bien
fait de sa personne, mais d'une
taille extraordinaire, grand
gros & puissant à proportion
il paroît âgé de soixante & di
ans, qui a l'esprit vif, la reparti
prompte, & paroît d'une hu
meur assez libre & enjoüée; c
que ie connus par quelque
réponses qu'il nous fit, qu'il ac
compagna de comparaison
spirituelles & agreables.

Nous luy fûmes presente
par les Capitaines qui nous a
voient conduit à l'audience
Comme je m'approchay de lu
il me presenta la main, & lu

yant offert la mienne, il me fit laquer trois fois le doigt index, qui eſt un grand ſigne d'amitié parmy eux ; puis il fit mettre des nattes à coſté de luy & nous fit aſſeoir deſſus : l'audiance fut longue, & il nous y ccorda de bonne grace tout ce que nous luy demandâmes ; la premiere choſe fut pour la conſtruction de noſtre loge, à ce qu'il luy plût en faire hâter le ravail ; puis pour l'expedition de la traitte pour le navire la Concorde : il nous dit ſur ces deux Chefs, qu'il feroit partir u premier jour ſon fils, & le rand Capitaine du Commerce, pour aller donner ordre à aire avancer noſtre bâtiment, fin d'y établir nos Commis, &

ouvrir le commerce avec le navire la Concorde.

Il me dit en ſuite, qu'étant bien informé que la France étoit un ſi grand Royaume & remply de tant de choſes rares, il étoit ſurpris que nous n'apportions que de ſemblables choſes que les Hollandois luy avoient apporté depuis long-temps: A quoy ie luy répondis, que comme ils avoient un grand commerce avec la France, dont ils étoient voiſins, ils y prenoient les choſes qu'ils croyent luy eſtre les plus propres & plus agreables; & qu'à noſtre égard, comme nous ne ſçavons pas bien la nature des marchandiſes qui luy étoient les plus utiles & les plus neceſ-

aires, nous ne luy avions ap-
orté que ce que nous étions aſ-
eurez que les Hollandois debi-
oient dans ſes Etats; mais que
i nous ſçavions qu'il deſirât
autres choſes, nous ne man-
uerions pas de luy apporter.
urquoy il me dit de luy appor-
er au premier voyage une é-
ée d'argent à la Françoiſe &
n coutelas, deux grands mi-
oirs, de la toille tres-fine & de
dentelle pour luy faire deux
eſtes, deux paires de ſouliers,
une de velours, l'autre d'é-
arlatte; deux paires de mulles,
x paires de gants de ſenteur,
eux paires de bas de ſoye, l'un
ris de lin, l'autre amaranthe;
e que ie luy promis d'appor-
er, ou faire apporter par le

premier navire, aprés mon re
tour en France.

Nous nous plaignismes en
suite de quelques-uns de no
debiteurs qui negligeoient d
nous payer; il voulut sçavoi
quels ils étoient, puis comman
da que dans deux jours il
payassent, faute dequoy or
leur prendroit toutes leurs fem
mes; ce qui est executé à la ri
gueur: aprés quoy, & nous a
voir particulierement témoi
gné l'estime qu'il faisoit du
Roy de France, & comme il le
distinguoit d'avec ses autre
voisins, il nous invita d'alle
voir le Prince son fils qui ne
sortoit point à cause de la mor
d'un de ses enfans, comme j'a
déja dit, puis nous donna con

é avec toutes les marques d'e-
ime & d'honneſteté poſſi-
les.

Au reſte, ce Prince eſt en une
elle veneration auprés de ſes
ujets, qu'aucun ne paroiſt de-
ant luy, à l'exception du grand
Marabout, que proſterné à
erre, ſans oſer lever les yeux
our le regarder, ſi ce n'eſt lors
u'il en eſt interrogé & obligé
e luy répondre; ce qu'il fait
n levant un peu la teſte & le
egardant, mais demeurant
oûjours proſterné, ce que nous
vons veu pratiquer dans nô-
re audiance au grand Capitai-
aine du commerce, & à celuy
e cavalerie.

Aprés noſtre audiance, nous
ûmes au logis du Prince, qui

n'eſt pas dans la ville, mais dans un bourg qui en eſt diſtant d'une demie lieuë; nous en coſtoyaſmes les murs, & elle me parut fort grande: Ce Prince ſe diſpenſa à noſtre faveur, de la coûtume du païs, qui ne permet pas à ceux de ſon rang de ſe faire voir lors qu'ils ſont en deüil, comme il étoit: Il nous receut dans une grande ſalle, & nous fit tous aſſeoir ſur des nattes, où nous luy fiſmes nos complimens; aprés leſquels, & une audiance de demie heure, il nous fit apporter à boire, ce qu'il fit bouche à bouche avec moy, comme la premiere fois que ie l'avois veu: aprés quoy nous priſmes congé de luy, & revinſmes chez

e grand Marabout : Il nous re-
eut avec beaucoup de civili-
é, & voulut nous donner à
oupper, où il nous regala de
on mieux, avec force viande
oſtie & boüillie, comme
œuf, cochon, & poulles qu'il
t ſervir ſur une natte tres-fine,
ui fut poſée ſur un grand ta-
s de Turquie qu'il avoit fait
endre à terre ; & ſçachant
en que nous avons peine à
ous aſſeoir à plat de terre,
mme eux, il nous avoit fait
eparer force carreaux de ta-
s & de tafetas, afin qu'ils
rviſſent à nous mettre plus à
oſtre aiſe, s'efforçant de nous
ire paroiſtre beaucoup d'em-
eſſement pour nous procurer
ute ſorte de ſatisfaction.

Comme nous souppions &
faisions bonne chere, nous fû
mes surpris d'entendre u
chant comme d'enfans, accom
pagné d'un petit son de clo
chettes qui venoit de loin, &
que l'on entendoit par une fe
nestre haute dans la salle o
nous mangions; & comme ce
me surprit, le Marabout, qu
parle bon Portugais, me de
manda ce que ie croyois que c
fût; & luy ayant répondu qu
ie me persuadois que c'éto
des voix d'enfans, il me dit qu
c'étoit ses femmes, & que quo
que ce ne fût pas la coûtum
du païs de les voir, il voulo
nous traiter à la Françoise, &
nous faire connoistre combie
il nous estimoit en dérogean

cette coûtume, à noſtre égard.
n effet, il nous conduiſit aprés
e ſoupper dans la ſalle, où elles
toient au nombre de ſoixan-
e, ou quatre vingts, couver-
es ſeulement de juppes de ta-
etas, & découvertes en haut,
ors quelques unes qui avoient
es écharpes paſſées en bau-
rier; elles étoiét aſſiſes au fonds
e cette ſalle, arrangées & fort
roche les unes des autres,
vant des nattes ſous leurs
ieds: il ne parut pas que nô-
e preſence leur cauſat aucu-
e émotion; elles continuerent
ur chant, & de frapper en
dance de leurs petits baſtons
r ces clochettes, comme elles
iſoient auparavant, & agi-
nt de maniere qu'on pouvoit

croire qu'elles ne nous euſſen
pas apperceus ; ce qui me paru
fort extraordinaire, puis que
ce leur étoit une grande nou-
veauté que de voir des gens
comme nous, qui eſt à mon
ſens une marque de ſoumiſſion
qui approche fort de la ſervi
tude.

Auſſi de tout le grand nom
bre de femmes qu'ils ont, n'y
en a-t-il qu'une qui ſoit conſi
derée, ſur tout dans la famille
royalle, où la premiere fem-
me qu'ils nomment la Reine, a
un pouvoir preſque abſolu ſur
toutes les autres femmes du
Roy, juſques là qu'elle en peut
vendre un nombre pour eſcla-
ves, lors que le Roy luy refuſe
quelqu'une de ſes demandes

c

e qui nous arriva ; car cette
rinceſſe ayant eſté refuſée de
on mary pour quelqu'une de
os marchandiſes qu'elle deſi-
oit, nous envoya à Offra, huit
es femmes du Roy, qu'elle
ous vendit pour eſclaves, &
ont j'eus une telle compaſſion
ue je les diſtinguay & leur
onnay le commandement ſur
utes les autres de leur ſexe
ui étoient dans mon navire ;
ſſi n'en mourut-il pas une
ns noſtre traverſe, tant cette
tite prerogative que je leur
, leur donna de joye & de ſa-
faction. Mais pour retour-
r au Marabout, il nous fit
utes les careſſes imaginables ;
aprés nous avoir fort rega-
, nous vit partir pour Offra.

Ce qui m'en a paru, eſt, que c'eſt la ſeconde perſonne de l'Etat, & qu'il decide non ſeulement ſur les affaires de la Religion, mais même ſur celle de la Politique; en ſorte que l'on peut dire qu'il eſt comme le premier Miniſtre du Roy: il a ſeul le privilege de luy parler face à face, & d'avoir les entrées libres de jour & de nuit prés de ſa perſonne. C'eſt un homme bien fait, âgé de trente-cinq à quarante ans; il n'avoit aucune difference de ſon habit avec celuy des principaux Officiers: il ſe vante d'avoir un commerce particulier avec le diable; & ſur ce, je remarquay une petite idole au coin de la ſalle où étoient ſe

femmes, faite à peu prés comme nous le dépeignons, de la hauteur d'un enfant de quatre ans, qui étoit fort blanche : je luy demanday si c'étoit la figure du diable, & pourquoy ils le dépeignoient ainsi blanc: il me dit, que c'étoit parce qu'il l'étoit en effet, ce qu'il sçavoit pour l'avoir veu plusieurs fois, & luy avoit parlé; & qu'afin que nous n'en doutassions pas, nous devions sçavoir qu'il y avoit plus de six mois qu'il luy avoit annoncé nostre arrivée: quoy que ie n'en creusse rien, ne luy témoignay pas, & ne luy fit paroistre que de l'étonnement de ce qu'il avoit ce privilege.

Avant que de parler de nô-

tre retour, & de mon embar-
quement, je croy devoir dire
un mot de l'Etat de ce Prince,
& de la Religion & mœurs
de ſes ſujets, autant que ie le
ay pû connoiſtre dans le temps
que j'y ay eſté.

Les Etats du Roy d'Ardres
n'ont pas beaucoup d'étendue
vers le bord de la mer, mais ils
penetrent fort avant dans les
terres & s'y élargiſſent beau-
coup; en ſorte que ſa puiſſan-
ce n'eſt pas petite, puis qu'il
peut marcher à la teſte d'une
armée de quarante mil hom-
mes.

Le commerce qui s'y fait
n'eſt que d'hommes & de vi-
vres; il ſort communément
trois mil eſclaves de ſon Roya-

ıe par chacune année, que
ıy, ou ſes ſujets, vendent aux
trangers qui les y viennent
aiter.

Ces eſclaves ſont de plu-
eurs eſpeces, les uns ſont pri-
ɔnniers de guerre, les autres
e contribution des Royaumes
ɔiſins, & ceux-là ſont Etran-
ers; outre leſquels il y a les eſ-
aves nez de ſon païs, & ceux
ui le ſont pour avoir encouru
s peines des Loix. Les eſcla-
es nez, ſont les enfans de ceux
cette condition qui acquie-
nt cette ſervitude par la naiſ-
nce, & ſont en la diſpoſi-
ɔn de leurs Maiſtres, comme
ı bœuf, ou un cheval.

Ceux qui ont encouru la
ine de la Loy, ſont ceux qui

ſont condamnez à l'eſclavage; ce qu'ils pratiquent pour pluſieurs causes ; mais une des plus remarquables eſt la deſobeyſſance aux commandemens du Roy , pour laquelle celuy qui la commet , a la teſte trenchée, & toutes les femmes & parens ſont faits eſclaves du Roy : il y en a auſſi qui ſont condamnez à l'eſclavage faute de payement de leurs debtes, & que leurs creanciers font vendre pour leur payement.

Pour ce qui concerne le commerce , le Roy a le choix de toutes les marchandiſes ſoit pour le payement de ſes droits, ſoit pour l'achapt des Noirs, qu'il veut vendre, qu'il paye fort regulierement : A-

prés luy, le Prince a le chois; puis le grand Capitaine du commerce: Aprés chacun a le pouvoir d'acheter, mais tous à même prix, la taxe étant faite de toutes choſes, & toutes les marchandiſes évaluées à un prix certain: Noſtre traitte n'a pas eſté faite ſur le pied ordinaire, mais ie n'en ſçay pas la raiſon: ces taxes donnent une grande facilité au commerce, & ſont cauſe qu'il y a peu de differens à ſon occaſion; que s'il en ſurvient quelques uns, le Roy les vuide promptement & ſommairement.

Outre les droits du Roy, qui ſe payent par chaque vaiſſeau qui vient traiter en ſon païs avec égalité, ſçavoir autant le

petit comme le grand, qui eſt
le prix de cinquante Noirs pour
un vaiſſeau.

L'on paye encore au Prince
la valeur de deux Negres, pour
droits de la permiſſion qu'il
donne de faire toute l'eau dont
on a beſoin, & la valeur de
quatre Negres pour celle de
tout le bois qui eſt neceſſaire;
que ſi on n'en veut pas faire
on ne luy paye rien.

Tous ces peuples ſont ſans
aucunes lettres, ne ſçavent ny
lire, ny écrire; & pour faire en-
tendre certaines choſes qu'ils
veulent faire ſçavoir, ils ſe ſer-
vent de petites cordes noüées
dont les nœuds ont leur ſigni-
fication, comme du temps
d'un rendez-vous du lieu où

'on ſe doit trouver, du prix d'une marchandiſe, & ainſi du eſte ; & cét uſage n'eſt pas eulement connu en la coſte d'Afrique, mais ſe pratique ar tous les Indiens des coſtes le la terre-ferme de l'Ame- ique.

Ils n'ont proprement aucu- e Religion ; car pour la vene- ation qu'ils ont pour leurs Fe- iches, elle doit eſtre appellée uperſtition, puis qu'il n'y a oint de Religion ſans culte, qu'il eſt certain que ces peu- les n'en ont aucun : les Tem- les, les Prieres, & les Sacri- ces leur ſont inconnus, ainſi ue tous les ſentimens que l'on pour les Divinitez. Il eſt vray ue la crainte des accidens im-

préveus qui surviennent dans cette vie, leur fait reconnoître quelque chose de superieur à leur estre, à quoy ils attribuent la cause de ces effets surprenans ; & c'est à ce sujet qu'ils ont de la veneration pour leurs Fetiches, avec cette opinion superstitieuse, que qui les mépriseroit, seroit puny d'une mort soudaine, ou de quelque autre accident de cette nature : Chacun a ses Fetiches particuliers ; celles du Roy, ou plûtost de l'Etat, sont de gros oyseaux noirs presque semblables à des Corbeaux, dont ses jardins sont remplis ; & l'opinion commune est, que si on en tuoit un, il arriueroit un grand mal-heur, comme une

invaſion d'ennemis, ou un bouleverſement general dans le païs: car pour le Roy, il paroît avoir de trop fortes teintures du Chriſtianiſme, pour s'attacher à ces folles opinions, puis qu'ayant paſſé ſa jeuneſſe dans un Convent, dans l'Iſle de ſaint Thomé, chez les Portugais, où il a eſté inſtruit des myſteres de noſtre Foy: L'on eſt perſuadé que ſans la conſideration du grand Marabout, ou plûtoſt ſans la crainte de ſa puiſſance, il ſe feroit Chrétien.

Cette ſuperſtitieuſe veneration pour leurs Fetiches, s'attache à tout ce qui leur eſt donné pour ſacré par leurs Marabouts, comme une montagne,

une groſſe pierre, un arbre, ou quelque autre corps inanimé tel qu'il puiſſe eſtre ; & c'eſt là où aboutiſſent tous les ſentimens de Religion de ſes peuples, ſi vous n'en exceptez une obſervance bizarre qui regarde ſeulement les femmes.

En chaque ville, ou bourg, le Marabout a une maiſon où il envoye les femmes de tous ceux d'entr'eux qui ſont libres tour à tour, & où elles demeurent quatre, cinq, ou ſix mois, pour eſtre inſtruites par des vieilles qui ont le ſoin & la conduite de la maiſon, & ce qu'elles leur apprennent ſe reduit à une dance, & à un eſpece de chant, que l'on peut ap-

eller proprement heurlement;
lles les font entrer à toutes
s heures du jour, & de la nuit,
ar trouppes, & ſucceſſive-
ent dans une ſalle deſtinée à
ét uſage, aprés leur avoir fait
tacher des eſpeces de petits
rs & petites plaques de cui-
e aux jambes & aux pieds,
in qu'elles faſſent plus de
ruit; puis leur font commen-
r une dance, ou plûtoſt un
epignement de pieds, & une
itation & mouvement de
ut le corps, qu'elles accompa-
ent d'un chant, ſuivy de cris
d'une eſpece de heurlement
cadance, qu'elles conti-
ent juſques à ce qu'elles tom-
nt de laſſitude; & à cét in-
nt, les vieilles leur en ſub-

ſtituent d'autres qui recom
mancent cét extravagant exer
cice, qui ne ceſſe point ny
jour, ny nuit, avec une gran
de incommodité de ceux qu
ſont voiſins de ces maiſon
bruyantes, tel que m'étan
trouvé logé proche d'une,
Offra, je ne pouvois dormir u
moment la nuit, tant le tinta
marre étoit fâcheux & écla
tant.

Ie croy qu'il y a parmy le
Negres d'Ardres, quelque
Chrétiens, aucuns d'eux m'é
tant venus demander en Por
tugais, des Chapelets, &
nous n'avions pas des Peres, &
ne voulions pas faire dire
Meſſe.

Outre les Capitaines don

ay parlé, le Roy a pluſieurs
Officiers pour le ſervice de ſa
naiſon, qui ſont tous appellez
Capitaines, avec le ſurnom de
eur Office; comme le Maiſtre
'Hoſtel, Capitaine table; ce-
uy qui a ſoin de faire acheter
es viandes, Capitaine viande;
eluy qui a ſoin des boiſſons,
Capitaine vin, & ainſi du reſte.
erſonne ne voit manger ce
rince, que ceux qui ſont de-
inez pour le ſervir, ce qu'ils
ont à genoux, & en ſe pro-
ernant, leur veneration al-
nt juſques à tel point, qu'ils
ont la même choſe lors qu'il
aſſe devant eux quelque vian-
e deſtinée pour ſa bouche.

Les marchandiſes propres
our faire la traitte à Ardres,

ſont de groſſes marguerittes, de gros pendans d'oreilles de criſtail, des coutelas larges & dorez, des étoffes de tafetas & de ſoye rayez & mouchetez de couleurs, des couvertes, quelques toilles aſſez fines, des mouchoirs à glants, des écharpes de tafetas, des barres de fer, & des bougies ou coquilles en quantité, quelques pintades blanche & rouge, des canequins, des formes de cloches de cuivre à trois quarts pointuës par en haut en forme de piramide, du corail long, le rond ne vallant rien, des baſſins de cuivre grands & forts, quelques fulſis de petit prix, de l'eau-de-vie, des paraſols qui ſoient grands, quelques

miroirs dorez de pluſieurs grandeurs, du tafetas de la Chine; ſi l'on avoit de la poudre d'or, ou même d'argent; je trouve que c'eſt même un grand profit d'acheter des écus de Hollande, la traitte en ſeroit tres-avantageuſe, puis qu'ils ne prennent que dix écus d'un eſclave, qui eſt des meilleurs; ou bien de ceux d'Angleterre, vous donnant à choiſir pour cette ſomme en argent monnoyé.

Ie ne puis obmettre un uſage aſſez extraordinaire parmy eux, qui eſt, que ſi une de leurs femmes s'abandonne à quelque homme, & que cela ſoit connu, ſuppoſé qu'il ſoit eſclave, le plus grand Seigneur

des deux Maiſtres acquiert l'eſclave : ſi celuy de l'homme eſt en plus haut rang, il acquiert la femme ; ſi au contraire c'eſt celuy de la femme, il acquiert l'homme.

Il ne me reſte plus des remarques que j'ay faites, qu'à dire un mot des vétemens du commun : Tous les hommes de quelque conſideration, portent des juppes & des écharpes, les pieds & la teſte nuds : ceux du commun & qui ſont accommodez, ſont entortillez depuis les genoux juſques à la ceinture, d'une piece de ſerge aſſez longue qui leur fait deux tours, & dont ils renferment les bouts devant le nombril : ceux qui ſont plus miſe-

rables, n'ont qu'un méchant morceau de toille de cotton qui sert à cét usage : toutes les femmes portent des juppes, hors les miserables qui sont enveloppées avec quelque morceau de toille, & ont les pieds & la teste nuds comme les hommes.

Aprés nostre retour à Offra, & avoir veu que la loge pour nos gens s'avançoit ; car ce sont des Noirs prepoſez de la part du Prince qui les bâtiſſent à leur mode, ne voulant pas ſouffrir que les Etrangers la faſſent eux-mêmes, dont le Roy nous dit une bonne raiſon lors que nous luy fiſmes la demande pour la bâtir en nôtre maniere, & cela pour nô-

tre commodité : Vous voudriez, dit-il, bâtir une maison qui seroit plus forte que les nostres, puis vous y feriez mettre deux petites pieces de canon ; l'année prochaine vous voudriez l'agrandir, & y mettre deux autres pieces de canon ; puis vous y bâtiriez un Fort que toutes les forces de mon Etat ne pourroient pas vous oster des mains, comme les Hollandois ont fait à la Mine : de sorte que pour ne pas tomber dans ces inconveniens, j'ay resolu que les Etrangers qui s'établiroient en mon Royaume, n'y auroient d'autres maisons que celles que ie leur ferois bâtir, & c'est une resolution dans laquelle ie demeu-

reray ferme tant que ie vivray. Ce diſcours me parut cenſé & partir d'un homme qui vouloit ſagement profiter de l'exemple de ſes voiſins.

Le 12. nous avons expedié toutes nos affaires, en ſorte que le 13. nous avons mis à la voile de la radde d'Ardres, à cinq heures du ſoir, mettant le Cap à la mer au Sud & Sud Sud'eſt.

Il eſt à remarquer, que comme les vens regnent ordinairement de Sud, & Sud Oueſt dans les Parages, & que la marée porte à terre, il faut neceſſairement louvoyer le long de la coſte, pour attraper le Cap Lopo Gonſalues, que ſi on pouvoit, ſans s'aſſujettir à cette

routte, gagner les Isles de saint Thomas, & d'Annebon; l'on abregeroit la routte de plus de quinze jours ou trois semaines: mais comme les vens contraignent presque toûjours le navigateur, il est obligé de suivre les costes pour se servir du vent de terre à s'élever Sud.

Le 14. 15. 16. & 17. nous avons eû les vents tenant toûjours du Sud & Sud'Oueſt, ce qui a fait que nous avons peu avancé nostre routte, & que le 17. nous n'étions que par les cinq degrez vingt-cinq minuttes.

Le 18. au matin, nous avons veu terre à l'Est Nord'est, & vne autre à l'Est Sud'est, fort haute à midy, hauteur quatre degrez quarante-trois minut-

tes, qui nous a fait connoiſtre que nous étions à quinze lieuës du Cap formoſe.

Le 19. au matin, nous avons couru le long de la terre qui eſt baſſe & païs plat ; mais comme nous nous ſommes trouvez à ſept braſſes d'eau, nous avons reviré & mis le Cap à l'Oueſt; puis le vent ayant un peu approché de l'Eſt, nous avons mis le Cap Sud'eſt, & à cinq heures du ſoir, le Cap Formoſe nous demeuroit à l'Eſt environ cinq lieuës ; c'eſt une terre platte & toute couverte d'arbres, fonds vaſeux, ſept à huit braſſes d'eau tout le long de terre, la marée en cét endroit porte à l'Eſt, Nord'eſt, & au Nord'eſt.

Le 20. 21. 22. 23. & 24. avons tâché de profiter du vent, tantoſt ſur un bord, tantoſt ſur l'autre; & le ſoir du 24. ayant fait jetter la ſonde, nous n'avons point eû de fonds; ce qui provient de ce que les terres de l'Iſle du Prince, & de la coſte des Camarones, étant fort hautes, le fonds en eſt par conſequent plus écorre; l'eau y eſt auſſi plus profonde.

Le 25. à cinq heures du matin, nous avons veu la terre environ à quatre lieuës de nous, & avons eſtimé que c'étoit le Cap ſaint Iean que nous découvrions à cinq lieuës de nous au Sud'eſt; ce qui nous a fait connoiſtre que les marées portent dans cét endroit à terre

avec

avec bien de l'impetuoſité. Comme nous voulions doubler le Cap, nous avons eſté chargez d'un grand coup de vent d'Eſt, accompagné de tonnerre, éclairs, & grande pluye, qui nous a obligez de faire routte avec noſtre ſeul pourſet, toutes les autres voiles ſerrées juſques à minuit qu'il a calmé & fait peu de vent, ainſi que le 26.

Le 27. au matin, nous avons découvert le Cap de ſancta Clara, qui demeuroit à l'Eſt nord'eſt de nous; c'eſt une terre qui avance fort à l'Oueſt Nord-Oueſt, & qui eſt aſſez haute, le Cap de la riviere de Gabon nous demeurant lors à l'Eſt, & qui eſt une terre bien plus baſſe

& qui avance bien moins à la mer que l'autre : Comme nous avions dessein d'entrer dans l'ance que forment les deux Caps, nous avons fait routte à l'Est Nord'est, & à midy avons moüillé à une lieuë de terre, levant une forme de pointe basse peu couverte d'arbres, & au dedans une riuiere qui paroissoit assez large, ayant un gros Islet dans son milieu, derriere lequel il y a un moüillage dans la riviere il est posé par sept minuttes Sud de la ligne.

Depuis la riviere de Gabon jusques au Cap Treuere, les terres sont assez hautes & de couppées en plusieurs endroits de distance en distance, comm

s'il y avoit ou des rivieres, ou des païs fort bas entre les lieux qui paroiſſent élevez : En approchant de ce Cap, il paroiſt une grande éminence où le païs eſt defriché, & accompagné de pluſieurs Caſes qui paroiſſent fort ; le bas de la terre eſt rougeâtre, & cette couleur ſe diſtingue de loin.

Le Cap Treuere eſt une terre baſſe & decouppée, comme de rivieres couvertes d'arbres, le fonds eſt plat & vaſeux le long de la coſte : Dans le beau temps l'on voit le Cap Lopo Gonſalves qui refuit au Oueſt, faiſant paroiſtre outre la pointe du Cap, & la terre qui continuë, comme une grande riviere : il faut courir à l'Oueſt au-

tant que l'on peut, parce qu'il faut aller moüiller au Cap Lopo, à cauſe des bancs qui ſont le long de la pointe en venant du Sud le long de la terre à la portée du mouſquet il n'y a point de fonds, & il faut ſoigneuſement prendre garde à la pointe, quoy qu'il n'y ait ny bancs, ny roches, à cauſe de la marée qui vous porte deſſus avec impetuoſité.

Le 31. avons moüillé ſous le Cap Lopo, proche la pointe de l'Oueſt, joignant une petite riviere, & peu loin d'une autre plus grande, à dix braſſes d'eau, fonds vaſeux & bonne tenuë; auſſi-toſt nous avons envoyé nos chalouppes & nôtre monde à terre, pour travail

ler à nos eaux, & à nous faire du bois ; ce que l'on ne fait point ſans donner quelques marchandiſes aux Noirs qui habitent le Cap, comme des pagnes, ou morceaux de groſſe toile de cotton rayé de bleu, & quelques autres bagatelles: l'on peut traiter avec les Noirs, du morfil, & de la cire.

Le 2. Avril, il a paru un navire avec pavillon blanc ; & comme nous avons eû mis le noſtre, il a arboré celuy de Hollande, puis eſt venu moüiller prés de nous, & nous a fait ſçavoir qu'il étoit Hollandois, mais que la crainte qu'il avoit euë que nous ne fuſſions un des navires de la Compagnie d'Oueſt-Indes de Hollande, l'a-

voit obligé d'en uſer ainſi, parce qu'il n'avoit point de permiſſion de cette Compagnie, mais ſeulement une Commiſſion de Meſſieurs les Etats generaux; & qu'ainſi, s'il avoit trouvé un navire de cette Compagnie plus fort que luy, il l'auroit arreſté, parce qu'il avoit traitté quelques Noirs le long de leur coſte, dont il étoit chargé.

Le 5. Avril, ayant fait nos eaux, & noſtre bois, nous avons mis à la voile pour l'iſle d'Annebon, afin d'y aller prendre des rafraichiſſemens pour noſtre voyage des Iſles : cette Iſle eſt éloignée d'environ ſoixante lieuës du Cap Lopo; mais il faut tenir le vent

pour la pouvoir attraper.

Le 10. Avril, à ſix heures du ſoir, le ſieur du Bourg, que la Compagnie avoit envoyé pour commáder à l'habitation d'Ardres, eſt mort, aprés avoir languy prés de ſix ſemaines, ſans qu'il parût rien d'extraordinaire à ſon mal, qu'une langueur accompagnée d'une petite fiévre lente, qui l'a conduit au tombeau, aprés avoir ſatisfait à tous les devoirs d'un bon Chrétien.

Le 15. avons eû connoiſſance de l'iſle de ſaint Thomé, & de celle de la Rode; & le 17. avons découvert celle d'Annebon; le 19. nous avons moüillé au Nord'Oueſt de l'Iſle, fort proche de terre, à trente-deux

brasses, fonds de sable, & avions l'Islet au Nord'est de nous.

Saint Thomé paroist une terre haute, pointuë, & ronde quand on en est Sud, puis la terre baisse en pointe à l'Est, y ayant une forme d'Islet de ce même costé.

Annebon, qui gist par un degré & quarante quatre minuttes Sud de la ligne, est à vingt-cinq lieuës au Sud'Oueſt de saint Thomé, & ne paroist qu'une petite montagne fort haute, ronde comme la forme d'un chappeau; ces deux Isles sont habitées par les Portugais, l'on n'y peut faire aucune traitte que de rafraichissemens qui y sont bons & en a-

bondance, & à aſſez bon prix.

Il faut remarquer qu'en partant d'Annebon, les vents ſont toûjours contraires ; mais ſitoſt que l'on eſt à quarante, ou cinquante lieuës au vent, par les trois degrez Sud, l'on trouve les vents Eſt & toûjours alizez juſques aux Iſles.

Prenant cette routte, l'on doit courir à l'Oueſt à la hauteur de trois degrez Sud de la ligne, juſques à ce que l'on s'eſtime à cent lieuës des Iſles de San Paulo Peinede, & autres voiſines, & qui ſont marquées dans les cartes Vegia, & poſées par les trois cens cinquante un degrez de longitude ; lors il faut repaſſer Nord de la ligne deux degrez, aprés

quoy je trouve qu'il eſt tres-avantageux de courir Oueſt, juſques au Cap de Nord, parce que les marées y portent avec force, & vous font avancer chemin, & que d'ailleurs la coſte eſt tres-ſaine, outre qu'il eſt d'une grande utilité de faire aiquade à Cayenne, & d'y faire un jour, ou deux de ſejour pour y prendre des vivres & rafraichiſſemens pour les Noirs qui y ſont en grande abondance, & y mettre à terre, & laiſſer ceux qui ſont malades, que l'on y ſauvera plûtoſt qu'en aucun lieu du monde, & qui mourroient ſans doute dans la trverſe de Cayenne aux Iſles.

Le 23. Avril, aprés avoir pris les rafraichiſſemens que nous

avons pû, & qui n'étoient pas en grande quantité, parce que nous manquions de marchandises pour les payer, nous avons mis à la voile pour les Isles.

Le 22. May, étant par la hauteur de deux degrez quarante quatre minuttes Nord, nous avons trouvé une quantité de poisson à la mer toute extraordinaire, qui avec le changement d'eau m'a fait croire qu'il y avoit fonds.

Le 27. le bois nous a manqué, & nous nous sommes apperceus d'un grand ras de marée & de changement d'eau; ce qui m'a fait mettre le Cap à l'Oüest Sud'Oüest, afin de prendre connoissance de la terre; ce

que nous avons continué de faire le 28. & le 29. A huit heures, j'ay fait jetter la sonde, & trouvé fonds à vingt-huit brasses d'eau ; à dix, nous avons découvert les trois Islets qui sont devant Cayenne : à midy, bonne hauteur, cinq degrez vingt minuttes, & les Islets nous demeuroient au Sud, environ trois lieuës ; aprés quoy j'ay fait mettre le Cap au Nord-d'Oueſt pour gagner les Isles.

Le 6. Iuin au matin, ayant beau frais, & me croyant proche de terre, j'ay fait carguer & freſler mes voiles de haut, & le temps étant fort couvert, j'ay fait tout carguer juſques à huit heures que le temps étant éclaircy, nous avons veu la

Martinique Oueſt, de nous environ deux lieuës; ce qui m'a fait mettre le Cap au Nord-Oueſt, pour paſſer par la pointe du Preſcheur; & à midy, je me ſuis trouvé devant le Bourg en calme, qui a duré tout le jour: Le lendemain en appareillant, j'ay gagné la radde du fort ſaint Pierre, où j'ay moüillé avec trois cens trente-quatre Noirs, vivans, m'en étant mort cent dans la traverſée, depuis Ardres, juſques à la Martinique.

Ainſi, mon voyage a duré, de France, à Ardres, deux fois trois jours, & d'Ardres, aux Iſles trois mois moins ſept jours.

Aprés avoir déchargé mes

Noirs, & avoir fait recharger
mon navire, de ſucre & de
tabac pour France, j'ay mis à
la voile le 21. Iuillet, de la rad
de du fort ſaint Pierre de l
Martinique.

Le 26. ſur les neuf heures du
matin, nous étions ſous la Gua
delouppe, environ une lieu
du Fort de la Magdelaine, o
j'ay envoyé une chaloupp
pour mettre un Pere Iacobi
à terre qui s'étoit embarqu
dans mon navire pour cett
Iſle.

Le 28. le vent étant Eſ
quart de Sud'Eſt, je n'ay fait m
routte qu'au Nord, quart d
Nord'Eſt, afin de paſſer ſou
le vent des Iſles d'Antigoa, &
d'éviter un banc qui eſt à

pointe de ſon Oueſt, & qui eſt tres-dangereux : à dix heures, ce banc nous demeuroit à l'Eſt, environ une portée de canon ; car comme la mer briſe deſſus en quelques endroits, il eſt facile à connoiſtre à ceux qui ont navigé dans ces mers, comme j'ay fait pendant deux années entieres : à deux heures, nous n'étions que deux lieuës & demie de l'Iſle la Barbonde, & ayant fait ſonder & n'ayant trouvé que dix braſſes d'eau, j'ay fait arriver, afin d'éviter la pointe de cette iſle, qui eſt fort ſale de bancs & de battures vers ſon Nord.

Le 15. Aouſt, étant par la hauteur de trente-un degré quarante-deux minuttes, nous

avons eû changement de vent.

Le 15. Septembre, ayant connu changement d'eau, j'ay fait sonder, & ay trouvé soixante & treze brasses, sable, & coquillage luisant; nous étions à la hauteur de quarante-neuf degrez trente-deux minuttes.

Le 16. à sept heures, nous avons découvert la pointe du Cap Lezard, qui demeuroit Nord de nous, environ trois lieuës.

Et le 20. j'ay moüillé à la radde du Havre de Grace, & achevé mon voyage des Isles, en France, en deux mois moins un jour, qui est une assez longue traversée: & celuy depuis mon depart de Fran-

ce, en dix mois vingt jours, dont Dieu ſoit loüé.

L'Imprimeur, au Lecteur.

APrés vous avoir donné cette Relation, je croy eſtre obligé de vous dire, que ce voyage a produit ſon effet le plus avantageuſement que l'on peut eſperer pour la France; Que le Roy d'Ardres a traité avec le Capitaine de la Concorde avec toute la faveur poſſible; Que l'on a chargé dans ce vaiſſeau cinq cens ſoixante trois Noirs, & que le Roy ne l'a point voulu laiſſer partir ains y faire embarquer un Ambaſſadeur qu'il a envoyé à ſa Majeſté; Que par les lettres

des Isles, du 22. Septembre, ce navire y étoit arrivé avec quatre cens quarante-trois Noirs vifs, & avec cét Ambassadeur qui avoit esté fort regalé par les sieurs de Baas, Lieutenant general dans ce païs; & Pelissier, Directeur general; que l'on donnoit ordre à son embarquement pour France dans le navire la Bergere, & que ce vaisseau devoit partir les premiers jours d'Octobre; ces bonnes nouvelles ont esté accompagnées d'une mauvaise, qui est la mort du Capitaine la main qui commandoit la Concorde, que ses services font regretter; & qu'aprés vous avoir fait part de ces choses, je vous donne encore une in

truction pour ces voyages, faie par le ſieur Carolof, dont la grande & longue experience ſt aſſez connuë de tous les navigateurs, pour eſtimer cette iece auſſi utile que curieuſe.

NSTRUCTION DU ſieur Carolof, pour les Capitaines des vaiſſeaux qui feront le voyage de Guinée.

IL faut bien prendre garde, aprés avoir gagné la auteur du Cap Vert, de ne oint joindre la terre par la aiſon que les courans des eaux y diviſent en deux branches; e premier & le plus conſideable prenant ſon cours du

long de la ligne, jusqu'aux Indes Occidentales; l'autre en tournoyant, se jette entre le Cap verd, & le Cap de Monte, & tombe en suite vers l'Oüest sur les costes de Guinée; de sorte qu'il est arrivé souvent que les vaisseaux des Indes Orientales, pour éviter l'inconvenient d'estre jettez sur les costes du Cap saint Augustin, au Bresil, ont voulu prendre leur routte plus tirant vers l'Est: ce qui a esté la cause, eû égard à la rapidité des eaux qui prennent leur course vers l'Oüest, qu'ils ont esté jettez sur les bancs de sable qui se rencontrent, & qui sont frequens depuis le Cap Verd, jusqu'au Cap du Mont; témoin

e vaiſſeau nommé Midel-
ourg, qui étoit un bâtiment
e Zelande tout neuf, qui y eſt
choüé cette année; mais ſui-
ant l'intention du Pilotte
ien experimenté, le Capitai-
e s'appercevant que le Cap
u Mont luy paroiſt au Nord,
tirera pour lors vers terre,
uis qu'il n'y a plus de danger,
coſte y étant fort nette.

Le Capitaine fera en ſorte
u'environ Crou, ou le Grand-
eſtre, il coſtoye prés de terre,
ù les Negres, avec leurs Ca-
os chargez de Corbo, de Ma-
gette, viennent à bord, &
on y trocque pour une barre
e fer, un baril de malagettes;
Capitaine en troquera dix
arils, pour ſervir aux Negres,

tant au lieu de poivre, que
pour leur santé & guerison
quand ils sont malades.

Passant le Cap de Palme, le
Capitaine prendra sa course
tout à fait vers le Nord, à cause
de la pointe de terre qui avan
ce là dans la mer; & pour ne
s'éloigner point de la coste
afin de ne point passer la rivie
re Rio de saint André, sur les
quelles costes le Commis fer
le calcul, s'il pourra negocie
avec profit les dens d'Elephan
que les Negres apportent d
Taco, & de Fabo avec leur
Canos, à bord, & cela en pas
sant & faisant chemin, sans
moüiller l'ancre.

A la riviere saint André, l
Capitaine y fera moüiller l'an

re environ huit, neuf, à dix
raſſes, & fera remplir les fu-
ailles vuides d'eau fraiche, &
era couper ſuffiſamment du
ois pour ſa proviſion, lequel
n a en ces lieux pour rien;
outefois pour la ſeureté, il
aut poſter cinq ou ſix mate-
ots, avec des armes, en ſenti-
elle, pendant que l'on fait
oupper le bois, dautant que
es Negres, dans ces bois, ſont
eurtriers & cruels, & pour-
oient ſurprendre le monde.

Dans ces lieux, les Negres
pportent à bord quantité de
ens d'Elephans, mais elles
ont ſi cheres qu'il n'y a pas
oyen de s'accorder avec eux.

Auſſi-toſt que le Capitaine
e ſera pourveu d'eau, & de

bois, il fera lever l'ancre, & poursuivra sa routte, & du long de cette coste, il continuera de costoyer la terre parce que la coste est fort commode.

A Cabelechou, les Negres apportent, avec leurs Canots à bord, quantité de pesantes & grandes dens d'Elephans, mais elles sont si cheres, qu'il n'y a point de profit à les acheter.

Au Cap de trois pointes, entre la premiere & la seconde pointe, il y a une fontaine qui prend sa source d'un rocher, & d'où l'on peut remplir les futailles par le moyen d'un canal, sans les tirer de la chalouppe, avec grande commodité; & le bois y croissant sur les

les rochers élevez, en le faiſant abbatre tombe joignant la chalouppe, dans laquelle on le veut charger, on l'a pour rien, mais il eſt un peu difficile à avoir, & le vaiſſeau ne doit aprocher ladite Coſte de plus de deux lieuës pour y moüiller l'ancre, par la raiſon que le fond y eſt ſi bourbeux & ſi méchant, que les cables s'y gaſteroient, & les ancres pourroient s'envaſer.

Auſſi-toſt aprés pourſuivant la route à petite voile, le Capitaine doit toûjours coſtoyer prés de terre, & obſervera arrivant aux rochers de Taquaray, qui ſont éloignez environ l'une lieuë de terre, & que l'on peut parfaitement découvrir de

jour, qu'il faſſe jetter le plomb pour chercher un bon fond, avant que d'y moüiller l'ancre, pour acheter dans la contrée d'Ante un canot, leſquels y ſont legers, & les plus commodes pour s'en ſervir à Ardres; & il faut que le Commis de chaque vaiſſeau de neceſſité abſoluë y achete un canot de la grandeur de ſeize à vingt-deux rameurs; & pour cét effet le commis doit avoir de vieux mouſquets remontez, que l'on avoit autrefois en Hollande pour un écu la piece, dautant que les Negres de ces lieux ne veulent point trocquer d'autres marchandiſes pour leurs canots, & il en faut cinquante pieces plus ou moins pour un canot.

Le Capitaine s'eſtant ainſi pourvû d'un canot, il pourſuivra ſa toute pour Ardres, où il pourra arriver quatre jours aprés; & en chemin entre Ante & Ardres, le Capitaine commandera au Charpentier du vaiſſeau de ſe pourvoir de courbes de bois, pour garnir & accommoder ſondit canot comme il faut, afin d'y pouvoir attacher avec des cloux des petits ais, parce que le bois dont leſdits canos ſont faits, eſt ſi porreux, qu'on n'y peut attacher aucuns cloux, ou plûtoſt de ces courbes de bois: l'on pourra avant que de venir icy, en faire proviſion à Saint André, lors qu'on y fait proviſion de bois pour le vaiſſeau.

Arrivant à Ardres, le Capitaine mettra entre les mains du Commis General ſondit canot, & fera décharger les marchandiſes de ſon vaiſſeau dans la chaloupe, pour les tranſporter juſqu'à l'endroit où l'impetuoſité de la mer commence, pour eſtre leſdites marchandiſes déchargées de ladite chaloupe dans le canot; lequel canot étant enſuite conduit par les Negres du païs, paſſe plus facilement cét endroit, où la mer eſt ſi fort émeuë, juſqu'au rivage; ledit canot eſtant moins dangereux à renverſer que la chaloupe. C'eſt de cette maniere de changement du canot dans la chaloupe qu'il faut auſſi embarquer les Negres.

Le Capitaine eſtant preſt pour ſon départ d'Ardres, & faiſant voile, fera toute diligence pour gagner la coſte de l'iſle Fernande de Po, ou Cap S. Iean, en obſervant que d'ordinaire le vent eſt Sud en ces lieux; & quand meſme le vent luy ſeroit tres-favorable, qu'il ſeroit Sud'Eſt, & qu'il fit voile par Stribord, le Capitaine peut s'aſſurer que ces vents flatteurs ne l'avanceront en aucune maniere; eu égard à la force & rapidité des courans des eaux qui ſe rencontrent là. C'eſt pourquoy ayant gagné la hauteur dudit Cap S. Iean, le Capitaine s'efforcera de monter du long de la coſte tout joignant la terre, d'autant qu'il rencontrera en cét endroit une

contre-marée, & d'ordinaire auſſi il y fait un petit vent de terre qui vient au ſecours, qui vous fait porter le Sud, & par le moyen duquel vous abordez au Capolopo.

Au Capolopo le Capitaine ſe pourvoira abondamment d'eau & de bois, puis qu'on le peut recouvrer en ces lieux pour peu de choſe, & qu'on le peut charger avec grande commodité. Particulieremet il ſe pourvoira d'eau, parce qu'on l'eſtime fort ſaine, & qu'elle ne ſe corrompt point dans les fuſtailles; & qu'outre cela l'on n'eſt pas aſſuré d'aborder l'iſle d'Annabon pour en prendre d'autre.

Le Capitaine partant de là, ſongera pour l'avancement de

ſon voyage, que s'il ne peut faire voile Eſt Sud'eſt, qu'alors il doit tourner ſur bas bord, tirant vers Sud'Oueſt, d'autant que les courans d'eaux de la grande riviere de Zar tombent ſi impetueuſement le long de la coſte, & contre l'iſle de ſaint Thomas, qu'il n'auroit pas ſeulement beaucoup de difficulté de pouvoir paſſer ladite iſle de ſaint Thomas; mais auſſi ſeroit jetté en des lieux d'où il ne pourroit plus gagner la coſte, qu'apres un mois de temps, & avec beaucoup de peine: & ſi cela arrivoit une ſeconde fois, les vivres ſeroient conſommez, & le voyage ſeroit infructueux, étant pour lors obligé d'aborder

S. Thomas ou l'isle du Prince. C'est pourquoy tournant sur bas bord vers Sud'Oueſt, l'on peut avancer & gagner sept à huit lieuës vers le Sud, & ensuite retournant apres sur Stribord vers Eſt Sud, Eſt & Sud'Eſt, ce qui le plus souvent se pratique de la sorte, & fait que l'on ne manque gueres l'isle d'Annabon.

Approchant ladite isle d'Annabon, il paroistra un grand rocher, & il faut gagner le costé d'Eſt de ladite isle pour y moüiller l'ancre, d'autant que c'est là la veritable rade, & qu'il n'y a point d'autre endroit pour y aborder.

Dans ladite isle le Capitaine prendra des rafraichissemens

pour ses gens & pour les Negres, puisque tout y est à bon marché; & enfin se pourvoira de bois & d'eau autant qu'il en pourra charger. Et le Capitaine observera exactement de faire mettre le vaisseau sur les costez, pour le faire gratter autant bas vers la quille qu'il pourra, en faisant nettoyer toutes les ordures qui seront attachées au vaisseau; & cela non seulement en ce lieu, mais aussi à Ardres, & à Capolopo où il aura passé.

Et ensuite s'étant pourveu d'eau & de bois, & d'autres choses necessaires, il continuëra son voyage, & tirera vers Sud'-Est à trois degrez, au *Sud* de la ligne Equinoctiale; par la rai-

ſon que ſi l'on approche trop prés du long de la ligne, l'on tombe dans le calme entre les deux paſſes de Sud'Eſt & Nord'Oueſt, où l'on eſt contraint le plus ſouvent de demeurer dans le calme pluſieurs mois; ce que l'on ne doit point attribuer tant aux malheurs, comme l'on veut perſuader parfois, comme au deffaut d'experience, & pour n'avoir pas obſervé ce que deſſus, parce que trois dégrez au Sud de la ligne, l'on y rencontre ordinairement un petit vent de Eſt & Sud'eſt fort favorable.

Il faut donc remarquer que prenant la route par le Sud, elle fait avancer le voyage. Il faut donc continuer à faire

cinq à ſix cens lieuës à trois degrez au Sud, & du long de la ligne, juſqu'à la hauteur du Cap Verd, où il faut repaſſer la ligne juſqu'à trois degrez du coſté du Nord d'icelle, pour éviter Penedo S. Paoulo, tenant toûjours voſtre route vers l'Oueſt; quoy que dans la Carte il y paroiſſe une grande largeur entre le Penedo S. Paoulo & l'Iſle Fernand de Norogne; Le paſſage n'y eſt pas ſi libre qu'il paroiſt, dautant qu'il y a quantité de rochers & d'écueils, qu'il faut éviter avec beaucoup de prudence, pour ſauver le vaiſſeau. Mais ayant paſſé ledit Penedo S. Paoulo, l'on peut aſſez gagner le Sud en

cas de besoin ; & le Capitaine prudent qui voudra tenir la route de Cayenne, aura la prévoyance de gagner suffisamment le Sud, pour luy servir lors qu'il tombera dans le courant de la riviere des Amazones, où prenant sa route, à peine pourra-t il tenir le Nord'-Oüest, à cause de son impetuosité ; ce qui a fait déchoir plusieurs Capitaines au dessous de Cayenne, en attribuant la cause au grand calme, ce qui provenoit pourtant manque d'experience, & d'avoir observé ce que dessus.

Le reste du voyage est assez connu.

Tout le long du voyage le

Capitaine aura un ſoin particulier quand il fera beau, de faire inceſſamment calfatter le vaiſſeau au dehors, comme auſſi le tillac; & quand le temps ſera mauvais & incommode, faire calfatter le dedans, de meſme faire gratter le dehors du vaiſſeau quand il fera beau, & le faire goudronner pour ſa conſervation.

Arrivant à Ardres, le Capitaine commandera au Contre-Maiſtre de faire gaudronner les haubants du vaiſſeau, & tout le petit cordage; comme auſſi toutes les poulies, apres les avoir bien nettoyées & engraiſſées. Et c'eſt de la ſorte qu'il faut entretenir le vaiſſeau, pour

le conſerver, & le tenir toûjours dans un eſtat fort propre.

FIN.

SVITTE DV IOVRNAL DV SIEVR DE LBE'E.

ET LA CAVSE DE l'envoy de l'Ambaſſadeur du Roy d'Ardres en France, & ſa reception en cette Cour.

SUITTE DU IOURNAL *du ſieur Delbée; & la cauſe de l'envoy de l'Ambaſſadeur du Roy d'Ardres en France, & ſa reception en cette Cour.*

LE navire la Iuſtice appartenant à la Compagnie des Indes Occidentales, & commandé par le ſieur Delbée, ne fut pas plûtoſt party de la radde d'Ardres dans la coſte de Guinée le 13. Mars de l'année preſente 1670. pour aller porter les Negres qui y avoient eſté traitez aux iſles de l'Amerique, que l'on vit ceſſer l'embarras où étoit

le Commis des Hollandois, étably depuis vingt ans dans cette coſte, & que les Capitaines des vaiſſeaux de cette Nation moüillez dans cette radde, avoient eû de voir deux forts vaiſſeaux François au lieu où ils avoient toûjours eſté les maiſtres ſans concurrence ny contredit ; car les deux navires étoient capables de les obliger de quitter ce poſte, ſi les François euſſent voulu oppoſer la force aux artifices des Hollandois.

La mort du Capitaine Iamain, commandant la Concorde qui y reſtoit, laiſſant à ce Commis un champ plus libre pour pouvoir traverſer l'établiſſement des François dans c

païs, s'avisa le May dernier d'aller sur le bord de la mer, proche le village de la Praye, accompagné de plusieurs Capitaines de navires de sa Nation, pour faire oster le bâton, & abattre le pavillon que les François avoient planté à la droite de celuy des Etats generaux des Provinces unies. Ce que chacune des Nations qui commercent en cette coste est obligée de faire, parce que la mer qui brise avec beaucoup de violence tant à la coste, que dessus un banc de sable qui est à une portée de fuzil du rivage, fait souvent virer avec perte des hommes, les chalouppes & canots qui vont à terre, ou qui retournent au

navire, & qu'il y a des temps où elle eſt plus douce, & briſe moins les uns que les autres; ce qu'il eſt important que ceux des navires qui ſont moüillez à plus d'une lieuë de terre connoiſſent, pour choiſir celuy où il y a moins de riſque; & pour leur donner cette connoiſſance, les uns & les autres ont un petit mats planté ſur le bord de la mer, au haut duquel ils déployent leur pavillon quand la mer eſt moins rude & plus propre à ſouffrir que l'on aborde la terre, & ſe tiennent ſerré lors qu'elle eſt plus facheuſe, afin que leurs vaiſſeaux qui ſont en radde puiſſent ſe regler ſur le ſignal. Ce procedé obligea le ſieur

Mariage, Commis general de la Compagnie des Indes Occidentales, de se transporter d'Offra, au bord de la mer, pour s'opposer à l'entreprise injuste & violente du Hollandois, & de se faire accompagner de quelques-uns des siens; en sorte que peu s'en fallut qu'ils n'en vinssent à la voye de fait, ce qui fut sans doute arrivé, si le Fidalque ou Gentilhomme, Gouverneur du lieu, n'eust representé aux uns & aux autres qu'ils offençoient son Roy, de se quereller sur ses terres, & s'exposoient à s'en faire tous chasser: en suitte il les obligea de soumettre leur differend à sa decision: Et comme chacun de son costé

ne manqua pas d'envoyer vers le Roy, ils receurent l'un & l'autre, ordre de se rendre à sa Cour prés de sa personne : le Hollandois tiroit grand avantage de l'ancienneté de son établissement dans le païs, du grand nombre de vaisseaux de sa Nation qui y abordoient tous les ans, passant celuy de vingt-cinq, des postes considerables que les Estats ses maîtres, possedoient sur la coste alors, de leur puissance maritime, & de leur grande experience au fait de la navigation: il traitoit le François de nouveau venu, & de sujet d'un Roy puissant en forces de terre à la verité, mais tellement dénué de celles de mer, qu'à peu

ne pouvoit-il mettre un petit nombre de vaisseaux chaque année en état de naviger, & appuyoit ce qu'il avançoit sur une raison assez forte qui étoit l'experience qui frappoit d'autant plus ces peuples, qu'il y avoit plus de vingt ans qu'ils n'avoient veu de navires François en leur radde.

Le François opposoit à ces discours apparens la qualité du Roy de son Maistre, la puissance de son Estat, l'ancienneté de sa Monarchie, & la comparoit à celle des Estats & à la nouveauté de leur souveraineté, & fortifioit le tout d'une raison plus forte prés des gens qui connoissoient peu l'étenduë des Royaumes qui com-

poſent l'Vnivers, qui étoit la déference que les Hollandois avoient toûjours eû pour le pavillon de ſa Majeſté, qu'ils avoient toujours & en tous lieux ſalué avec beaucoup de reſpect & de deference.

Les eſprits des Grands de la Cour étoient flottans dans l'incertitude, à l'arrivée des deux Commis à Aſſem ou Ardres, & l'on parla de les mener à l'audiance du Roy ſans avoir encore ſongé à la deciſion que l'on devoit donner à ce differend, lors que le ſieur Mariage dit qu'il pretendoit le pas devant le Commis des Hollandois, qui luy voulant conteſter s'attira une menace de ſa part, de leur paſſer l'épée au travers

du corps s'il entreprenoit de le preceder ; ce qui ayant embaraſſé les principaux Officiers du Roy d'Ardres qui étoient preſens, obligea le Prince, fils de ce Roy, de preſenter ſa droite au Commis François, & ſa gauche aux Hollandois, & de marcher de front avec eux à l'audiance du Roy ſon pere, & qui ſur le même pied fit ſeoir le François ſur une natte à ſa droite, & le Hollandois de même à ſa gauche.

Les raiſons de part & d'autre furent déduites ; le Hollandois appuya ſur l'ancienneté de ſon établiſſement, ſur le nombre des navires que les Eſtats ſes Maiſtres, envoyoient tous les ans dans le païs, & ſur leur

puissance dans toute la coste, mit en fait qu'il ne s'agissoit point en ce rencontre des interests du Roy, qu'il étoit vray que Messieurs les Estats deferoient l'honneur du pavillon à ses vaisseaux ; mais que dans ce rencontre il étoit surprenant qu'un nouveau venu qui n'avoit point de Commission du Roy, & qui resteroit apparemment peu de temps dans un établissement mal asseuré, le voulût contester à des gens qui depuis vingt cinq ans avoient fourny le Royaume de toutes les marchandises necessaires, & que le Roy devoit prendre garde à ce qu'il avoit à faire dans ce rencontre, où il s'agissoit de desobliger ceux

qui étoient ses anciens amis, qui étoient en état de l'assister puissamment, veu le grand nombre de vaisseaux qu'ils avoient à la mer, pour obliger de nouveaux venus dont le pouvoir étoit aussi different du leur, que les forces maritimes du Roy de France l'étoient de celles des Estats generaux des Provinces unies.

La réponse du François fut qu'il demandoit à joüir du droit acquis au Roy son Maître, & aux prerogatives que sa puissance luy devoit faire obtenir sur une poignée de gens revoltez qui ne s'étoient établis que par les assistances qu'ils avoient receu de la France dans la derniere guerre, a-

vec l'Eſpagne, & qu'ils n'avoient acquis la Souveraineté que depuis vingt-cinq ans que les armes victorieuſes du Roy de France avoient obligé le Roy d'Eſpagne à leur accorder. Ce diſcours échauffant le Commis Hollandois, & la colere s'emparant des uns & des autres, le Roy d'Ardres leur impoſa ſilence, & leur dit: [C'eſt à vos Maiſtres à regler les préſeances & l'avantage des pavillons; j'aurois mauvaiſe grace ignorant comme ie ſuis de leur puiſſance, de le vouloir faire; ainſi c'eſt à eux à qui vous devez vous adreſſer pour ce ſujet: cependant quoy que l'avantage de l'ancienneté de l'établiſſement des Hollandois

en mes terres, leur y deût faire avoir toute sorte de preference & d'avantage, & qu'il semble qu'il soit de mauvaise grace à un nouveau venu de vouloir les contester à celuy qui en est en possession depuis long-temps ; neantmoins les grandes choses que j'ay ouy dire de la puissance & de la personne du Roy de France, ainsi que de la grandeur de son Estat, me font resoudre à oster plûtost ce qui semble appartenir de droit au Commis des Hollandois, que de me mettre au hazard de rien faire qui peût tant soit peu blesser la dignité d'un si grand Monarque ; ainsi ie vous deffends aux uns & aux autres de met-

tre de Pavillons, ny de vous rien demander de part & d'autre, en attendant la déciſion de vos Maiſtres. Et parce que je ſeray bien aiſe d'eſtre informé de la puiſſance du Roy de France par un de mes ſujets, & faire aſſurer de mes ſervices un ſi grand Monarque; je nomme pour mon Ambaſſadeur vers ſa royale Perſonne Mattheo Lopez Interprete royal, qui partira dans voſtre vaiſſeau, pour ſe rendre au plutoſt à ſa Cour: & je deſire cependant que vous vous embraſſiez, mangiez enſemble, & reſtiez amis.

Ces choſes ordonnées, l'on obeït de part & d'autre; & le Sieur Mattheo Lopez, dont la charge en ce pays, privé de

toute connoissance de Lettres, & mesme de l'écriture, répond à celle de Secretaire d'Estat en France, songea à se disposer pour son depart. Il receut les ordres de son Roy pour celuy de France, & fut chargé de ses presens, qui consistoient en deux coûtelas à jour, façon du pays, deux sagayes ou javelots, & une veste & un tapis faits d'un fil d'écorce d'arbre, qui est une chose plus curieuse que riche; apres quoy il s'embarqua dans le navire la Concorde, qui mit à la voile pour les Isles de l'Amerique, chargé de pres de 580. Noirs.

Ce vaisseau arriva à la Martinique le 13. Septembre, où le signor Mattheo Lopez fut bien

receu par le sieur de Baas Lieutenant pour le Roy, & commandant en ces pays, & regalé au mieux que le païs le pût permettre, par le sieur Pelliſſier Directeur general de la Compagnie des Indes occidentales, & eſtant pour ſes affaires dans les Iſles. Sa ſuite composée de trois de ſes enfans, trois de ſes femmes, & ſix ou ſept eſclaves, eſtoit aſſez mal habillée, pour entreprendre de venir en France au cœur de l'hyver, ſans en recevoir beaucoup d'incommodité. Ils n'eſtoient nuds ny les uns ny les autres, mais veſtus ſeulement à la mode de leur pays, qui convient aſſez à celle des Iſles, où la chaleur continuelle exempte de la ne-

ceſſité de ſe charger de veſtemens, & fait que la plûpart de ceux qui y habitent ſe contentent de couvrir leur nudité par un haut-de-chauſſes de toille, & une ſimple chemiſe, ſans chauſſes ny ſouliers. Il eſtoit à peu pres en cet équipage, hors qu'ils avoient des petites camiſoles au lieu de chemiſes, & que les femmes avoient des juppes de toille de cotton, au lieu des caleçons dont les hommes étoient couverts.

Le grand aage du Seigneur Mattheo Lopez, & le peu de veſtemens propres pour l'hyver en Europe, dont luy & ſa ſuite eſtoient pourvûs, fit prendre deux reſolutions au ſieur Pelliſſier, l'une de faire partir

promptement ce vieillard pour France, afin qu'il pûst y arriver avant que l'hyver y eût fait sentir sa plus grande rigueur, & l'autre, de le fournir luy & tout son train, aux dépens de la compagnie des Indes occidentales, d'habits convenables au pays où il alloit, & dans la saison où il y devoit arriver, & & de faire retarder de quelques jours le depart du vaisseau nommé la Bergere, afin qu'il pûst profiter de cette occasion, pour le porter en France. L'on fit travailler aux habits, tandis que l'on preparoit les victuailles necessaires pour leur nourriture dans la traverse: & pendant que l'on s'occupoit à l'un & à l'autre, tous les principaux

le cette isle s'efforcerent à qui nieux mieux à bien regaler cet Ambassadeur.

Il s'embarqua le 27. Septembre dans le navire la Bergere, appartenant à la Compagnie des Indes occidentales, & commandé par le Capitaine Rauville, qui mit à la voille le 28. ensuivant; mais les vents & la mer luy furent si peu favorables, que le vaisseau n'a pû faire qu'en soixante-quatre jours une traverse qui ne passe gueres quarante. Ainsi il n'arriva à Dieppe que le 3. Decembre. Il y a esté receu, logé & deffrayé par le sieur Iacques l'un des Directeurs generaux de la Compagnie des Indes occidentales, qui se trouva par hazard sur les

lieux ; lequel ayant donné avis de ſon arrivée en France, receut ordre de la Cour de le faire partir pour Paris.

Comme il donna avis à cette Compagnie du jour de ſon depart, les Directeurs eurent ſoin de faire meubler l'Hoſtel de Luynes pour le recevoir, & d'envoyer un de leurs carroſſes à ſix chevaux pour le prendre à ſaint Denis, & le conduire en cét hoſtel, où il arriva le 13. Decembre, le Roy eſtant à Verſailles, d'où il ne revint que le 15. Sa Majeſté ne fut avertie que ce jour-là de ſon arrivée ; & le lendemain ordonna que le ſieur des Planes l'un de ſes Gentils hommes ordinaires ſe rendiſt pres de ſa perſonne, pour

y demeurer de ſa part, & l'accompagner en tous les lieux où il deſireroit aller.

Le 17. on luy fit ſçavoir qu'il auroit audiance de ſa Majeſté le 19. à dix heures dans ſon Palais des Tuilleries. Il donna en ce rencontre une marque d'un eſprit ſolide, & qui faiſoit beaucoup de reflexion, diſant au ſieur Delbée, (que les Directeurs de la Compagnie des Indes occidentales avoient mis auprés de luy, & qui parle un Portugais corrompu, dont cét Ambaſſadeur ſe ſert pour ſe faire entendre des François) N'ay-je pas fait une faute, d'eſtre ſorty hier (car on luy avoit fait voir la comedie & machine du marais) avant qu'avoir

veu sa Majesté, puisque c'est le
but de mes souhaits, le sujet de
mon voyage, & que pour ainsi
dire, je ne dois voir qu'elle, &
rien du tout avant elle. En ef-
fet, il ne voulut plus sortir de
son logis, & rejetta fort loin
toutes les propositions de di-
vertissemens que l'on luy fit.

Ce mesme jour les Directeurs
en corps, qui l'avoient envoyé
complimenter dés le 13. par le
Secretaire de la Compagnie
luy furent rendre visite, & le
sieur Bertelot portant la paro-
le, luy exagera la grandeur du
Roy, sa puissance, & la riches-
se de son Royaume; & que de
là il pouvoit conjecturer quel
les estoient les forces d'une
Compagnie, qui avoit l'hon

neur d'avoir à sa teste un si puissant Monarque ; & connoistre de là que le Commis des Hollandois en son pays, avoit parlé cõtre la verité de la grandeur du Roy, des richesses de la France, & de la puissance de la Compagnie : à quoy il répondit qu'il voyoit déja ce que c'estoit que la France ; que la Compagnie s'estoit fait connoistre à luy d'une maniere surprenante, par les bons traittemens qu'elle luy a fait faire, qu'il ne luy manquoit plus que de voir le Roy, pour estre convaincu que le Hollandois avoit voulu cacher sa grandeur par des mensonges : mais qu'il pouvoit asſurer qu'apres la connoissance qu'il avoit des choses,

le Royaume d'Ardres estoit au Roy, & ses ports ou radde à la Compagnie. Et sur ce qu'un de Messieurs de la Compagnie luy demandoit en Portugais, comment il se portoit, ma santé n'estoit pas fort bonne, dit-il, mais à present que je vois Messieurs de la Compagnie, elle est meilleure; & lors que j'auray veu le Roy, elle sera parfaite. Et comme les Directeurs de la Compagnie luy avoient fait faire des habits qui estoient assez riches, pour luy, ses enfans & ses femmes, & qu'on les luy eust presentez, il dit que la France vouloit faire éclater ses richesses, en ornant de la sorte des gens qui n'avoiét que la pauvreté pour partage.

Le

Le 19. à neuf heures du matin, le sieur de Berlize, Introducteur des Ambassadeurs, accompagné du sieur Giraud, vint à l'Hostel de Luynes, avec les carosses du Roy & de la Reine, pour conduire le seigneur Matheo à l'audiance de sa Majesté: il monta dans celuy du Roy, & ses enfans dans celuy de la Reine, dans lesquels ils entrerent dans le Palais des Tuilleries, où l'Ambassadeur fut mené par le sieur de Berlize, dans les salles qui sont à l'étage d'enbas, sous l'appartement du Roy, & où on luy fit voir des richesses & les raretez qui luy causerent beaucoup d'étonnement & de surprise.

Les Compagnies des Gardes Françoises, & Suisses, étoient sous les armes dans la place devant le Palais, & y formoient deux bataillons, l'un à droit, & l'autre à gauche; & les deux Compagnies des Mousquetaires du Roy en formoient deux autres dans la cour, où leur bonne mine les rendoit aussi considerables que la beauté de leurs just'au-corps, & des plumes dont leurs chappeaux étoient ornez.

Aprés que l'Ambassadeur eut attendu environ trois quarts d'heure, le sieur de Berlize le vint querir pour le faire monter à l'audiance, l'escalier étoit bordé des Archers de la Prevosté de l'Hostel, qui avoient

le Marquis de Sourches, grand Prevoſt de France, à leur teſte richement veſtu d'un juſt'au corps en broderie dor ; les Suiſſes de la garde occupoient le haut de l'eſcalier juſques à la ſalle des Gardes, où il fut receu par le Marquis de Rochefort, Capitaine des Gardes du Corps de quartier, accompagné des ſieurs de Fourbin, Major, & de Romecourt, Lieutenant, tous ſuperbement vétus ; & fut par le Marquis conduit au milieu de deux hayes des Gardes de ſa Majeſté, juſques dans la chambre qu'il paſſa entre deux rangs de perſonnes de la premiere qualité, ainſi que la galerie qui étoit ſi remplie de gens de condition,

qu'à peine pouvoit-on faire une ouverture au milieu pour pouvoir voir le Roy qui étoit assis sur son Trône, ayant Monsieur le Dauphin à sa droite, & Monsieur le Duc d'Orleans à sa gauche; Monsieur le Prince, & Monsieur le Duc d'Anguien au dessous de Monsieur le Dauphin, & quantité de Ducs & Pairs, & autres personnes de la plus haute qualité du Royaume, qui sur le haut, & sur les degrez du Trône formoient un demy cercle autour de nostre Monarque, dont l'éclat & la majesté surprenoit autant les cœurs & les esprits, que la richesse de ses habits ébloüissoit les yeux.

Comme l'Ambassadeur fu

au milieu de la galerie, il fit une profonde reverence, puis une autre à quinze pas des premieres marches du Trône, & une derniere un peu plus prés: Les enfans qui étoient devant firent la même chose; & comme ils furent au haut des degrez, ils se prosternerent tous: l'Ambassadeur étant au milieu, & les enfans un peu plus bas sur les costez, dit à sa Majesté, qu'il venoit vers elle de la part du Roy d'Ardres son Maître, pour luy offrir tout ce qui étoit en son pouvoir, tant pour son service, que pour celuy de ses sujets: & comme il eut fait une petite pose; le sieur Delbée, qui luy servoit d'interprete, luy demanda un papier

qu'il avoit écrit le soir à son Hostel; ce qui obligea le Roy de demander ce que c'étoit, & le sieur Delbée de répondre à sa Majesté, que comme il avoit préveu que la presence & l'éclat de sa Majesté pourroit étonner & surprendre Monsieur l'Ambassadeur, & l'empécher de dire avec ordre les choses qu'il devoit luy faire sçavoir, il les avoit mises par écrit & en feroit la lecture à sa Majesté, qui ayant témoigné l'avoir agreable, le sieur Delbée ouvrit le papier que l'Ambassadeur luy avoit donné, & y leut ces parolles.

SIRE, Le Roy d'Ardres & d'Alguemy mon Maistre m'a commandé de venir de sa part prés de

vostre Majesté pour son Ambassadeur, & pour luy offrir tout ce qui depend de ses Royaumes, sa protection pour tous les navires qu'elle aura agreable d'y envoyer ; vous asseurant, Sire, que ses terres, ses ports, le commerce, & tout ce qui depend d'iceluy, sont entierement à vostre Majesté, & à ses sujets.

Et pour faire connoistre à vostre Majesté qu'il veut entretenir & conserver son amitié, il m'a ordonné de luy dire, que doresnavant Messieurs de la Compagnie établie depuis un an à Offra ne payeront plus que vingt-quatre Captifs de coûtume, qui n'est gueres plus du quart des quatre-vingts que l'on y paye à present, & qui est le moins qui se soit payé, au temps que les Portugais se sont venus établir sur

ſes terres, qui en ſoit ſortis, auſſi bien que les Eſpagnols, Danois, Suedois & Anglois, à cauſe des Hollandois qui ont depuis quelques années fait tout le commerce de ſon pays : mais il m'a chargé d'aſſurer voſtre Majeſté de ſa protection contr'eux, en faveur de vos ſujets, & de luy tenir parole.

Comme auſſi que lors qu'il y aura de vos navires, ou de ceux de Meſſieurs de la Compagnie en radde, & qu'il s'y trouvera des vaiſſeaux Hollandois pour commercer, que les voſtres ſeront preferez, & chargeront avant que les Hollandois commencent.

I'ay de plus ordre de dire à voſtre Majeſté, qu'il y a eû une difficulté pour le pavillon ſur le bord de la mer entre vos ſujets établis dans les

terres du Roy mon maistre, & les Commis des Hollandois, qui vouloient avoir la droite & le pas; mais que comme le Roy mon maistre a connu la difference qu'il y a entre un grand Roy comme Vous, & un Prince, il a fait mettre à sa droite le Commis vostre sujet, & l'a logé dans son Palais, celuy des Hollandois n'ayant eû que la gauche, & ayant esté logé aprés son audiance, chez le Prince son fils: & sur ce suiet il m'a expressement chargé de sçavoir de vostre Maieste la déference que les Hollandois doivent avoir pour son pavillon, & pour ses suiets, afin de les obliger de la rendre dans toute l'étenduë de ses terres, & d'executer ce qu'elle trouvera bon sur ce suiet & sur tout autre où il la pourra servir.

Entre les choſes que le Roy mon Maiſtre m'a chargé pour voſtre Maieſté, une des plus expreſſes eſt la demande que ie luy dois faire de ſa part, pour qu'il luy plaiſe envoyer deux Religieux Preſtres, pour travailler dans ſon pays à l'inſtruction de grand nombre de ſes ſuiets qui ont quelque teinture du Chriſtianiſme & qui deſirent avec paſſion de ſe perfectionner dans la connoiſſance de la Religion, & de la pouvoir exercer dans ſes pays : Il ma auſſi ordonné d'offrir à voſtre Maieſté mes deux fils qui ſont icy preſens, & de la ſupplier de les avoir agreables ; ce que i'eſtimeray un des plus grands bonheurs qui me puiſſe arriver par l'avantage qu'ils recevront de reſter prés d'un ſi grand Monarque, & de ioindre à cette offre celle de deux

bons coutelas, deux sagayes, une veste, & un tapis qu'il supplie vôtre Maiesté d'agreer, & d'estre persuadée que si son pays produisoit quelque chose de plus rare & qu'il crût luy pouvoir plaire, il auroit la derniere ioye de luy envoyer, puis qu'il ne desire rien avec tant de passion que de vous persuader, SIRE, que ses terres sont les vostres, & qu'il est entierement à vostre Maiesté.

Le Roy qui dés le commencement de la lecture de cét écrit, avoit fait lever l'Ambassadeur, luy répondit qu'il estoit fort obligé au Roy d'Ardres son Maistre, de ses civilitez & offres, ainsi que de l'envoy qu'il avoit fait de sa personne prés de luy; qu'il acceptoit

l'offre qu'il luy faisoit de ses deux fils, qui resteroient auprés de luy tant qu'il demeureroit à Paris, & desquels il feroit prendre soin si tost qu'il en seroit party : que pour ce qui concernoit le commerce, il en traitteroit avec la Compagnie des Indes occidentales.

Aprés cette réponse, le sieur de Berlise ayant fait signe à l'Ambassadeur qu'il se pouvoit retirer, il le fit sans tourner le dos au Roy, auquel il fit trois reverences en trois distances ; & apres la derniere, il prit le chemin de la porte de la galerie pour se retirer, ce qu'il fit au même ordre qu'il étoit venu, & fut reconduit par le sieur de Berlise dans les carosses de leurs

Majestez, à l'Hostel de Luynes.

Le lendemain 20. le même sieur de Berlise, dans les carosses du Roy & de la Reyne, vint le prendre sur les deux heures pour le conduire à l'audiance de la Reyne; il passa l'escalier de son appartement au milieu d'une haye des cent Suisses du Roy, & fut receu à l'entrée de la salle par l'Officier qui commandoit la garde de la Reyne qui l'attendoit dans sa chambre environnée de tout ce qu'il y avoit de Dames de qualité à la Cour, autant parées que le deüil leur pouvoit permettre.

Lors que l'Ambassadeur fut à quatre pas de la Reyne, il se prosterna comme il avoit fait devant le Roy, ainsi que ses

trois fils, & ſes trois femmes, & tous par un battement de mains pluſieurs fois reïteré, donnerent des marques de leur reſpect & de leur veneration pour cette grande Princeſſe ; puis l'Ambaſſadeur luy dit en Portugais, qu'il venoit aſſeurer ſa Majeſté des reſpects du Roy d'Ardres ſon Maiſtre, & luy offrir tout ce qui dépendoit de ſa perſonne & de ſes Eſtats : ce qui fut redit en François par le ſieur Delbée qui ſervoit d'Interprete : & la Reine repartit qu'elle étoit bien obligée au Roy d'Ardres de ſa civilité : aprés quoy l'Ambaſſadeur ſe leva, ainſi que ſes femmes, & ſes fils, & tous en ſe retirant, firent des reverences

que la grande foule des personnes de qualité qui rempliſſoient la Chambre, leur empécha de faire telles que celles qu'il avoit faites au Roy le jour precedent : l'affluence du monde étoit telle dans tout l'appartement de la Reyne, qu'il eut bien de la peine à regagner le caroſſe du Roy qui le conduiſit au vieil Louvre en l'appartement de Monſieur le Dauphin, où il fut receu par le Duc de Montauſier, qui le preſenta à ce jeune Prince, dont il fut receu avec beaucoup de grace & de majeſté : L'Ambaſſadeur en uſa de même, à ſon égard, qu'il avoit fait au Roy, & à la Reyne ; & dit, aprés avoir fait les complimens de la part

du Roy d'Ardres son Maître, que le Prince son fils l'avoit chargé de le supplier d'agreer ses services, & d'estre persuadé qu'il souhaitoit avec passion se rendre digne de l'honneur de son amitié: A quoy Monsieur le Dauphin répondit, qu'il étoit fort obligé au Roy d'Ardres du soin qu'il prenoit de le faire voir de sa part, & qu'il seroit ravy de pouvoir donner des marques de son amitié au Prince son fils. Cette réponse faitte, chacun se retira, & l'Ambassadeur fut conduit cõme le jour precedent.

Le 21. il alla oüir la Messe aux Augustins, accompagné de toute sa famille: il y fut receu par le Prieur, & quelques uns de

ſes Religieux, ſans aucune ceremonie: Il aſſiſta avec beaucoup de devotion à la grande Meſſe qui y fut chantée avec les orgues, & ſatisfit tout à fait cette nombreuſe communauté de Religieux qui rempliſſoient le Chœur, ainſi qu'un grand nombre de peuple que la curioſité y avoit fait entrer.

Sur les onze heures, les Directeurs de la Compagnie des Indes Occidentales le vinrent prendre dans ſon logis, avec ſept caroſſes à ſix chevaux, & le conduiſirent à la maiſon de Ramboüillet, hors la porte ſaint Antoine, où ils le regalerent d'abord d'un concert de haut-bois du Roy, auquel il prit beaucoup de plaiſir; puis le

firent entrer dans une salle où il y avoit quatre tables de douze couverts chacune, qui furent magnifiquement & delicatement servies : Le mauvais temps qu'il faisoit n'empécha pas que force gens de qualité de l'un & l'autre sexe ne s'y trouvassent, & n'y rempliſſent au delà des places vuides de ces tables ; l'Ambassadeur, avec les Directeurs en occupoient une ; ses enfans, avec quelques personnes de qualité une autre ; les trois femmes, avec force personnes de qualité du même sexe, la troisiéme ; & un des Directeurs faisoit les honneurs de la quatriéme à ceux qui avoient voulu assister à ce regale : les haut-bois le di-

vertirent durant le repas, & aprés qu'il fut finy, on luy fit passer le temps necessaire pour atteler les carosses, à voir faire des tours extraordinaires à des singes qui sont presque aussi-bien dressez qu'étoit l'ancien fagotin.

Sur les trois heures, on le conduisit à Vincennes, où il fut receu par le sieur de la Feronaye, Lieutenant de ce Château que l'on luy fit voir avec tout le soin possible : il admira la longueur des enfilades des deux appartemens, & dit, qu'il croyoit qu'il ne falloit rien voir dans l'Vnivers aprés avoir veu la France. La nuit venuë, il reprit le chemin de la Ville, & fut reconduit par son cortege

de caroſſes, qui eſtoient accompagnez d'un nombre extraordinaire de flambeaux qui le faiſoient beaucoup paroître, & attiroient la preſence & la curioſité du peuple.

Le 22. il fut invité par la Trouppe du Marais, d'aller voir la repreſentation du feſtin de Pierre, où il fut, & vit avec étonnement l'ingenieuſe imitation de cette figure qui fait le ſujet de la piece: cette Trouppe le regala ainſi qu'elle avoit fait le jour qu'il avoit eſté voir la piece des Machines, d'une collation de confitures, & de vin de liqueur.

Le 23. ſur les dix heures du matin, il fut à l'audiance de Monſieur de Lionne Secretai-

re d'Etat des Etrangers, & fut receu par le Ministre au milieu du superbe escalier de la belle maison qu'il a nouvellement fait bastir, qui le conduisit en suitte par une salle & un appartement aussi beau que richement meublé, dans son cabinet où la richesse de la tapisserie, & le chois exquis des rares peintures qui l'ornoient, satisfaisoient également la veuë & la curiosité d'une grande compagnie de personnes choisies qui y étoit presentes : ils s'assirent l'un & l'autre dans deux fauteüils proche de la cheminée, étans environnez d'un grand cercle de tous les assistans.

L'Ambassadeur dit à ce Mi-

nistre, en Portuguais, Qu'étant venu de la part du Roy d'Ardres son Maître, trouver le Roy de France pour luy offrir ses services & ses Royaumes, il avoit creu estre obligé de le venir prier de sa part de contribuer de tout son pouvoir à maintentenir la bonne correspondance qui s'alloit établir entr'eux par le moyen des frequentes navigations que la Compagnie des Indes Occidentales entreprendroit dans ses Etats; ce qu'il faisoit avec d'autant plus de joye, qu'il étoit persuadé de son merite particulier & du zele qu'il avoit pour l'augmentation de la gloire du Roy de France son Maître. Monsieur de Lionne luy

répondit en Espagnol, Que ce seroit avec joye qu'il employeroit ses soins aux choses qui concerneroient le service du Roy d'Ardres, & à maintenir la mutuelle intelligence entre les deux Monarques; puis luy demanda ce qui luy sembloit de nostre Monarque, de la Reyne, & de Monsieur le Dauphin: A quoy il répondit, Que la personne du Roy étoit remplie d'éclat & de majesté; pour la Reyne il se servit d'une exclamation d'étonnement, ne disant que IESUS-CHRIST, comme ne pouvant rien dire de plus grand: & pour Monsieur le Dauphin, il dit, qu'il ressembloit plus à un Ange, qu'à un homme: la conversa-

tion continua par la demande que Monſieur de Lionne luy fit, S'il y avoit des ports dans les terres de l'obeïſſance de ſon Maiſtre, ſi ces Royaumes étoient d'une grande étenduë, & s'il avoit ſouvent guerre avec ſes voiſins : à quoy il ſatisfit en diſant, Que non ſeulement dans le Royaume d'Ardres, mais même dans toute la coſte de Guinée, il n'y avoit aucuns ports, mais ſeulement des raddes où les vaiſſeaux pouvoient moüiller avec bon fonds & bonne tenuée ; que comme il y avoit peu de tempeſtes dans ces coſtes, ils ne ſouffroient pas une grande incommodité de ce defaut, mais bien de ce que la mer briſoit avec beaucoup de

de violence sur toutes celles des terres de son Maistre ; que ses Etats n'avoient pas une grande étenduë sur les bords de la mer, mais qu'ils s'étendoient fort dans ses terres, & qu'ils pouvoient marcher demie lune de chemin sans en sortir; & que comme le Roy son Maistre avoit des voisins fort puissans, il avoit aussi souvent guerre avec eux, & que quand il marchoit à la teste de son armée, elle étoit composée de cavalerie & d'infanterie, & qu'elle étoit nombreuse.

Aprés ces entretiens, Monsieur de Lionne demanda à quelqu'un des Directeurs de la Compagnie qui étoit present, s'il étoit necessaire qu'il luy fit

quelque demande de la part du Roy pour les interests de la Compagnie ; & sur ce qu'il luy fut repliqué que l'on alloit negocier avec luy dans la maison de la Compagnie, les choses qui pouvoient concerner le commerce, la conversation cessa ; & l'Ambassadeur se levant, prit congé de luy, nonobstant toutes les instances qu'il put faire qui furent reïterees plusieurs fois : il le voulut conduire, & l'accompagna jusques à son carosse, & ne voulut pas même se retirer qu'il ne fût monté dedans.

De là il fut conduit au logis de la Compagnie des Indes Occidentales, où tous les Directeurs de cette Compagnie le

receurent à la descente du carosse & le conduisirent dans la chambre où ils tiennent leur assemblée : Il leur dit qu'il y avoit long-temps qu'il étoit dans l'impatience de leur rendre cette visite, pour les remercier de toutes les faveurs qu'il avoit receuës & recevoit journellement de leur part, qu'il leur en étoit tout à fait obligé, & qu'ils pouvoient s'asseurer qu'ils avoient acquis en sa personne un serviteur fort seur & fort zelé : A quoy ces Directeurs répondirent avec toute la civilité possible ; & aprés l'avoir remercié de la prompte expedition que son Roy avoit donnée à leurs navires la Iustice, & la Concorde, & de ce

qu'il luy avoit plû agréer l'établissement de leurs Commis dans ses terres, & de leur avoir fait bâtir une loge tant pour leurs personnes que pour les marchandises de la Compagnie, ils le prierent de faire en sorte que les choses se fissent encore à l'avenir avec plus de diligence s'il étoit possible, & que le Roy son Maistre eût agreable de traiter les François comme il traitoit ses anciens amis; & pour cét effet on luy fit les demandes suivantes,

Que les vaisseaux de la Compagnie allant pour traiter à Ardres, fussent preferez à tous ceux des autres Nations.

Qu'ils ne payasét que vingt-quatre captifs de coûtume, au

lieu de quatre-vingts que l'on a fait payer aux derniers vaisseaux, & que cette coûtume fût reduite, à l'égard des François, sur le pied ancien, & comme il se pratiquoit du temps des Portugais.

Qu'il plût au Roy faire payer en diligence ceux qui auroient emprunté des marchandises de ses Commis.

Qu'ils ne fussent point obligez d'en prester à aucun des Seigneurs du Royaume, s'ils ne le connoissent bon payeur.

Qu'il fût permis à la Compagnie de faire couvrir sa loge & ses magasins, de tuille.

Et que son Roy eust agreable de la prendre, & ses Commis & biens en sa protection.

Moyennant quoy elle s'obligeoit de tenir ſes magaſins fournis de marchandiſes, en ſorte qu'il y en auroit toûjours pour plus de cinq cens captifs de reſerve, & qui ſerviroient au Roy comme de gage & d'aſſeurance de l'envoy continuel que la Compagnie s'oblige de faire de ſes vaiſſeaux dans ſon païs.

Comme auſſi de ne faire de commerce de Noirs qu'avec ce ſeul Prince.

A la premiere demande, il fit réponſe, que ſi la Compagnie ne vouloit faire qu'avec ſon Roy ſeul le cõmerce des Noirs, il l'aſſeuroit d'avoir la preference pour charger tous les vaiſſeaux qui ſe trouveroient en radde.

A la seconde, que c'étoit une chose qu'il avoit promise au Roy, & qui seroit executée.

A la troisiéme, qu'elle étoit de justice, & que les Capitaines de la Compagnie la pourroient asseurer que le Roy d'Ardres en avoit déja usé de cette sorte à l'égard de ceux qui devoient des marchandises des cargaisons des navires la Iustice & la Concorde.

Que la quatriéme étoit trop raisonnable pour estre refusée: & que pour la cinquiéme, il offroit d'employer ses offices prés du Roy son Maistre, pour l'obtenir, mais que n'étant pas asseuré de ses intentions, il ne pouvoit donner de parolle. Et sur ce que quelqu'un des Dire-

cteurs luy fit quelque autre demande, il repartit; Meſſieurs, je ne puis répondre des volontez de mon Maiſtre, mais ce que ie puis vous aſseurer, c'eſt que ie n'auray de bouche que pour vous.

Ce fut où finit la negociation, aprés quoy il offrit à la Compagnie un tapis de la fabrique de ſon païs fait d'écorce d'arbre, filée; & les Directeurs luy firent preſent d'un grand miroir garni de cuivre doré, dont il parut tres-ſatisfait: & aprés quelque entretien de choſes indifferentes, il prit congé de la Compagnie, & fut conduit par les Directeurs juſques à ſon caroſſe.

L'aprédînée il fut rendre vi-

site à la Princesse de Chevreuse qu'il trouva accompagnée de grand nombre de Dames des plus qualifiées de la Cour. Il admira la beauté de son Hôtel, & la richesse, ajustement & propreté de ses appartemens où il fut conduit par la Duchesse de Luynes, pour laquelle il a une veneration particuliere; mais lors qu'il eut eû un quart d'heure de conversation avec cette Princesse qui se fit parfaitement entendre à luy en Espagnol, il donna une marque de son jugement en disant, que si toutes les Dames de la Cour avoient un esprit pareil au sien, il trouvoit la condition des hommes bien malheureuse, puis que de quelque

apparence qu'ils fussent flattez au dehors, il falloit qu'ils fussent soumis à de pareils genies. En effet il se trouva si remply d'une grande idée pour cette illustre personne, qu'il luy recommanda ses fils qu'il devoit laisser en France, & la pria de les assister de sa faveur: Il prit en suite congé d'elle, & alla voir la representation des divertissemens de Chambor, sur le Theatre du Palais Royal, où il avoit esté invité par la Trouppe du Roy.

Il admira sur tout & prit plaisir à voir la ceremonie des Turcs, qu'il se fit expliquer par une personne de qualité qui étoit prés de luy, & eut peine à concevoir qu'ils usassent de tant

de grimaces dans leurs prieres.

Le 24. il fut conduit au Palais des Tuilleries par le ſieur de Berlize, qui luy fit voir tous les appartemens, dont il admira également la beauté & les richeſſes qui ſervent à leur ornement, diſant neanmoins qu'il n'étoit point ſurpris de ces choſes, aprés avoir veu le Roy, qui étoit autant au deſſus de ces raretez & richeſſes, qu'elles ſurpaſſoient tout ce qu'il avoit veu en ſa vie.

Il fut le jour de Noel, à la Meſſe aux Auguſtins, & l'apredînée à Veſpres à Noſtre-Dame, dont il trouva la muſique fort bonne, & où il fut étonné de la grande quantité

de peuple qu'il vit remplir entierement toute cette vaſte Egliſe, en ſorte que les voûtes d'enhaut étoient à peine capables de contenir ceux qui y avoient voulu monter pour éviter la foule qui étoit en bas.

Les deux Feſtes ſuivantes il s'eſt trouvé un peu incommodé; & comme il y a lieu de tout craindre de ſon grand âge, on a jugé à propos qu'il ſe repoſât & gardât le logis.

Le 28. il fut à la Meſſe aux Cordeliers, où le Pere General de l'Ordre de ſaint François, qui eſt à Paris, le receut, & luy fit voir aprés la Meſſe, tout ce qui eſt de plus beau dans cette grande Maiſon: Comme il parle bien Eſpagnol, il eut le

plaisir de son entretien ; & sur ce qu'il luy demanda ce qu'il luy sembloit de la France, il repartit, que c'étoit un bon païs : Et Paris, luy dit le Pere ? C'est une grande Ville & fort peuplée, répondit l'Ambassadeur. Mais qu'admirez vous le plus de tout ce que vous avez veu, luy dit encore le Pere ? Le Roy, reprit cét Ambassadeur, dont le port est si majestueux & la mine si avantageuse, & qui possede de si grandes qualitez qu'il merite d'estre adoré de ses sujets, desquels ie suis persuadé qu'il le seroit s'il le vouloit souffrir.

Comme les affaires qui ont fait venir cét Ambassadeur en cette Cour, sont termi-

nées, il en partira si tost qu'il aura receu les presens que sa Majesté fait preparer pour le Roy d'Ardres, pour prendre la route de Roüen, & de là au Havre de Grace, où deux vaisseaux de la Compagnie des Indes occidentales l'attendent, pour le reporter à son pays: & l'on doit presser d'autant plus son embarquement, que l'on craint que si le froid le surprenoit, il n'alteraſt de telle sorte sa santé, qu'on eût peine à le reconduire en un lieu où il est tres-necessaire, pour l'établissement que les François y veulent faire d'un grand commerce, qui est absolument necessaire pour le maintien des Isles de l'Amerique.

Avant que finir ce petit discours, il semble qu'il soit à propos de satisfaire la curiosité de diverses personnes, qui ne trouvant point sur les anciennes cartes le royaume d'Ardres, sont en peine où le trouver.

Il est posé par six degrez de latitude Nord, & joint le royaume de Benin, qui luy demeure à l'Est, & a à l'Oüest la riviere de Tary, marquée dans les cartes *Terra*, & le Cap d'Amonte. Son estenduë est grande dans les terres, ayant à son Nord le royaume d'Oyeo, qui est par quinze degrez Nord, selon ce que l'on a pû apprendre : en sorte que quoy que son étenduë ne soit que de quarante lieuës de coste vers la mer, sa profon-

deur recompense ce qui luy manque de ce costé. Pour juger de la puissance de ce Roy, il ne faut que dire qu'il sort tous les ans quatre à cinq mil hommes de ses Estats, sans qu'ils diminuënt ses forces, & que ses armées en soient moins puissantes. Le Roy de ce pays a souvent guerre avec ses voisins, & sur tout avec les Roys de Benin & d'Oyeo; & lors qu'il marche à la teste de son armée, elle est nombreuse de quarante à cinquante mille hommes, cavalerie & infanterie. Son infanterie se sert du mousquet & du coutelas, mais sa cavalerie n'a que la sagaye & l'épée. Les chevaux y sont petits, mais vistes & courageux.

FIN.

52

- 31326 -

E671
C643r2
v.2